

SOMMAIRE

	Pages
Remerciements.....	I
Résumé et mots-clés.....	II
Introduction.....	1
Première partie : Les exploitations agricoles et les produits de rente à Anjouan : des atouts et des problèmes.....	5
Chapitre 1: Des conditions géographiques favorables à exploitation agricole.....	6
Chapitre 2 : Des exploitations agricoles aux techniques traditionnelles.....	20
Chapitre 3 : Une commercialisation difficile en cours d'amélioration.....	36
Deuxième partie : Des retombées positives et les défaillances des activités générées par les cultures de rente.....	49
Chapitre 4 : Des retombées positives notables mais limitées.....	50
Chapitre 5 : Les défaillances des cultures de rente à Anjouan	59
Chapitre 6 : Des mesures de redynamisation efficace au développement des cultures de rente.....	72
Conclusion	80

Résumé

A l'entrée Nord du Canal de Mozambique, entre l'Afrique orientale et le Nord-Ouest de Madagascar, se situe l'Archipel des Comores. En son sein, l'île autonome d'Anjouan occupe une position centrale. Elle a une forme triangulaire et ses montagnes s'étalent sur une superficie importante laissant rarement place aux plaines. Le climat de cette île est de type tropical avec deux saisons principales : une sèche et une pluvieuse. Cette dernière est caractérisée par des pluies abondantes, les précipitations étant extrêmement variables d'une région à l'autre.

Quant à la population, elle est issue de métissage entre Arabes, Indiens et Bantous venus de la côte Nord-Est de l'Afrique avec un apport de proto-malgaches. Ce métissage a permis la formation d'un peuple anjouanais dont l'effectif ne cesse d'augmenter.

Les conditions physiques et humaines de l'île sont favorables aux cultures de la vanille, du girofle et de l'ylang-ylang. Les plantations, installées à la seconde moitié du XIX^e siècle et exploitées par les Européens, furent essentiellement consacrées aux plantes à parfum. Actuellement, les autochtones les ont prises en main et ils pratiquent à la fois les cultures de rente et les cultures vivrières. Tous les produits de rente sont destinés au commerce extérieur et la France demeure le principal client d'Anjouan. Ces activités procurent des revenus aux agriculteurs et leur ouvrent des perspectives intéressantes.

Cependant, aujourd'hui, les produits de rente rencontrent de nombreux problèmes dus aussi bien au contexte spatial qu'à la commercialisation. En conséquence, le tonnage ne cesse de diminuer chaque année. En effet, face aux atouts, les contraintes liées aux facteurs physiques et aux échanges commerciaux sont importantes. La situation actuelle nécessite une redynamisation, une revalorisation des activités agricoles d'Anjouan ; ce qui implique une politique précise qui exige les efforts conjoints de la part du gouvernement et de la population.

Mots clés :

Anjouan, cultures de rente, économie, géographie, redynamisation, agriculture.

Introduction

L'Archipel des Comores, pays du Sud-Ouest de l'océan Indien, est situé à l'entrée Nord du Canal de Mozambique entre l'Afrique orientale et le Nord-Ouest de Madagascar. Il comprend quatre îles distinctes : la Grande-Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte, île française (croquis N°1). Dans cet archipel des Comores, les habitants sont à 80 % des agriculteurs. Deux types d'exploitation agricole sont pratiqués. Le premier se spécialise en cultures vivrières : le manioc, la patate douce, le riz de montagne réservé aux besoins alimentaires des Anjouanais. Le second est consacré aux cultures de rente, introduites à la seconde moitié du XIX^e siècle par les Européens. Au départ, il s'agissait de la canne à sucre, vite remplacée par les plantes à parfum : le girofle, la vanille et l'ylang-ylang, auxquelles sont venus s'ajouter le café et le cacao. L'agriculture de plantation s'insère ainsi peu à peu dans la polyculture traditionnelle des paysans anjouanais. Ces plantations recouvrent 35 % du territoire. Elles appartiennent à la fois des sociétés étrangères et à la population nationale. Les cultures doivent beaucoup aux conditions physiques, car les données climatiques et pédologiques conviennent aux cultures de rente. Par ailleurs, les facteurs humains ne sont pas négligeables. Entre autres, les cultures de rente occupent les régions littorales et certains versants de montagne qui permettent un large éventail de productions. Celles-ci sont destinées à être vendues aux pays étrangers. Les principaux clients sont des : la France, les Etats-Unis et la Belgique.

Ces produits d'exportations constituent une des principales ressources pour les paysans et en particulier Anjouan. L'économie de l'île repose, en effet, en grande partie sur l'exploitation des richesses agricoles qui contribuent à équilibrer la balance commerciale. D'ailleurs, l'île n'exporte que les trois produits de rente sur le marché mondial. Ainsi, l'agriculture vivrière est délaissée au profit de ces cultures spéculatives qui occupent une grande partie des terrains cultivables.

C'est dans ce contexte cette prépondérance des activités agricoles que nous avons choisi de traiter le sujet intitulé : « **De la vanille, de l'ylang-ylang et du girofle dans l'île d'Anjouan : étude de géographie économique** ». Ces cultures présentent une multitude d'utilités. Elles servent à la fois dans la médecine traditionnelle et dans l'art culinaire. Il s'agit d'une agriculture commerciale soumise aux lois du marché. Ces dernières années, les fluctuations des prix ont été si importantes que les produits synthétiques ont fini par réduire leur consommation sur le marché international. En effet, Les produits naturels ont perdu de leur valeur commerciale du fait de l'apparition des produits artificiels qui sont sensiblement équivalents. La surproduction des produits de rente et le système de commercialisation

entraînant la concurrence ont provoqué la chute des prix sur le marché international. Ces deux facteurs contribuent à décourager les paysans producteurs qui préfèrent de plus en plus remplacer les cultures spéculatives par des cultures vivrières.

C'est ainsi que nous posons notre problématique : si les cultures de rente constituent une source de richesse pour d'Anjouan et qu'elles rencontrent des différents problèmes, **Comment les revaloriser et les redynamiser pour qu'elles deviennent un véritable secteur porteur ? Puis sur un autre plan, quelle politique peut-on avancer pour convaincre les entrepreneurs agro-alimentaires à abandonner les produits de synthèses au profit des plantes naturelles ?** C'est à partir de ces questions auxquelles nous voulons apporter des réponses que nous avons élaboré ce mémoire.

Actuellement, les agriculteurs s'adonnent plus aux cultures vivrières qu'aux cultures commerciales. Les causes sont multiples : outre la nécessité de satisfaire les besoins alimentaires de la population. Le cas de la production de rente devra arriver à affronter la concurrence sur le marché mondial où la qualité est exigée, ce qui pose problème.

Pour accomplir ce travail, nous avons suivi une démarche qui a commencé par la recherche bibliographique. Cela nous a permis d'acquérir des connaissances sur l'exploitation des cultures de rente et la commercialisation des produits à Anjouan. La bibliographie est formée de documents à caractère général, de revues, d'articles et d'autres écrits. Notre recherche de documentation s'est effectuée auprès de différents centres d'Antananarivo et ceux de l'Union des Comores.

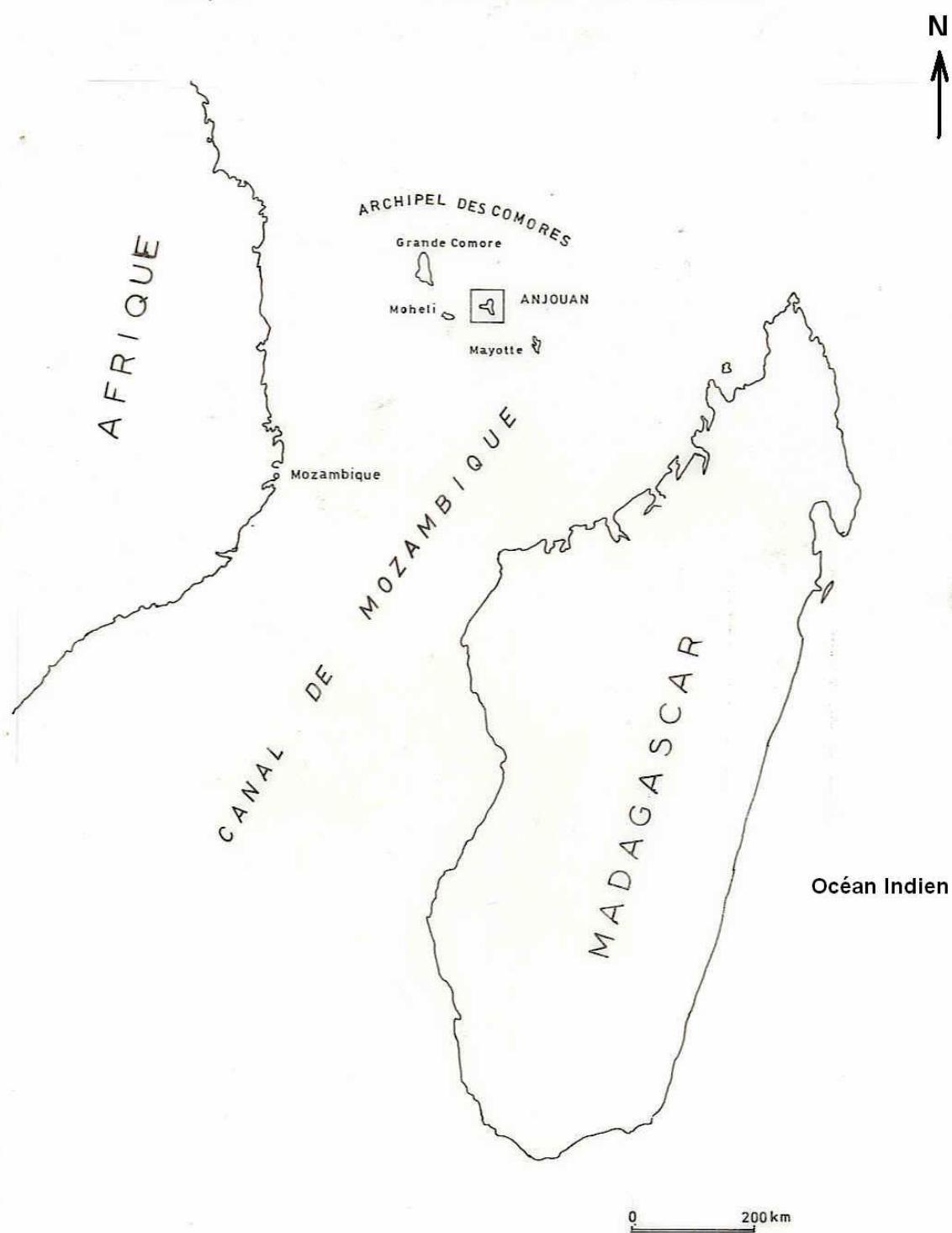
Puis, après cette démarche bibliographique, nous avons effectué des enquêtes sur terrain à Anjouan. Vu le nombre limité des documents disponibles, nous avons accordé une grande importance aux enquêtes. Celles-ci constituent la phase la plus longue mais aussi la plus passionnante. A cette étape, il s'agit d'entretiens directs avec les différents acteurs des cultures de rente. Cette démarche présente un double intérêt : non seulement, elle offre la possibilité de mettre en évidence le système d'exploitation agricole, mais en outre, elle conduit à des réflexions sur l'environnement social et économique des paysans anjouanais. Ces entretiens directs avec les différents agents économiques nous ont permis de souligner les problèmes de la filière agricole, des producteurs jusqu'aux préparateurs / exportateurs. Les enquêtes sont complétées par des observations personnelles. Elles permettent de connaître les techniques d'aménagements agricoles et la manière de commercialiser les produits. Grâce aux enquêtes et aux observations personnelles, nous avons pu collecter des informations intéressantes pour élaborer ce mémoire.

Cependant, les difficultés n'ont pas manqué au cours des enquêtes. Les recherches isolées ne disposent pas toujours de moyens adéquats pour recueillir toutes les informations. La confiance des agriculteurs ne peut être gagnée du jour au lendemain. Mais la collaboration avec eux, a favorisé une plus grande efficacité. A titre d'illustration, en milieu rural, les villageois sont de bons informateurs, mais ils quittent de bonne heure les villages pour rejoindre leur travail. Seuls les vieux et les enfants restent aux villages. De plus, certains paysans ne comprennent pas le français et il leur est difficile d'assimiler certaines questions. Il nous a fallu les traduire en anjouanais.

Enfin, le dépouillement des questionnaires a terminé nos enquêtes sur terrain. Les données ont été regroupées suivant leur intérêt. Chaque type de réponse a été classé en fonction de la similitude et l'analogie. Cette étude se structure en deux grandes parties distinctes. La première partie traite les exploitations agricoles et les produits de rente à Anjouan : des atouts et des problèmes. Et la deuxième partie analyse les retombées positives générées par les cultures de rente et leurs limites.

Croquis n° 1

LOCALISATION DE
L'ARCHIPEL DES COMORES



Source: Croquis de l'auteur

PREMIERE PARTIE

**LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LES PRODUITS DE RENTE A
ANJOUAN : DES ATOUTS ET DES PROBLEMES**

Rapport gratuit.com

Chapitre I

Des conditions géographiques favorables à l'exploitation agricole

Historiquement, les Anjouanais ont été exclusivement préoccupés par les cultures vivrières. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, que des colons ont introduit les cultures de rente : la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Ces cultures sont héritées de la colonisation et elles ont pu se développer grâce aux conditions physiques favorables : sols, climat et hydrologie.

1. Les facteurs historiques

1.1. L'introduction des cultures de rente aux Comores : une histoire récente

Les produits de rente comportent les épices, les herbes aromatiques, les huiles essentielles. Ils sont originaires, pour la plupart, des régions tropicales d'Asie : l'Inde, l'Indonésie, et aussi d'Amérique : le Mexique, le Pérou, les Antilles. Ils sont exportés vers les pays industrialisés. A certaine époque les épices ont été aussi rares et aussi chers que l'or. Les Arabes, les Vénitiens, les Portugais, les Hollandais, tous ont voulu contrôler la route des Indes et dominer le fructueux commerce des épices. A cette époque, Le commerce des épices était comparable en importance à celui de l'or ou des pierres précieuses. *Ce sont les marchands arabes qui, les premiers, ont rapporté des épices en Chine et en Inde vers l'Occident* (Martin F. 1950). Les cultures de rente fournissent la cannelle, le café, la vanille, l'ylang-ylang et le girofle. C'est ainsi que Prud'homme M. affirme que « *c'est par les Aztèques que les Européens firent connaissance de la vanille, les plus fines des épices que nous donna l'Amérique* ». Le cas du girofle semble avoir été connu depuis la Haute Antiquité.

Dans l'Antiquité, en Mésopotamie, les Assyriens et les Babyloniens utilisaient déjà des épices en cuisine, en médecine et en parfumerie. Les Egyptiens se servaient aussi des épices pour embaumer les morts et pour fabriquer des parfums.

A partir du XV^e siècle, les navigateurs portugais, à la suite de Vasco de Gama, ont franchi le Cap de Bonne-Espérance et se sont lancés eux-mêmes dans ce fructueux commerce. Au XVII^e siècle, c'est au tour des marchands Hollandais et Anglais de s'investir dans le commerce des épices en créant des compagnies et des comptoirs sur les côtes asiatiques. Quant aux Français, en 1654, ils se sont installés en Inde avec la création par Colbert de la Compagnie des Indes orientales. Plus tard, ils ont développé la culture des épices dans leurs colonies de la mer des

Antilles (Guadeloupe, Martinique) et de l'Océan Indien (Madagascar, la Réunion, Maurice, Comores).

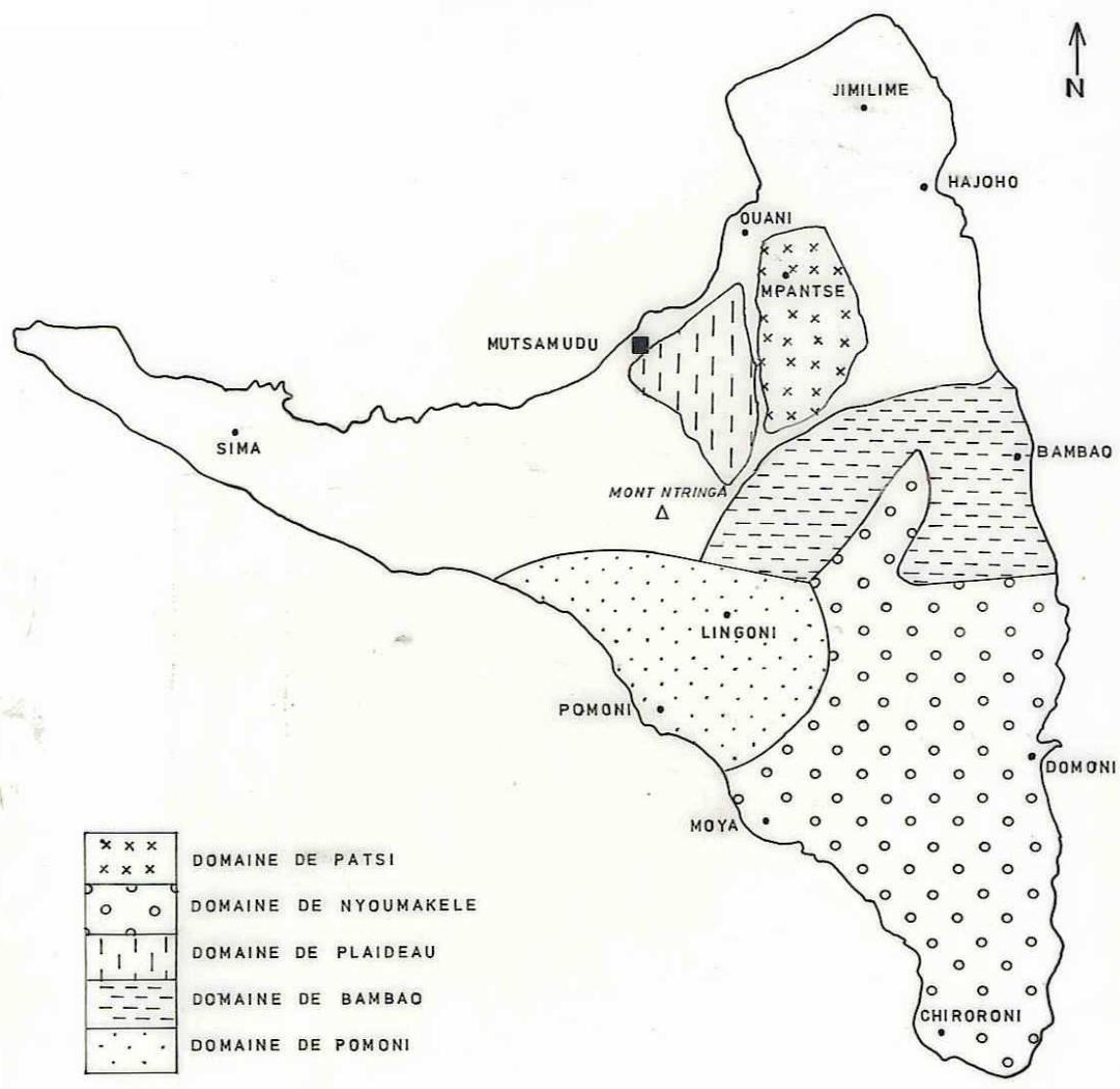
Au XVIII^e siècle, les Anglais ont dominé le marché des épices, alors que leurs cours étaient en baisse. Au XIX^e siècle, ces cultures commerciales se sont largement étendues en Afrique, en Amérique, en Asie et dans les îles de l'Océan Indien. Parmi eux, Seychelles, La Réunion, Maurice, Madagascar et les Comores ont gagné leur part importante de leurs revenus grâce à l'exportation des produits aromatiques.

Les Comores ont bénéficié ces richesses culturelles. Et Sidi A. admet que les cultures de plantation ont été introduites aux Comores par des colons français et anglais, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle et le début de XX^e siècle. De ce fait, de larges espaces leur ont été consacrés : le Bambao, le Pomoni et le Nyουmakélé. Ces vastes superficies ont été monopolisées par les colons qui ont créé des sociétés d'exploitation agricole où les Anjouanais travaillaient en qualité d'ouvriers. Cela a permis à la population locale de maîtriser les techniques culturelles. Après le départ des colons, les producteurs comoriens les ont remplacés. Les plantations fournissent actuellement les seuls de produits que les Comores exportent sur le marché international en concurrence avec d'autres pays. Les problèmes de débouchés sont réels, mais aux Comores, ils sont amplifiés par une politique interne défaillante. Malgré tout, les cultures de rente occupent une place non négligeable dans l'île.

1.2. La place majeure des cultures de rente d'Anjouan

Historiquement, la terre appartenait à la couronne pendant la période sultanine. A la mort du sultan, son héritier en avait la garde. Quant aux sujets, Sidi A. affirme qu'ils avaient le droit de travailler ces terres pour leur propre compte, moyennant une petite redevance à la couronne. Le Sultan n'avait le droit de vendre ces terres que sous certaines conditions particulières. Et vers la seconde moitié du XX^e siècle, le Sultan d'Anjouan donnera des concessions à bail à des Européens. Par la suite, ceux- ci élargiront petit à petit leur superficie agricole. C'est l'une des raisons de l'apparition dans cette île des différents domaines consacrés à l'agriculture commerciale (croquis n°2), tels les domaines de Pomoni, de Patsy, de Bambao et de Nyουmakélé, localisés dans des plaines fertiles. Ils ont produit exclusivement de la vanille, de sisal et d'ylang-ylang destinée à l'exportation.

Croquis n° 2 : LES TERRAINS OCCUPES PAR LES COLONS A ANJOUAN



Echelle

0 2 4 6 8 10 km

Source: SIDI A.

Dépossessions et consciences foncières
aux Comores: le cas de Ndzouani, 1993

L'appropriation des terrains inoccupés a été un facteur de l'aménagement spatial et de la diversification des cultures. Quatre nouvelles plantes ont été introduites : le vanillier, le giroflier, l'ylanguier et le caféier. Elles ont généré de grandes exploitations ainsi que l'apparition des ateliers de préparation de ces produits de rente. Cette activité nécessitant une main-d'œuvre nombreuse, il y a eu recrutement de la main-d'œuvre locale comme cultivateurs, préparateurs et gardiens. Ces ouvriers ont reçu leur salaire journalier et ils ont été initiés aux nouvelles techniques agricoles et aux préparations des produits de rente.

2. Les conditions de développement des cultures de rente

2.1. Les potentiels pédologiques

Anjouan doit son origine aux éruptions volcaniques. Selon les recherches réalisées au cratère de dzialandzé ont, en effet, montré la présence des terrains sédimentaires surhaussées par les soulèvements de sol de l'île. L'absence des fossiles dans l'île semble confirmer cette hypothèse. L'activité volcanique se manifeste progressivement croissante et son résultat est l'altitude plus élevée dans cette île (le mont N'tringui) et culmine à 1.595 m. C'est ainsi que MANICACCI J. admet *qu'Anjouan semble n'avoir jamais fait partie de l'Afrique ou de Madagascar. Elle aurait surgi du fond de l'Océan à l'occasion d'éruptions volcaniques et d'exhaussements sous-marin successifs*. Ces différentes phases d'éruption volcanique l'ont donné la forme initiale. Cette île présente une juxtaposition de reliefs correspondant aux phases volcaniques qui ont des influences sur la morphologie et sur la pédologie de l'île. Cette dernière est caractérisée par la domination des reliefs accidentés dans la partie centrale, par l'ouverture des petites plaines et par l'apparition des cirques. Ces différents espaces géographiques, de nature variée, subissent une altération plus ou moins poussée selon leur ancienneté. Ils sont des sols constitués d'argile, des basaltes et des pouzzolanes avec quelques plaines alluvionnaires qui sont perméables et riches en éléments minéraux. Leurs valeurs physiques et chimiques de ses sols constituent des potentialités agricoles.

En effet, les sols sont des éléments fondamentaux de l'agriculture entant que support direct des plantes dans lequel vivent et croissent les racines. Autrement dit, l'agriculture a des relations étroites avec le milieu naturel, mais celui-ci peut être favorable ou défavorable. C'est pourquoi des chercheurs géographes et des ingénieurs agronomes proposent un choix des sols requis pour diverses cultures : les vanilliers, les girofliers et les ylanguiers. C'est ainsi que LATRILLE E. souligne que le vanillier demande des sols légers riches en humus et en matières minérales dont l'acidité de sol n'est pas fort et le phosphore varie entre 6,5 à 6,9. Il

préfère les sols provenant de la décomposition des roches volcaniques et les alluvions sablonneuses. Ils ne doivent pas être soumis aux crues.

Quant au giroflier pousse sur les différents sols basaltiques et sur les sols sédimentaires pas trop sablonneux. Il se croit bien sur les flancs des collines mais le phosphore doit être à 6,8. *Et les ylanguiers conviennent à presque tous les types de sols et se développent bien sur des sols caillouteux* (HALIDI M.1986). Anjouan, les sols provenant en général de l'éruption volcanique sont fertiles et perméable. Ils facilitent l'extension en tous sens les racines de la plante. Par conséquent, ils conviennent aux cultures de rente. Une vision panoramique sur l'ensemble d'Anjouan permet de constater que les cultures occupent les grands espaces. Cependant, elles ne sont pas seulement soumises à des exigences chimiques, mais aussi à des conditions climatiques, étant donné que les cultures de rente exigent une quantité de chaleur et d'eau bien précise.

2.2. Les facteurs agroclimatiques

L'étude de l'équilibre écologique est l'un des soucis de l'agronomie. Elle repose sur l'identification et sur la caractérisation du climat local. Ce dernier peut influencer favorablement ou non sur les possibilités de la pratique agricole. C'est ainsi que DERRUAU M. affirme que le climat doit être considéré dans ses rapports avec les cultures et non en soi. Chaque culture dépend d'un type climatique : le climat tropical, le climat tempéré et autres. A cet effet, Anjouan est soumise à l'alternance de l'alizé et de la mousson qui lui confère un climat de type tropical.

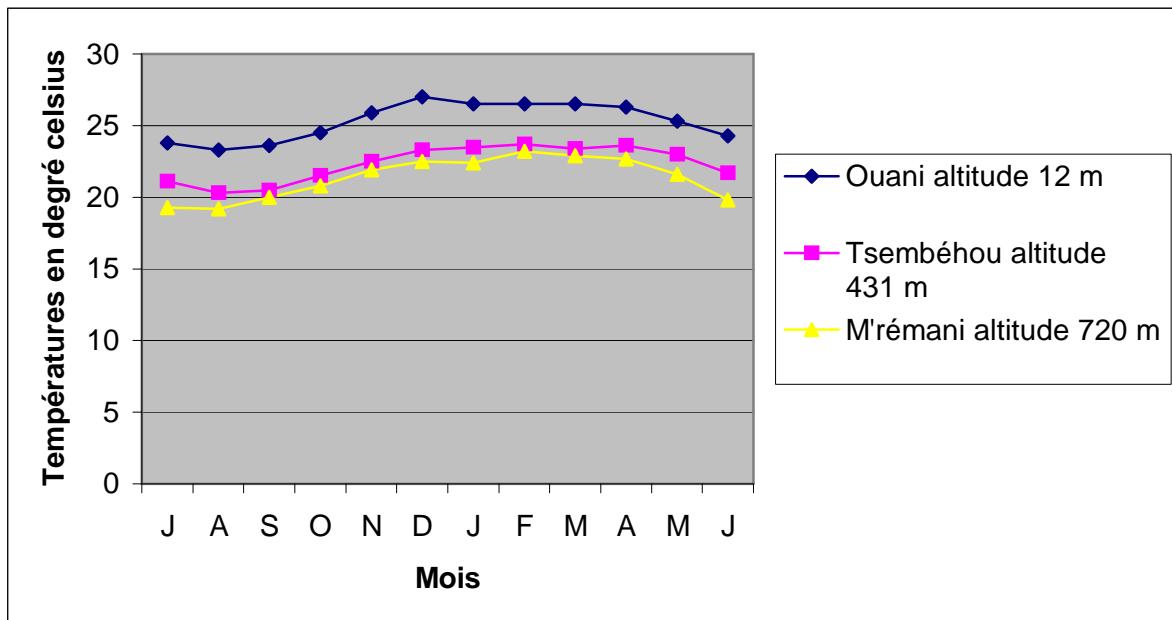
Un climat tropical se répartit en deux saisons bien distinctes : l'une représente la saison chaude et pluvieuse. *Elle correspond à l'été austral et pendant cette période une dépressionnaire s'étend du centre de l'Afrique, de Madagascar et dans l'Océan Indien* (BATTISTINI R.). La masse d'air qui arrive sur l'Archipel des Comores provient de l'Hémisphère Nord après avoir franchi l'Equateur. Elle devient chaude et humide : c'est la saison pluvieuse qui commence au mois de novembre pour se terminer vers le mois d'avril. L'autre saison est sèche et fraîche correspondant à l'hiver austral, elle débute de la mi-mai pour finir au mois d'octobre. A cette période, les pluies sont plus rares et la température oscille entre 14°C et 15°C minima. Pendant cette période, la ZCIT se situe au Nord de l'Equateur. L'Anjouan, comme toutes les îles des Comores, est alors sous l'influence de l'Alizé.

Ces deux saisons constituent un atout considérable pour l'agriculture. Elles permettent la pratique d'une variété de plantes tropicales : des cultures de plantations et des cultures vivrières. Ce climat tropical convient aux cultures de vanillier, de giroflier et d'ylanguier. Ce facteur climatique influe sur les conditions de la croissance et de la production des plantes. Un équilibre écologique s'établit entre les plantes et leurs milieux de développement. Mais en raison des grandes diversités d'altitude et de la forme irrégulière de l'île, le climat local varie assez sensiblement d'une région à l'autre. C'est aussi la raison pour laquelle les plantes de vanille, de girofle et d'ylang-ylang produisent mal quand elles s'éloignent trop de leur optimum biologique. Par conséquent, il faut étudier la température et la pluviométrie, car elles ont une influence sur ces trois sortes de culture.

2.2.1. La valeur de la température sur l'agriculture

Les températures varient dans l'espace et dans le temps. Elles diminuent au fur et à mesure qu'on monte en altitude. En effet, nous faisons une observation générale sur les températures relevées auprès des trois stations différentes de l'île : Ouani, Tsémbéhou et Mrémani.

Graphique n°1 : Les températures en trois stations d'Anjouan



Source : VERIN P. Géographie des Comores, Nathan, Paris, 1984

Les trois courbes ont à peu près la même allure. Leur différence peut s'expliquer par la température régnante et par l'altitude de chaque station. Sur les trois stations, celle de Mrémani se situe à 720 m d'altitude. Il y fait plus froid que dans les autres stations. Au mois d'avril jusqu'en octobre, la température peut diminuer en moyenne à 19°20 C. Comme à

Tsémbéhou qui se trouve à 491 m d'altitude, il fait frais par rapport à Ouani se situant à 12 m d'altitude. La station de Tsémbéhou se trouve au centre de l'île alors que celle de Ouani est installée sur le littoral.

La température moyenne annuelle est d'environ 25°C à Ouani. Cette différence de température sur l'ensemble de l'île a des impacts sur l'aménagement de l'agriculture. C'est pourquoi LATRILLE E. avance que *pour établir correctement l'agriculture sur un milieu, il faut avoir une connaissance précise de la température des lieux*, Vu que la température conditionne l'activité photosynthétique, l'évaporation et les cycles végétatifs. La production peut être quasiment nulle quand la température souhaitée par la plante n'est pas atteinte. Les cultures de vanille, de girofle et d'ylang-ylang ont besoin de certains optima de chaleur pour que ces plantes arrivent à fleurir et à produire des fruits. La plupart des régions d'Anjouan répondent à ses conditions favorables, C'est la raison pour laquelle la plaine de Ouani et ses versants montagnards sont compatibles à l'aménagement des cultures de rente. Contrairement aux zones élevées où on ne pratique pas ces types de plantation pour des raisons d'incompatibilités climatiques. Elles doivent s'adapter aux milieux naturels et aux conditions écologiques.

Cette analyse consiste à montrer la valeur de la température sur l'agriculture. Cette dernière n'a pas seulement besoin d'une certaine chaleur pour sa survie, mais elle nécessite aussi de l'eau pour favoriser sa croissance et sa fructification.

2.2.2. Les précipitations : les besoins en eau de l'agriculture

Anjouan est pluvieuse, mais les précipitations varient d'une région à l'autre suivant son exposition aux vents dominants. Par conséquent, il apparaît ainsi que des régions sont fortement pluvieuses et d'autres zones faiblement arrosées. La pluie est soumise à l'influence de la continentalité et elle augmente en se rapprochant de la mer. Elle diminue à partir de 2.500 m et 3.000 m (croquis n°3). Les inégalités de précipitations s'observent sur les régions : Mramani (1.400 m), Ouani (2.000 mm) et Pomoni (3.000 mm). L'île reçoit plus d'un mètre de pluie par an et Les zones les plus arrosées sont les principaux sommets (N'tringui), les cirques et la région de Pomoni.

De ce fait, l'eau est l'un des principaux éléments nutritifs de la végétation. Elle permet aux plantes de prélever les éléments minéraux dont elles ont besoin. Aucune des fonctions physiologiques ne peuvent s'accomplir sans elle. Lorsque le sol reçoit de l'eau, une partie peut s'écouler en surface et le reste s'infiltre dans le sol. L'eau souterraine peut se présenter sous la forme de l'humidité. Cette humidité alimente les plantes même en l'absence de

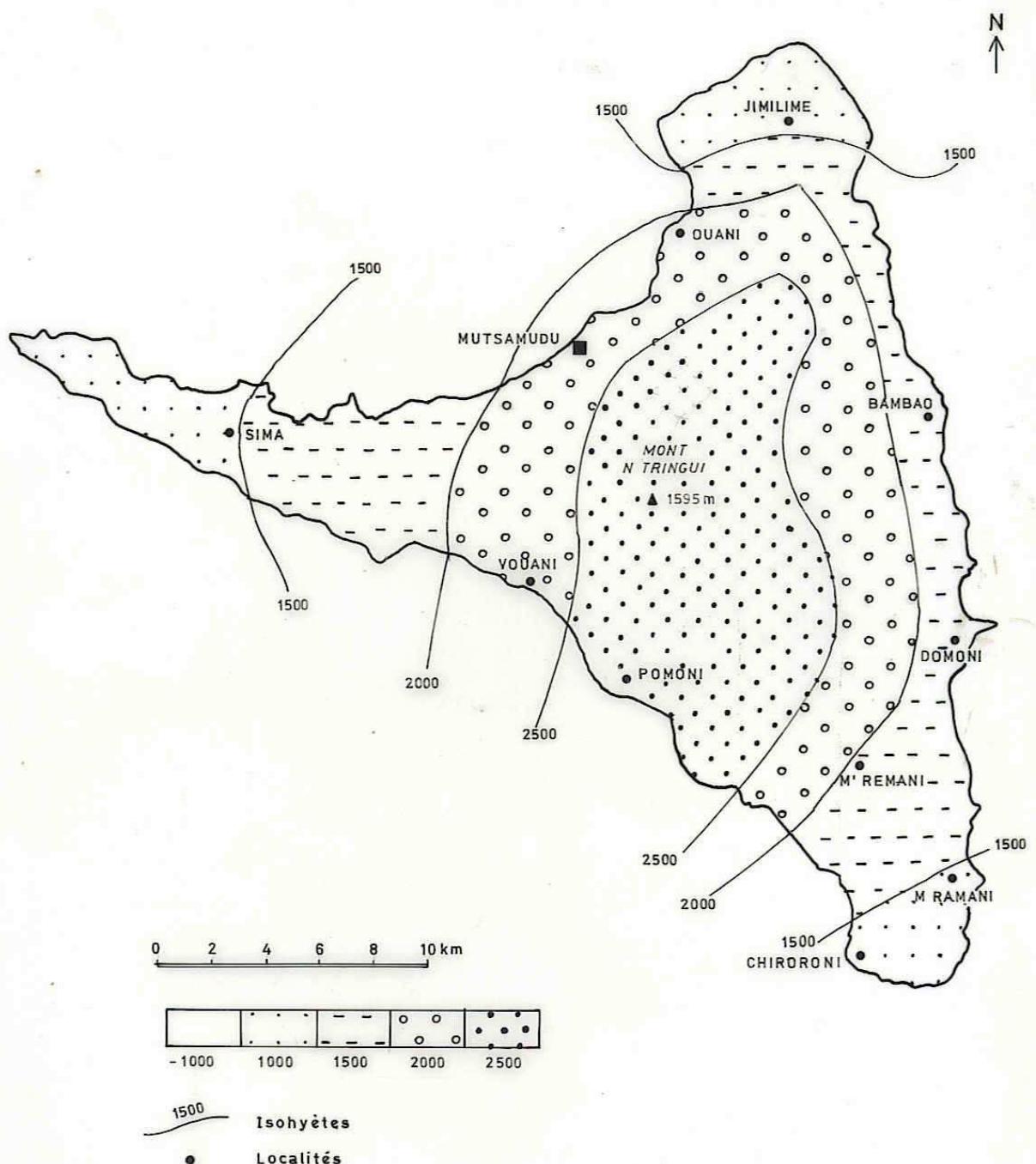
précipitation. En revanche, une partie de l'eau retenue par le sol peut être interceptée par les racines des plantes pour permettre leur croissance.

La demande d'une certaine quantité d'eau et de la chaleur par les plantes assure la croissance et la production de l'arbre. C'est ainsi que LATRILLE E. montre que : « *Le giroflier ne vit que dans les zones à forte pluviométrie, de l'ordre de un mètre cinquante à deux mètres par an. Une saison longue sèche ne convient pas aux girofliers* ». Mais pour que le giroflier fleurisse correctement, il faut que les précipitations se réduisent durant la période d'apparition des inflorescences car trop de pluie favorise le développement des feuilles au détriment des fleurs et des clous. Par contre le vanillier exige une quantité de pluie abondante, de l'ordre de deux à trois mètres par an. Néanmoins, quelques semaines de sécheresse ne peuvent que lui être favorables pour déclencher la floraison et pour favoriser la maturité des gousses.

Quant à la plante d'ylang-ylang, elle ne s'adapte pas à la forte pluviométrie qui réduit la production des fleurs.

Son besoin en eau des plantes est de l'ordre de 1.500 m à 2.000 m par an. L'ensemble de ces facteurs physiques est favorable au développement des cultures. Toutefois, les conditions physiques n'expliquent pas suffisamment la forte concentration des plantations dans l'île. Les facteurs humains contribuent aussi aux succès de l'extension des cultures de rente.

Croquis n° 3 : LA DISTRIBUTION SPATIALE DES PLUIES



Source: Annales météorologiques d'outre-mer et les Comores,
pour une approche géographie

3. Les facteurs humains

3.1. Des importantes ressources humaines en pleine croissance

Anjouan est habitée depuis longtemps par une population vraisemblablement Arabe, Bantou et Perse. D'autres habitants viennent s'ajouter tels que les Européens, les Indiens et les Malgaches. Leur fort métissage ne résulte qu'un seul peuple dont la densité est de 112 habitants au kilomètre carré en 1939 (Maniccaci J.).

Les dernières données démographiques recueillies à l'échelle nationale remontent au recensement général du 15 mai 2000. Elles montrent la population totale résidant aux Comores : 549.315 personnes dont 231.202 personnes vivent à Anjouan. En 2001, on compte 235.678 habitants répartis, sur cinq régions comprenant 91 localités avec la densité de 556 habts / km². Une partie de la population constitue des commerçants, des cultivateurs et des fonctionnaires. Les agriculteurs s'évaluent de 70 % à 80 % car on retrouve aussi dans cette catégorie des commerçants ou des fonctionnaires qui sont exercent cette activité.

Si on compare l'effectif de la population pour les années 2001 et 2000, on constate une augmentation de 4.476 personnes qui correspond à 1,93 % de la population totale. Cette augmentation peut être expliquée par l'arrivée de certains Anjouanais résidents à l'étranger et les nouveaux nés pendant cette période. Si il ne s'agit pas ces deux raisons, il y a eu des erreurs au moment de recensement. Elle est très jeune car plus de 41 % ont moins de 16 ans. Cette croissance démographique présente un potentiel dans le cadre de l'exploitation agricole. Anjouan semble la plus peuplée de l'Archipel des Comores. Mais la répartition de la population est très inégale. Une disparité entre la région du Nord moins peuplée (Ouani) et la région du Sud plus dense (Nyoumakélé) se remarque. La concentration de peuplement au Sud s'explique, d'une part, par les conditions climatiques et en d'autre part, par l'analphabétisme. Elle se caractérise, en outre, par les potentialités quantitatives de ses travailleurs. Ces derniers sont aptes à bien maîtriser les nouvelles techniques agricoles et le trois cinquième devra s'orienter vers le secteur agricole. Anjouan dispose de quelques diplômés en agronomie, mais ils sont sous-employés. L'exploitation des cultures de rente donne naissance à des associations régionales et nationales.

3.2. Les organisations professionnelles naissantes

Les cultivateurs des produits d'exportation se sont organisés en association depuis les années 90 : l'association des exportateurs des produits naturels d'Anjouan. Son objectif est de défendre leurs intérêts. Chaque filière de ces trois produits d'exportation vient de s'organiser en micro association :

- AEPNA : Association des exportateurs des produits naturels d'Anjouan ;
- OCOVA : Organisation comorienne de vanille ;
- APDYA : Association des produits distillateurs d'ylang-ylang à Anjouan.

Les micros associations sont sous la direction de la Maison des épices. Celle-ci fournit des matérielles agricoles et organise des formations destinées aux cultivateurs. Cette motivation de regroupement est liée à l'implantation du laboratoire d'analyse et à la volonté d'en maîtriser le fonctionnement. La Maison des épices préconise l'amélioration des conditions techniques agricoles. Cette organisation interprofessionnelle s'avère indispensable pour provoquer une réelle concertation entre les opérateurs et une meilleure circulation de l'information à tous les niveaux.

3.3. Les techniques culturales

3.3.1. L'entretien des cultures

Les vanilliers et les ylanguiers exigent des entretiens et des soins. Ils favorisent la croissance et l'inflorescence de la plante. Entre ces cultures, les plus entretenuées sont les vanilliers et ils sont plantés en longues rangées espacées de 1 m à 1,5 m. Leur entretien est indispensable pour :

- enlever les mauvaises herbes à la base des plantes ;

- protéger les plantes contre les maladies et les insectes ravageurs ;
- déposer à la base de la plante des herbes fertilisantes.

A partir d'une vision panoramique de chacune des cultures, on aperçoit que les plantations de vanille apparaissent comme les mieux soignées. L'entretien des plantes consiste à remplacer les plants morts et à empêcher les lianes de grimper trop haut sur les arbres. Les agriculteurs préfèrent de le faire enrouler autour des branches de pignon d'Inde. Ce fait les facilite de fertiliser artificiellement les fleurs de vanille. Pendant la floraison de la vanille, la fécondation doit s'effectuer à la main. Actuellement, dans les plantations, on laisse certaines herbes pour éviter une érosion éventuelle et pour maintenir l'humidité de sol. Les branches protègent les lianes contre les rayons solaires car elles n'aiment pas trop la sécheresse. En outre, Il faut remplacer les lianes et les tuteurs dans le cas où ils ont contracté une maladie.

L'entretien des girofliers et des ylanguiers n'est pas compliqué comme celui du vanillier. L'ylanguier doit être correctement entretenu et taillé pour conserver sa potentialité de production. Sa hauteur ne doit pas dépasser deux mètres. Le fait de maintenir la plante d'ylang-ylang à une taille moyenne favorise la production abondante et facilite la cueillette des fleurs. Des succès, cette culture se répand dans l'île car elle convient aux paysans parce que l'entretien de la plante est moins pénible. Contrairement aux girofliers qui peuvent dépasser 10 à 20 m de hauteur.

3.3.2. Les fumures utilisées dans les plantations

Les vanilliers, les girofliers et les ylanguiers sont des plantes exigeant des éléments nutritifs. D'après les enquêtes effectuées auprès de certains agriculteurs qui n'utilisent pas des produits chimiques pour fertiliser leurs plantations, ils emploient des apports de matières organiques comme le bois en décomposition, les bourres de coco et les troncs de bananier. Ces matières organiques fertilisent la terre et permettent un développement très rapide de la plante. Cette fertilisation contribue à créer les conditions favorables à la croissance de la plante et au déclenchement de la floraison.

Certains cultivateurs avancent qu'il est indispensable d'enfouir les débris végétaux des récoltes précédentes pour fertiliser le sol. Celui-ci doit être riche en matière organique. La fumure organique donne d'excellents résultats à condition d'être bien décomposée. On utilise aussi le fumier de compost avec de la poudrette des parcs à bœufs. Cette fumure doit être placée à la base des lianes car les vanilliers ne sont pas capables de se fertiliser eux-mêmes. Ils exigent plus d'engrais, contrairement aux girofliers et aux ylanguiers.

L'exploitation des cultures de rente doit, par ailleurs, respecter le calendrier agricole.

3.3.3. Le calendrier agricole exploité

Le cultivateur doit connaître le calendrier agricole, car l'agriculture ne se fait pas à l'aveuglette. L'agriculteur doit savoir les phases végétatives, la période de préparation du sol et celle de plantation.

Le calendrier que nous présentons, a été établi à partir des enquêtes effectuées auprès des agriculteurs dans différentes villes ou villages : Ouani, Patsy, Bambao, Jimilimé, Mrémani et Pomoni. Sur 180 cultivateurs enquêtés, 80 % ont répondu de la même manière. Leurs réponses ont été unanimes et ont contribué à dresser ce calendrier.

Tableau n° 1 : le calendrier agricole

Les cultures	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Les vanilliers	(x)	(x)	(x)	(x)		(:)	(:)	(:)	(:)	(x)	(x)	(x)
Les ylanguiers	(+)	(+)	(x)	(x)	(:)	(:)	(:)	(:)	(:)	(:)	(+)	(+)
Les girofliers	(+)	(+)	(x)	(x)	(:)	(:)	(:)	(:)	(:)	(+)	(+)	(+)

Source : enquête personnelle. Mars 2005

Les légendes :

(+) : la période de plantation (x) : la phase de croissance

(-) : la phase de floraison (:) : la phase de cueillette

Le tableau montre que la culture de vanille commence être plantée dans les derniers mois de sécheresse, d'août en septembre. Les vanilliers poussent à la moindre pluie. La première floraison se produit, en général, vers la deuxième année de sa plantation. Elle commence au mois d'octobre et se poursuit jusqu'au mois de décembre. La floraison dépend de la région agricole et la fécondation se fait à la main pendant trois mois. Les gousses atteignent leur taille définitive au bout de 6 à 8 semaines, et il leur faut 8 à 9 mois pour arriver à maturité. La cueillette des gousses commence au mois de juin, mais chaque région a son propre calendrier. Ensuite, on plante le giroflier pendant la période pluvieuse de novembre à février. La phase de sa croissance est lente et au bout de 18 mois à 2 ans les girofliers n'atteignent que 50 à 70 cm de hauteur. La floraison commence à partir de la cinquième ou sixième année. Les boutons floraux apparaissent de mai à août et se développent lentement. Ils commencent à s'ouvrir à partir de février jusqu'à avril, soit 8 à 9 mois environ après leur apparition. La récolte des clous ne devient rentable qu'au bout de 10 ans.

En ce qui concerne la plantation d'ylang-ylang, elle se fait de novembre à février. La première fleur apparaît au bout de 4 à 5 ans et la production s'avère bonne jusqu'à 20 ans. La récolte des fleurs d'ylang-ylang se passe à chaque deuxième ou troisième semaine, surtout du mois de Juin au mois de Septembre. Au-delà, aucune fleur n'est à récolter surtout pendant la période pluvieuse.

Le succès de la culture de vanille, d'ylang-ylang et de girofle à Anjouan est dû à une série de facteurs. D'abord, l'île d'Anjouan se situe dans une zone tropicale, dont le climat convient très bien à ces plantes. Ensuite, les sols sont perméables et fertiles. L'extension considérable des cultures de rente est le résultat des efforts de 80 % des paysans. Les agriculteurs cultivent plus de 10 millions de pieds de liane, 12 millions de plant de girofle et 6 millions de pied d'ylanguiers.

L'étude des conditions physiques et humaines nous amène à aborder les exploitations agricoles.

Chapitre II

Les exploitations agricoles aux techniques traditionnelles

La couverture de l'île par des cultures d'exportation traduit le succès de la plantation.

L'expansion des cultures sur l'ensemble de l'île, les littoraux, les vallées et les versants de montagne, est due à l'augmentation des cours stimulant les planteurs. Ces derniers se lancent dans l'exploitation de nouvelles plantations de cafiers et de poivriers. L'essor des cultures de rente est remarquable et la réussite de cette activité fait vivre de nombreux agents économiques : les producteurs, les collecteurs, les préparateurs et les exportateurs. Indiscutablement, elle contribue à la richesse de l'île.

1. Les principales cultures de rente exportatrices

1.1. La culture de la vanille

La vanille est le premier produit d'exportation de l'île qui est connue sous le nom de « lavane » aux Comores. Elle est très recherchée surtout par les entreprises de parfumerie grâce à son agréable arôme naturel. Celle-ci est achetée verte aux paysans puis vendue à l'extérieur après avoir été préparée. Elle est repartie en trois catégories au moment de son exportation.

La vanille est classée par les botanistes dans la famille des orchidées. L'espèce la plus répandue dans les plantations d'Anjouan est la « *vanilla planifolia* ». Et les fleurs de la vanille sont des orchidées qu'il faut fertiliser artificiellement. Elles fournissent de nombreuses gousses. L'exploitation de la culture de la vanille se fait par famille (photo n°1). Ce sont les personnes âgées qui s'intéressent surtout à cette culture. Elles utilisent des techniques traditionnelles dans l'exploitation de vanille. Cette plante n'aime ni trop de soleil ni trop de froid. A ce fait, elle doit être fortement ou faiblement ombragée. Les planteurs utilisent les arbres tels que les pignons d'Inde et les goyaviers. Ils soutiennent les vanilliers et créent de l'ombre.

Le vanillier commence à produire après deux ans de sa plantation. Dès l'apparition des fleurs, la pollinisation se fait par la main de l'agriculteur : les fleurs ne forment jamais de gousses si l'homme n'intervient pas à leur fertilisation. Les gousses mûrissent sept mois après la fécondation de la fleur (photo n°2). Leur maturité se traduit par une teinte ombrée à la base des fruits sans que les gousses ne soient fendues. L'introduction de nouvelles lianes est en cours de réalisation dans le but d'améliorer la production de vanille.



Photo n°1 : La culture de vanille à Bazimini
Cliché : auteur



Photo n°2 : De belles gousses de vanille de la région de Ouani
Cliché : auteur



Photo n°3 : la préparation de la vanille à Ouani
Cliché : auteur

1.2. La culture d'ylang-ylang

Les paysans anjouanais sont conscients de danger de la monoculture. Pour pallier ce problème, ils se lancent dans un processus de diversification des cultures de rentabilité. A coté de la vanille, d'autre culture est introduite. Il s'agit de la plante d'ylang-ylang.

Cette plante à parfum constitue le troisième produit commercialisé à l'étranger. Elle peut rapporter plus de 500 millions de francs comoriens par an. Elle est cultivée dans l'ensemble de l'Archipel des Comores et surtout dans l'île d' Anjouan. Cette potentialité agricole n'est pas négligeable. C'est ainsi que des auteurs affirment que l'Union des Comores est le premier producteur mondial des huiles essentielles car elle produit un peu plus de la moitié du marché international. La commercialisation dure toute l'année.

Le parfum d'ylang-ylang est doux, aussi est- il utilisé dans la médecine traditionnelle et dans les parfumeries. Une société française installée à Bambao et celle de Mamadaly à Mutsamudu se chargent de la collecte des huiles essentielles. La première distille aussi différentes fleurs telles que l'ylang-ylang et le palmarossa. Cette dernière plante est cultivée pas forcément sur des surfaces caillouteuses, mais aussi sur des espaces à faible pente. Elle convient presque à tous les types de sols. Celle-ci doit être taillée pour que la hauteur ne dépasse pas deux mètres (photo n°4).

Empêcher la plante de grandir de plusieurs mètres favorise la production de fleurs et en facilite la cueillette. Celle-ci s'effectue de très bon matin ou bien dans l'après-midi car les fleurs doivent être stockées à l'abri du soleil et de la chaleur. Elles sont distillées dans des alambics. Les produits obtenus seront classés en séries: le super extra, l'extra premier, le second et le troisième. La classification des huiles essentielles se fait suivant leur degré. Les alambics se situent dans les villes suivantes : Bambao, Nyoumakélé, Gégé, Bandrani et Jimilimé. Toutefois, les régions de Jimilimé et celle de Bambao jouent un rôle important dans la production des fleurs et la commercialisation. Ces deux régions peuvent produire 9000 kg de fleurs d'ylang-ylang, soit 9 tonnes de fleurs par an.

Un des facteurs encourageant les Anjouanais à cultiver l'ylang-ylang s'avère la cueillette des fleurs qui se fait chaque semaine. Ainsi, il s'agit une activité permettant aux cultivateurs d'obtenir l'argent utilisé au quotidien. Mais la production des fleurs diminue pendant les périodes pluvieuses. Un nombre important de familles anjouanaises s'intéressent de ces ressources, mais la fluctuation du cours des fleurs aux producteurs est fréquente.

C'est la raison pour laquelle certains paysans préfèrent remplacer les plantes d'ylang-ylang par les cultures de manioc et de banane. Ce fait entraîne le déclin de la production en ylang-ylang.



Photo n°4 : la culture d'ylang-ylang à Bambao
Cliché : auteur

1.3. La culture de girofle

Il y avait plusieurs années, les Comores étaient entre les mains des colons français et ils s'intéressaient aux îles pour leurs matières premières agricoles. Les cultures valorisées, telles que les girofliers occupent une place non négligeable jusqu'à maintenant (Photo n°5). Ils doivent être plantés à une distance de sept mètres les uns des autres, pour favoriser leur développement et de leur production. Ceux-ci commencent à produire entre la sixième et la septième année.

Les clous de girofle sont les fleurs épanouissent sur le giroflier (photo n°6). Arrivée à leur maturité normale, ils prennent une couleur rose tendre. La cueillette doit se faire rapidement car, dès que les clous prennent une teinte rouge foncée car les pétales s'épanouissent et tombent. La production du girofle obéit à un cycle végétatif de quatre à cinq ans comprenant, une bonne et une mauvaise récolte. Les clous doivent être séchés au soleil et ils deviennent bruns avec un reflet fauve. Quand ils sont bien secs, on les met dans des sacs, et ils peuvent se conserver très longtemps.

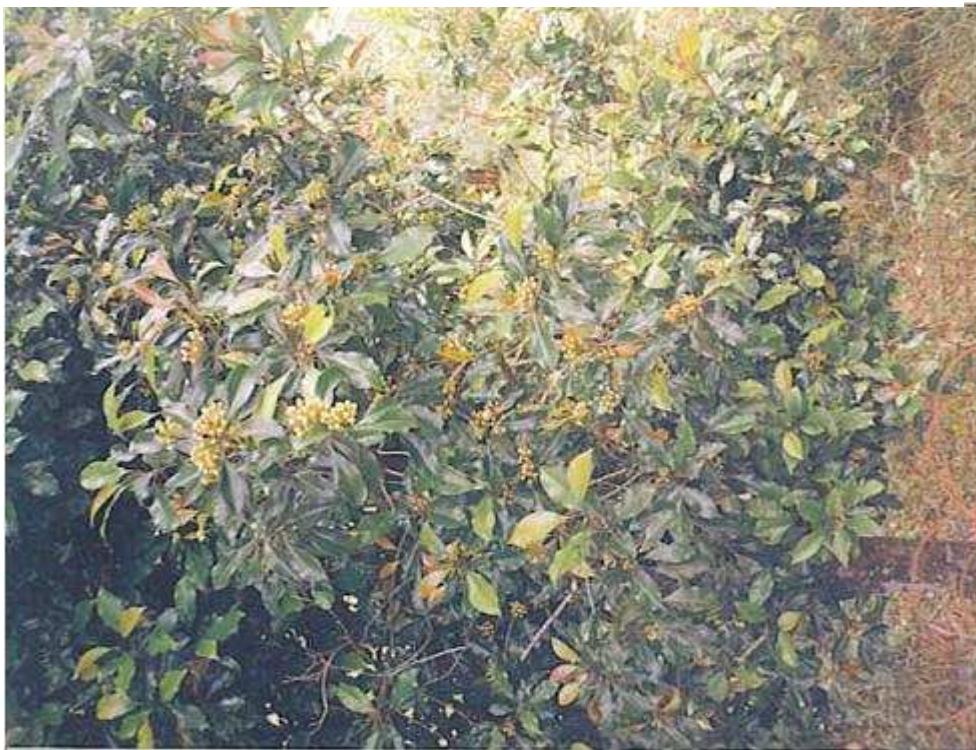
70 % de tonnage de clous proviennent essentiellement de l'île d'Anjouan. L'Union des Comores occupe une place très importante sur le marché international dans le cadre de la commercialisation des clous de girofle. La réussite de cette plantation est due car les techniques utilisées sont faciles : les agriculteurs les assimilent très rapidement.



Photo n°5 : la culture de girofle dans la région de Koki

Cliché : auteur

Photo n°6 : l'épanouissement des clos de girofle (la région de Patsy)
Cliché : auteur



2. Les autres activités agricoles dans l'île

2.1. Les cultures de rente secondaires

La diversification des produits de rente destinés à l'exportation contribue à l'augmentation des revenus et à l'aménagement des terrains agricoles. Les nouvelles cultures introduites sont qualifiées annexes et elles sont prévues pour être vendues sur le marché local. Celles-ci sont cultivées sans engrais ce qui explique l'insuffisance de la production. Ces cultures sont principalement :

- ***du poivre*** : la culture se fait dans la cour de la maison et également à la campagne,
- ***de la cannelle*** : on en trouve occasionnellement et certains poussent à l'état sauvage. Ce produit est consommé localement surtout dans la préparation du thé, de la tisane et des gâteaux.
- ***de gingembre*** : est cultivé dans les régions humides comme celle de Nyoumakélé et celle de Pomoni, mais la production reste aussi faible.

Certains producteurs préfèrent envoyer leurs productions de gingembre et de poivre à Mayotte car le prix y est très élevé par rapport à Anjouan. Cependant, la commercialisation à destination de Mayotte n'est pas officielle et elle se fait de façon clandestine, parce que le

gouvernement des Comores et celle de Mayotte n'ont pas signé de convention en matière des échanges commerciaux. Sans dégager une recette d'exportation très considérable, ces produits accroissent, toutefois, les revenus des agriculteurs et des marchands ambulants.

Les cultures de gingembre et de poivre dominent le paysage de la région de Nyoumakélé. Elles figurent parmi les cultures les plus appréciées des paysans. Mais elles sont faites sans engrais et la technique rudimentaire caractérise l'agriculture anjouanaise. D'autre part, la faiblesse des ressources financières des familles nuit à la modernisation de cette culture.

2.2. Les cultures vivrières

Le système de culture est essentiellement vivrier et il a pour but de fournir une récolte qui satisfait les besoins de la famille. Ces cultures sont faites en association : le manioc, le maïs, l'ambrevade et la patate douce. Les cultures vivrières ne sont pas exigeantes à des techniques complexes. Il s'agit simplement des opérations de défricher et de labourer.

En orientant délibérément l'économie agricole vers la production des cultures riches à haute rentabilité, le plan quadriennal a tendu à sacrifier certaines cultures vivrières, non commercialisées sur le marché international. La production est insuffisante mais elle n'arrive pas à combler le déficit alimentaire de la population. C'est la raison pour laquelle l'Etat comorien importe du riz, de la farine ainsi que d'autres produits alimentaires.

Pourtant, la pratique des cultures arbustives n'a pas provoqué une diminution de la production vivrière. Au contraire, à cause de la chute des cours d'échanges mondiaux des matières premières, certains cultivateurs ont détruit les cultures de rente, pour les remplacer par des cultures vivrières. Ils ont ainsi favorisé la multiplication de nombreux arbres fruitiers tels que les arbres à pain et les agrumes. En guise d'exemple, ces derniers ont progressé respectivement de près de 2.000 tonnes et de plus de 1.200 tonnes entre 2001 et 2002.

La production de bananes a connu également évolué grâce à l'introduction de nouveaux plants. Les bananiers, cultivés en association, durent dix ans. Les paysans entretiennent par replantation des rejets, ce qui permet une récolte continue et évite les périodes de manque. Cet entretien est assez simple : une seule nécessité, il s'agit d'enlever les feuilles sèches qui gênent le développement de la plante. Les techniques se caractérisent aussi par l'entretien et la sélection des plans plus résistants. Elles ont eu des impacts non négligeables car les productions de banane augmentent de 59.000 tonnes en 2004 contre 40.000 tonnes en 2003.

Le manioc, planté par boutures de tiges, peut donner sa première production sept à huit mois, mais les paysans préfèrent attendre plus longtemps. Pour accueillir le précieux produit, ils arrachent l'ensemble du pied.

La culture de la pomme est la nouvelle culture introduite à Anjouan. Elle progresse aussi très bien malgré les problèmes de commercialisation rencontrés l'année précédente. Les cultures vivrières sont associées des certaines d'autres cultures de rente. Elles engendrent différentes catégories d'agents économiques.

3. Les catégories d'acteurs économiques des cultures de rente

Les cultures introduites à Anjouan ont favorisé l'apparition de plusieurs acteurs économiques. Ce sont en général les producteurs, les collecteurs, les préparateurs et les exportateurs.

3.1. Les producteurs

Auparavant, les producteurs étaient des étrangers. Actuellement, ce sont des Anjouanais qui ont pris la relève dans les produits de rente. Les producteurs représentent le tiers de la population. La majorité des paysans les cultive dans leurs propres champs et le peu de personnes reste travaille en qualité de métayers. C'est le cas à Nyoumakélé, à Bambao M'tsangwa et à Pomoni. La Société de Bambao utilise les Anjouanais dans les plantations comme ouvriers qui reçoivent leur salaire mensuel.

3.2. Les collecteurs

Les collecteurs sont les personnes qui achètent les produits de rente dans les différentes villes et villages. Ils sont allés dans les régions productrices de vanille, de girofle et des fleurs d'ylang-ylang et en achètent pour le compte de leurs patrons. Nous distinguons deux sortes de collecteurs : les collecteurs proprement dit et les collecteurs intermédiaires. Ce sont les premiers qui engagent les collecteurs commissionnaires surtout dans les régions enclavées. Selon les enquêtes, la Société Bambao M'tsangwa et celle de Mamadaly à Mutsamudu disposent de collecteurs intermédiaires dans les différentes régions telles que Jimilimé, Hojoho et Sima.

Un collecteur vanillier peut avoir de 50 à 100 kg de vanille vert en une année. Quant au collecteur de girofle, il achète par jour, 2 à 10 tonnes de clous de girofle secs en une saison (en moyenne). La collecte s'effectue tous les jours. Les producteurs ont le choix d'écouler son produit soit auprès des collecteurs de la région soit des collecteurs des autres zones. Pour les convaincre de vendre leurs produits chez eux, les collecteurs possèdent des magasins d'alimentation générale où les paysans s'approvisionnent en produits de première nécessité. C'est le système de marketing pour encourager les paysans producteurs à écouler leurs produits chez eux. Enfin, les collecteurs doivent rester fidèles à leurs clients.

3.3. Les préparateurs

Ce sont des Européens, des Indiens ou des Comoriens. Ils préparent soit de la vanille soit les fleurs d'ylang-ylang. Les lieux de préparation de ces deux plantes à Anjouan sont situés aussi bien dans les villes que dans les villages. C'est ainsi que selon Sidi. A, la préparation de la vanille à Ouani et à Domoni a commencé depuis 1953 et on comptait quatre grands préparateurs en 1972. Il s'agissait de Mohamed Ahmed, Ahmed Abdallah, Mamadaly et Youssouf Ahmed.

Suivant les enquêtes, nous avons aperçu que le nombre des préparateurs a augmenté ces dernières années dans les villes. Actuellement, on enregistre plus d'une dizaine de préparateurs et Ils concurrencent la Société Bambao. Les préparateurs la vanille et d'ylang-ylang engagent des ouvriers. Ces derniers sont nourris et payés pour travailler toute la journée. Leur salaire est journalier et il correspond à 1.750 francs comoriens. D'après les enquêtes, les ouvriers sont, en général, des originaires des villages de Bazimini, de Koki, de Patsy, de Bambao M'tsangua et de la région de Nyουmakélé. Le dernier recensement effectué sur l'île affirme qu'il existe 588 alambics dont 427 fonctionnels.

3.4. Les exportateurs

Les Anjouanais cultivent la vanille, le girofle et l'ylang-ylang, mais leur La production doit être vendue à l'extérieur. Cette commercialisation est faite par des opérateurs économiques étrangers et nationaux qui sont : Mamadaly, Charles Boyer, Bambao Tropical, Ibrahim Mohamed Allaoui, Henri Maurice et Kalfan Amir. Les exportateurs déclarés assurent 30 à 60 % des exportations officielles. Certains envoient pourtant leurs produits de manière clandestine vers Mayotte car les prix de la vanille, du girofle et d'huiles essentielles y coûtent très cher comparé à Anjouan. Un chauffeur de vedette assurant la liaison maritime entre Anjouan et Mayotte affirme qu'il peut transporter une à deux tonnes de vanille et cent litres d'huiles essentielles vers l'île Mahoraise. Cette quantité est relativement importante. L'Etat n'arrive pas à contrôler les exportations clandestines à destination de l'île française du Canal de Mozambique (Mayotte). Il semblerait que certains responsables de l'Etat anjouanais sont impliqués dans cette affaire.

4. Les structures sociales agraires

Avant l'arrivée des colons à Anjouan, la terre appartenait à l'ensemble de la population. Chaque citoyen pouvait cultiver sa propre parcelle sans problème. Ce n'est qu'à l'arrivée des étrangers qu'il s'est implanté une autre structure. Il s'agissait d'accaparer les terrains afin de se déclarer propriétaire. Cela a entraîné l'apparition des propriétaires privés.

La répartition des propriétaires permet de connaître comment ils exploitent les terrains à Anjouan. Le développement des activités agricoles entraîne l'apparition de deux formes distinctes de production. Il s'agit du faire-valoir direct et du faire valoir indirect. Seule une analyse détaillée et spatiale de tous les éléments permettent d'apporter quelques éclaircissements sur ces faits.

4.1. Le mode de faire-valoir direct

Les Anjouanais sont des cultivateurs et ils continuent d'être des agents de la terre. Les paysans cultivent à la fois les cultures vivrières et les cultures de rente dans leurs propres champs : c'est le mode de faire-valoir direct bénéficiant de forts pourcentages de personnes :

- 90% des zones rurales,
- 50% des zones urbaines.

Nos enquêtes effectuées sur terrain donnent ces informations suivantes. Anjouan est subdivisé en cinq régions distinctes. Et nous avons interrogé quelques propriétaires fonciers citadins et ruraux de chaque région. Dans chacune des cinq régions de l'île (Ouani, Nyoumakélé, Mutsamudu, Domoni et Sima), nous avons interrogé en totalité 180 cultivateurs à Anjouan dont 90 personnes dans les villes et le reste dans les régions rurales. Dans les grandes villes, sur 90 cultivateurs, 38 personnes exploitent leurs propres champs et 52 personnes à titre de métayer. Cette différence s'explique par le fait que les propriétaires fonciers deviennent des commerçants ou des fonctionnaires. Ils n'ont pas le temps de se consacrer dans l'activité agricole. Par conséquent, ils louent ses terrains à des personnes et ils partagent la récolte, chaque année, suivant leur compromis. Hormis les propriétaires fonciers ruraux, nous avons également discuté avec 90 personnes des villages dont 82 individus s'attachent à la valorisation de leurs propres champs. Nous pouvons conclure que le mode de faire-valoir direct recule en zones urbaines. Les terrains agricoles ne sont plus exploités directement par leurs propriétaires car ces derniers occupent d'autres emplois.

4.2. Le mode de faire-valoir indirect

Le système de faire-valoir indirect est apparu depuis que les colons avaient occupé les deux tiers des terres anjouanaises. Ils s'étaient rendus maîtres des meilleures terres, les plus fertiles et les plus entretenues. C'est ainsi que les cultivateurs anjouanais devaient s'adresser aux propriétaires étrangers pour demander des espaces libres afin de les mettre en valeur par les cultures de rente. Dans certains cas, les propriétaires accordaient un lopin aux paysans et en échange, ils avaient droit à une partie de la récolte. La part attribuée aux propriétaires fonciers peut être soit le tiers soit la moitié de la production. ROBINEAU. C. avance que tous les travaux sont à la charge des métayers, qu'il s'agisse des cultures vivrières ou des cultures de rente. De son côté, SIDI A. affirme que la terre est généralement donnée dénudée et que le propriétaire de terre ne fournit ni plants ni tuteurs.

Dès le départ des colons, certaines terres ont été accaparées par des aristocrates anjouanais. Ils appliquent le même système que les colons. C'est dire que le mode de faire valoir indirect est un système d'exploitation hérité par les colons. Le système de métayage ne s'est pas développé car le droit coutumier traditionnel du pays n'a pas prévu le contrat de métayage. La question de métayage se règle ainsi par un accord entre le propriétaire et le métayer.

5. L'aménagement des cultures dans la région de Ouani

Historiquement, la région de Ouani est appelée Basra, une ancienne ville de l'île. Sur cette dernière, rasée par un raz-de-marée, s'est créée une autre Ouani qui a donné le nom de la région. Ce nom indique donc à la fois la ville et l'ensemble de la région. Elle se situe au Nord-Ouest de l'île et est limitée par des versants de la chaîne montagnarde (la Vigie au Nord, M'zingazou à l'Est et Djandjana au Sud) et des cirques. Une baie borde la partie occidentale de la plaine et une colline occupe la partie centrale qui s'appelle Shilimansijou culminant à 133m. La spatialisation de la région permet de mieux comprendre les aménagements urbains et agricoles (croquis n°4).

La région comporte une ville et des villages : Ouani, Barakani et N'gnatrangua. Cela s'ajoute aussi Jimilimé, Tsémbéhou, Chandra, Koki, Bazimini et Patsy. Les habitants ont aménagé la plaine et les versants des montagnes pour leurs cultures. Ils exploitent des cultures vivrières pour leur autosubsistance et des cultures de rente destinées à l'exportation. Parmi les cultures d'exportation, figurent les vanilliers, les ylanguiers et les girofliers. Les paysans associent les cultures de rente à celles vivrières et fruitières sur presque tous les terrains. La diversité des cultures pratiquées dans cette région montre que les conditions physiques sont compatibles à l'agriculture. La région de Ouani est une zone à multiples activités. Outre les

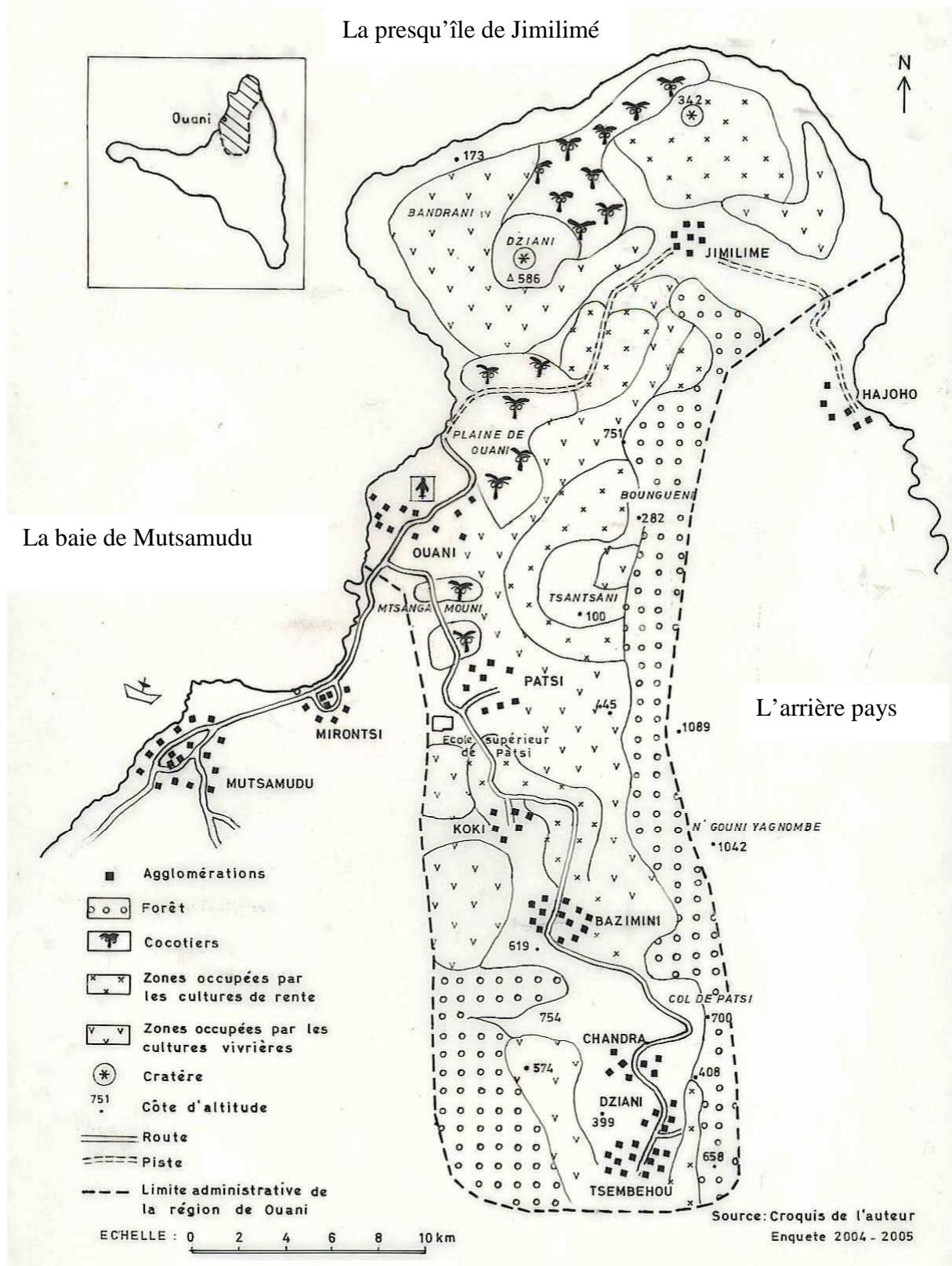
bureaux administratifs, c'est dans cette région que se trouve l'aérodrome d'Anjouan. Cette région est parmi les plus dynamiques car la plupart des infrastructures sont installées : le groupe hydrogène d'Anjouan, L'école supérieure de Patsy, l'aérodrome de Ouani et l'aérodrome de Ouani.

Il faut aussi souligner le développement de la ville de Ouani qui ne cesse d'occuper une place essentielle grâce aux cultures de rente et aux vivrières. Mais la région est en voie de dégradation pour de multiples raisons. La technique agricole utilisée facilite l'érosion des espaces agricoles. Les systèmes de couper des grands arbres amplifient la détérioration des zones agricoles. Ensuite, des rivières traversent la région, mais, elles ne sont que saisonnières. Cependant, des tonnes de terre sont ravagées par les écoulements d'eau vers la mer à chaque saison pluvieuse. Les rivières qui irriguent la région de Ouani sont : Mro-wamuji, Mro-wamrombwé et Mro-wachiromadzi. En outre, l'extraction de sable aux différentes plages bordant la plaine provoque la dégradation du littoral. Les rives limitant la région, de sablonneuses sont devenues totalement caillouteuses ce qui présente un danger pour la région de Ouani.

L'étude régionale de l'aménagement des cultures de rente dans la plaine de Ouani et ses conséquences nous amènent à présenter la place occupée par ces cultures au niveau de chaque région.

Croquis n° 4 :

La répartition des cultures de rente dans la région de Ouani



6. La répartition des productions agricoles commercialisées par région

Anjouan est une île de l'Archipel des Comores avec une superficie de 424 km². Elle est subdivisée en cinq régions bien distinctes : Mutsamudu, Domoni, Ouani, de Sima et Nyoumakélé. Elles se consacrent toutes aux deux types de cultures agricoles. D'une part, les cultures vivrières sont axées sur le manioc, les bananiers, les patates douces et un peu de riz de montagne. D'autre part, les cultures de rente ont été consacrées au départ à la canne à sucre, mais elles ont été remplacées par les plantes à parfum. Elles couvrent 35 % de l'île. Les cultures sont exploitées par des paysans anjouanais. La totalité de la production est exportée vers les pays industrialisés. Nous pouvons en déduire que l'économie d'Anjouan est essentiellement rurale.

L'économie de l'île se caractérise en partie par son agriculture. Chaque région exploite ces cultures et elle contribue à développer l'économie nationale. Le croquis n°5 indique la répartition, en tonnage ou en mètres cubes, des cultures de rente au niveau régional. Nous rappelons que cette carte a été établie à partir de notre enquête effectuée à la Chambre de commerce. Le premier fait à souligner est la place essentielle tenue par les cultures de rente.

La région la plus investie dans la culture de la vanille est celle de Ouani. Quant à la culture d'ylang-ylang, elle domine la région de Domoni et celle de girofle s'impose dans la région de Sima. La région, de Nyoumakélé s'adonne d'avantage aux cultures vivrières, tandis que les plus actives en cultures de rente sont celles de Sima, de Ouani et de Bambao. La région de Mutsamudu est la plus dynamique comparées aux autres régions grâce à la présence du port, de la concentration des activités commerciales et les différents bureaux administratifs.

Le port joue un rôle primordial au niveau tant national qu'international car tous les produits importés et exportés y passent, à l'exemple des produits de rente. Ces derniers demeurent une des sources principales de son revenu brut. Mais le développement de ces cultures dépend de la politique du gouvernement. C'est la raison pour laquelle il existe une prédominance des plantes à parfum.

7. La subdivision des cultures de rente sur l'ensemble de l'île

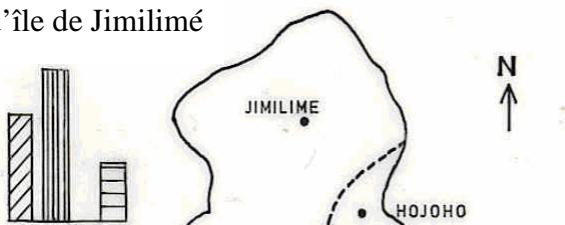
La vanille, le girofle et l'ylang-ylang sont les principales cultures aromatiques auxquelles les paysans anjouanais consacrent leur temps. Elles se développent grâce aux conditions physiques (un sol basaltique fertile et un climat favorable) et aux facteurs humains.

Elles constituent des sources de revenus monétaires de la population. Cette filière joue un rôle important dans l'économie de l'île car elle représente 80 % des exportations.

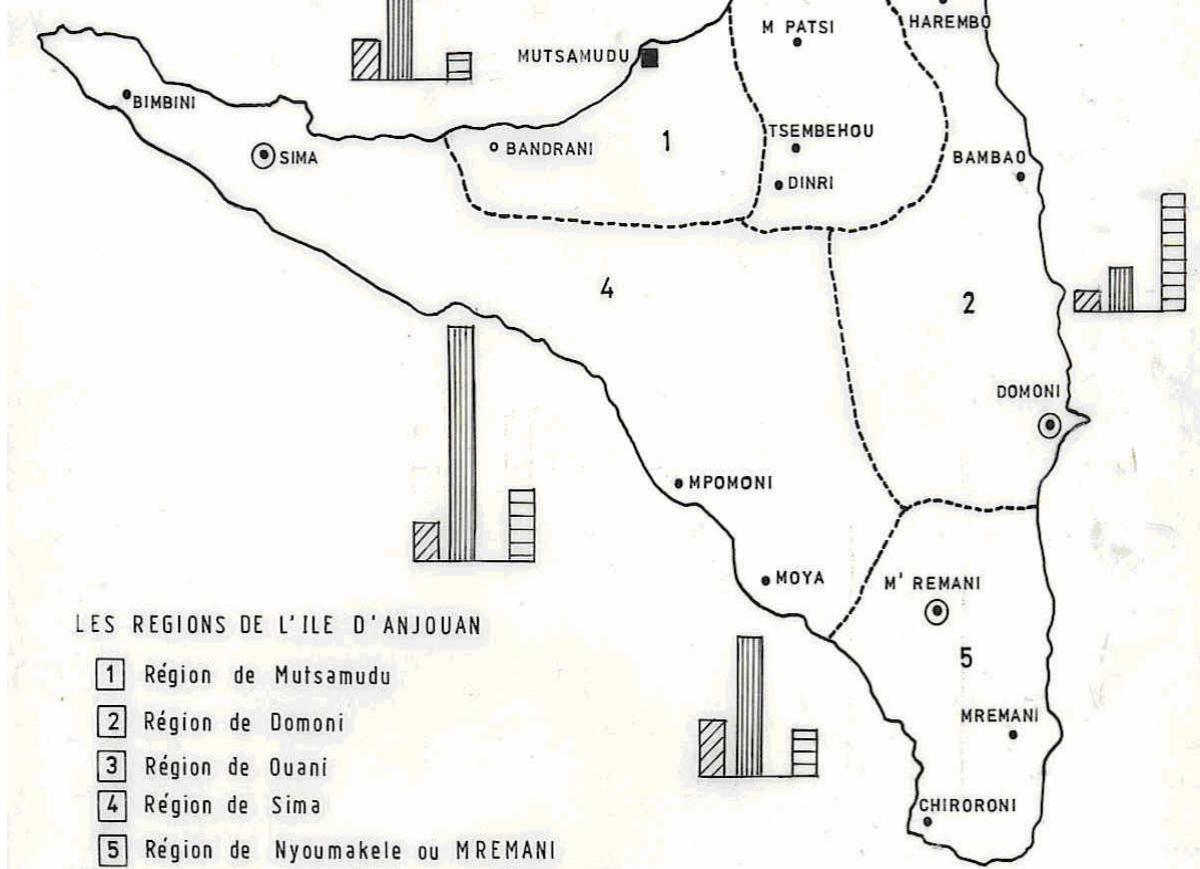
Croquis n° 5 :

LA REPARTITION DES PRODUITS DE RENTE PAR REGIONS PRODUCTRICES

La presqu'île de Jimilimé



La presqu'île de Sima



LES REGIONS DE L'ILE D'ANJOUAN

- 1 Région de Mutsamudu
- 2 Région de Domoni
- 3 Région de Ouani
- 4 Région de Sima
- 5 Région de Nyoumakele ou M'Remani

■ Capitale de l'île

○ Le chef-lieu de Région

● Villes ou villages

--- Limites administratives des régions

LES CULTURES DE RENTE



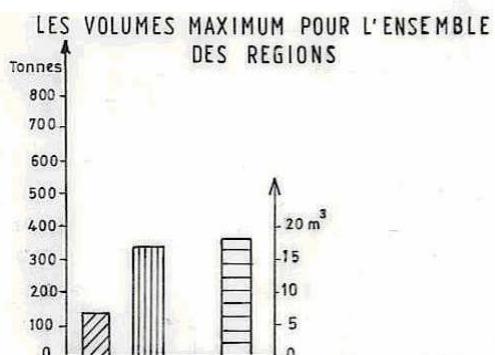
- VANILLE (en tonne)
- GIROFLE (en tonne)
- YLANG YLANG (en cube)

Echelle : 0 2 4 6 8 10 km

Source : Croquis de l'auteur

Enquête 2004 - 2005

La presqu'île de Nyoumakélé



Les cultures de rente sont pratiquées partout sur Anjouan. Il n'y a pas une région où les plantations de vanilliers, de girofliers et d'ylanguiers ne soient aménagées. *C'est dans toutes les dernières années, à partir de 1953, qu'un « boom » sur les cultures de rente apparaît* (Robineau C.). Le développement des cultures de rente, dans les régions de l'île, a été encouragé par l'administration et stimulé par les prix d'achat aux producteurs.

A présent, tout le monde se met à planter des vanilliers, des girofliers ou des ylanguiers. Toutefois, un problème vient à se poser du fait que la production est en hausse alors que les cours s'effondrent. Ce fait peut détourner les paysans des cultures de rente. *C'est la raison pour laquelle certains agriculteurs font remplacer les cultures d'exportation par des cultures vivrières en 1995 (Sidi A.).* L'étude de la spatialisation des cultures de rente permet d'analyser la commercialisation de ces produits.

Chapitre III

Une commercialisation difficile en cours d'amélioration

Anjouan est une île à vocation agricole. L'agriculture y constitue une ressource importante. Toute la production est destinée au marché international, mais la commercialisation des produits de rente ne cesse d'y rencontrer des difficultés dues à la surproduction, à la chute des prix et à la concurrence. La politique commerciale pratiquée jusqu'ici n'est pas compatible à la flexibilité d'un commerce international qui est régi par la loi de l'offre et la demande.

1. Un cadre favorable à la commercialisation

1.1. Une longue coutume de trafic

Anjouan ne fournit que des produits agricoles réservés à être exportés sur le marché mondial. Ce sont la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. D'ailleurs, l'administration coloniale et les différents régimes qui se sont succédé dans cette île ont prôné la politique d'expansion des cultures de rente. Les paysans y ont été encouragés, d'autant que la politique de développement et les conditions physiques qui conviennent à l'agriculture. Toute la production a été achetée par les commerçants étrangers à des prix très élevés. C'était les différents facteurs motivant les paysans à planter les girofliers, les vanilliers et les ylanguiers. Le commerce extérieur d'Anjouan ne repose que sur l'exportation d'un nombre restreint de ses matières premières agricoles. *Les produits étaient exportés sur les marchés mondiaux depuis le XIX^e siècle, à destination de la France et d'autre pays.* Actuellement, l'Union européenne intervient, aux Comores, financièrement en aidant les planteurs d'épices et les producteurs d'huiles essentielles. Cela peut être mis à l'actif de la Maison des épices aux Comores. La politique coloniale et ceux de différents gouvernements comoriens ont été propices à l'intensification de ces types de culture. Les prix de produits de rente étaient très élevés et encourageaient les paysans à planter les vanilliers, les girofliers et les ylanguiers. Mais pendant la période socialiste comorienne (1975-1978), cette dynamique de monétarisation a été négligée au profit des cultures vivrières. *A partir de 1979, le changement de régime politique et l'ouverture de la maison des épices en 2001 ont contribué à créer une nouvelle dynamique de la commercialisation* (le directeur de la Maison des épices, 2 003).

1.2 La situation propice aux infrastructures

Le développement de l'économie de plantations dans cette île a nécessité la mise en place d'infrastructures de stockage et d'évacuation. C'est pourquoi des routes sont ouvertes reliant le port aux régions productrices. Sur ce point, Sidi A. avance que *l'histoire de la géographie des transports aux Comores est bien celle du développement de l'économie de plantation.*

L'évolution des infrastructures routières donne raison à Sidi A. car il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte géographique des Comores pour s'en rendre compte. Les régions désenclavées sont les plus productrices de produits de rente, à l'exception de Jimilimé. Cette localité a été la seule éloignée des autres zones de l'île. C'est dernièrement que Jimilimé a bénéficié d'un axe routier non goudronné grâce à la production importante des cultures de rente. Cette piste relie le village aux autres villes à partir de 2004 et elle rapproche le village de Hajoho à celui de Jimilimé. Ce dernier fait, en effet, partie des zones productrices de clous de girofle et des huiles essentielles.

Parallèlement, la politique d'intensification des cultures de rente dans l'ensemble de l'île est due aux désenclavements régionaux. D'autres infrastructures viennent de ce fait être aménagé et il s'agit des lieux de stockage des produits de rente et des magasins qui sont construits dans chaque région. L'objectif est la conservation des produits d'exportation avant d'être expédié sur le marché. Ces magasins appartiennent aux collecteurs et aux exportateurs. Ils sont fonctionnels grâce à leurs liaisons routières avec le port.

Rien que ces exemples montre qu'Anjouan, une des îles les plus productrices des cultures de rente à l'Archipel des Comores. Les moyens de communication routière facile permettent aux gens de mieux évacuer les produits agricoles et aux affaires de se faire plus rapidement. Ils se font facilement puisque les routes sont aussi bien fonctionnelles et assurent des services de qualité. Ce qui est utile ou les produit de rente sont les principaux éléments de l'économie. Quoi qu'il en soit, avec la facilité des infrastructures routières et cette filière de rente en pleine phase de relance mais également le retour progressif des paysans vers d'autres cultures.

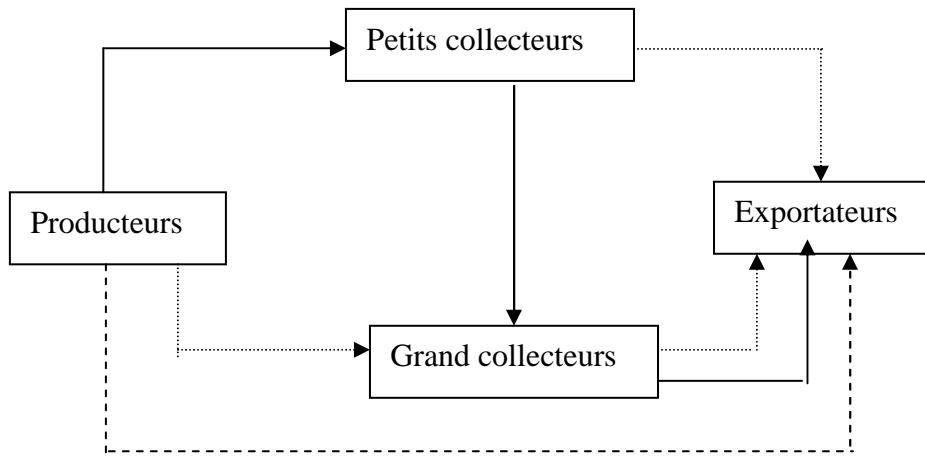
2. Une commercialisation active à un circuit complexe

2.1. Le circuit à plusieurs intermédiaires locaux

Aux Comores, la production des cultures de rente la plus importante provient d'Anjouan. C'est une opportunité non négligeable bien que le prix soit dérisoire. Une grande partie des produits tropicaux, voire la totalité, est vendue sur le marché international. La vente de ces produit à l'extérieur a engendré l'apparition de plusieurs opérateurs qui entrent dans cette

activité : les producteurs, les collecteurs et les exportateurs. La figure N°1 explique la situation de la commercialisation des produits au niveau national et international.

Figure n°1 : Le circuit de collecte des produits de rente au niveau d'Anjouan



Les légendes :

Source : auteur, enquête personnelle, 2005

- > Le circuit direct
-> Le circuit moyen
- > Le circuit long

Cette figure montre les différentes étapes de la commercialisation des produits de rente à l'échelle nationale. Il existe trois types de circuits commerciaux : le circuit direct, le circuit moyen et le circuit long.

Le circuit direct se fait quand les producteurs s'adressent sans intermédiaires aux exportateurs. Et le circuit moyen se réalise quand les collecteurs les achètent chez les producteurs. Ils les découlent ensuite auprès des exportateurs pour lesquels ils travaillent. Dans le circuit long, ce sont les exportateurs qui envoient les collecteurs dans les différentes régions productrices de cultures de rente. Ces collecteurs engagent d'autres intermédiaires pour les acheter dans villages lointains. Ces collecteurs intermédiaires s'approvisionnent auprès des producteurs et ne les vendent qu'aux grands collecteurs. Ceux-ci les donnent aux exportateurs.

Le circuit à plusieurs médiateurs locaux reste le plus répandu dans l'île et nuit le commerce. Il favorise le développement des vols dans certaines régions non sécuritaires. Ce système de commercialisation locale pèse sur l'économie des paysans.

2.2 La qualité des produits de rente marchandée

La valeur de la vanille et du clou de girofle dépend de l'état de maturité. Si les produits de rente sont récoltés immatures, leur parfum est faible et ils moisissent facilement. Les préparateurs ne peuvent pas améliorer la qualité des gousses, des clous de girofle et des fleurs immatures. Et d'ailleurs, ces défauts sont sanctionnés par la Maison des épices.

Récoltés trop tardivement, les gousses se fendent et les clous de girofle se gonflent. Ils deviennent des produits déclassés, quelle que soit la finesse de leur parfum. Ce dernier est d'ailleurs le facteur d'appréciation de la vanille, de girofle et des huiles essentielles.

Mais le parfum ne se mesure pas. C'est pourquoi, le commerce des cultures de rente exige des experts. Ils sont capables de connaître si les produits répondent aux normes internationales qui indiquent le degré exigé. Cette particularité oblige les associations à former des spécialistes non seulement en vanille mais aussi en girofle et aux huiles essentielles, en particulier dans chacune des régions productrices. Ils sont des formateurs qui enseignent les techniques de préparation des cultures de rente. A titre d'illustration, ces produits agricoles doivent subir différentes étapes de transformation avant d'être commercialisés à l'échelle internationale. Le tableau n°2 les retrace.

Tableau n°2 : Les différentes phases de préparation des cultures de rente.

Les cultures	La vanille	Le girofle	Les fleurs d'ylang-ylang
Les différentes étapes de préparation	<ul style="list-style-type: none"> - l'échaudage - le séchage - le triage - le classement - l'empaquetage 	<ul style="list-style-type: none"> - le séchage - la mise en sac 	<ul style="list-style-type: none"> - la distillation - l'extraction - la mise en bouteille.

Source : auteur, enquête personnelle, 2005.

Après la préparation des produits, des critères de classification apparaissent surtout pour la vanille et les huiles essentielles. La vanille est classée en trois catégories et les huiles sont réparties en quatre qualités. Chaque qualité a sa propre valeur. Les clous de girofle, après avoir séché au soleil, doivent être mis en sac et les producteurs peuvent vendre leurs produits aux collecteurs ou aux exportateurs. Quant aux fleurs d'ylang-ylang, elles sont vendues par kilogramme à des prix très aléatoires au niveau national. Elles sont distillées dans des alambics. La distillation donne quatre qualités d'huiles essentielles classées selon leur degré. C'est le degré qui détermine la qualité et le prix des huiles essentielles.

3. Les marchés des cultures de rentes

3.1. Le marché national

Anjouan est classée premier producteur de girofle et des huiles essentielles au sein de l'Union des Comores (la Chambre de commerce, 2005). L'étude comparative de la production nationale fait apparaître la réalité (tableau n°3). La production d'Anjouan n'est pas à mésestimer.

Tableau n° 3 : La production de rente d'Anjouan et des Comores

Les produits	La vanille	Le clou de girofle	Les huiles essentielles
Anjouan	3,9	1595,08	394,45
Comores	83	2605	43

Source : la direction générale de douane, 2003 (la production en tonne)

Le tableau n°3 montre deux faits. D'une part, la production de l'Union des Comores et celle d'Anjouan. Cette dernière occupe également une place importante dans la production de clous de girofle et des fleurs d'ylang-ylang. Cette situation s'explique par le fait que les Anjouanais en plantent beaucoup par rapport aux autres îles. En outre, la politique de vulgarisation joue un rôle dans l'extension de la plantation des girofliers et des ylanguiers dans cette île.

D'autre part, les tonnages de produits anjouanais sont plus élevés par rapport à ceux de l'Union des Comores. La production des huiles essentielles est l'exemple le plus marquant. La production représente 43 tonnes alors que celle d'Anjouan est de l'ordre 394,45 tonnes. Et le tonnage de girofle est supérieur par rapport aux taux nationaux.

Le directeur de la Chambre de commerce (Anjouan) explique cette situation en affirmant qu'Anjouan peut vendre et exporter directement ses produits à l'extérieur sans la collaboration de la Grande Comore. C'était depuis la période du séparatisme anjouanais que le commerce de l'île n'a plus été contrôlé par le gouvernement national. A cet égard, chaque direction des douanes, de Moroni ou de Mutsamudu, comptabilise le tonnage des produits exportés par son propre port. Ainsi, les taux d'exportation des produits provenant d'Anjouan ne sont pas inclus dans les taux nationaux. Cette disparité nous amène à étudier les produits de rente écoulés en dehors d'Anjouan.

3.2. La quantité de produits de rente commercialisés à l'extérieur

La vente des produits de rentes au niveau national est marquée, ces dernières années, par une quantité en grande récession.

Tableau 4 : Le tonnage annuel des produits de rente vendus à l'extérieur

Les produits Les années	La vanille	Le clou de girofle	Les huiles essentielles
2002	10	1615	440
2003	86,9	4200,08	437,45
2004	?	5626	1,207

Source : la direction générale des douanes, 2005 (les chiffres en tonne).

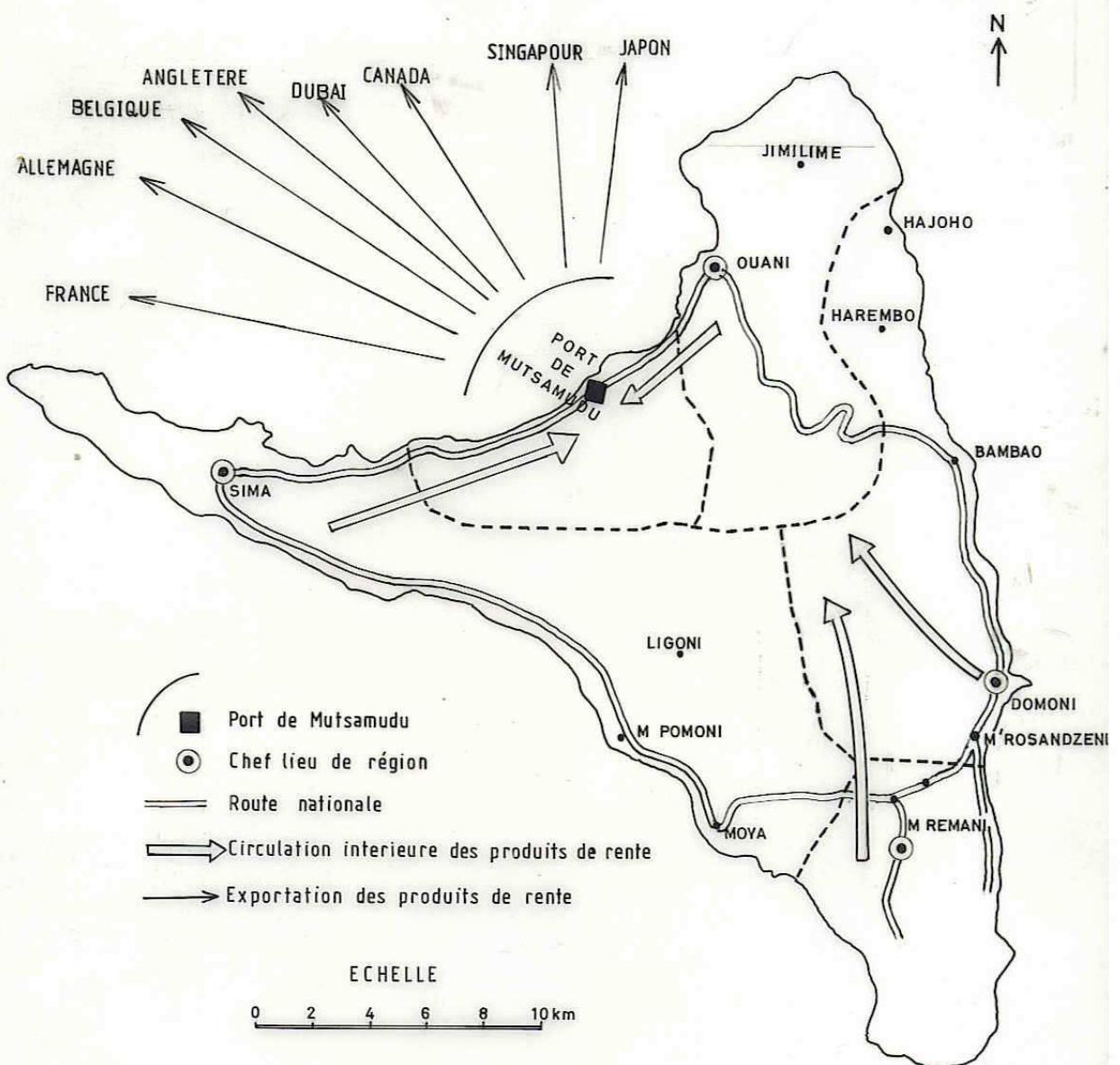
La diminution en tonnage des produits de rente est due au manque d'entretien de la culture et au vieillissement de certaines plantes. Cela s'ajoute aux mauvaises conditions climatiques et aux renouvellements des plantations. La chute des prix de produits a aggravé cette situation. A cet effet, les exportateurs ont diminué leurs taux d'exportation en espérant une hausse de prix dans les prochaines années. Certains paysans ont préféré abandonner les cultures de rente au profit des cultures vivrières.

En résumé, l'Union des Comores a exporté 10 tonnes de vanille en 2002 contre 86,9 tonnes en 2003. De même, les huiles essentielles vendues à l'extérieur correspondent à 440 tonnes en 2002 contre 1,207 tonne en 2004. Les produits sont exportés vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. La France, le Singapour et les Etats-Unis sont les principaux clients des Comores (croquis n°6). Certains de ces pays, en achètent pour les revendre aux autres. C'est le cas de la France.

3.3. L'évolution du prix des produits commercialisés

L'importance pour les agriculteurs est la hausse du prix auquel ils peuvent vendre leurs récoltes. Mais les prix des produits de rente ne sont pas stables ; ils varient d'une année à l'autre. C'est pourquoi les planteurs déplorent chaque année la chute constante des prix de leurs produits. Le graphique N°2 explique la fluctuation des pris des matières premières agricoles.

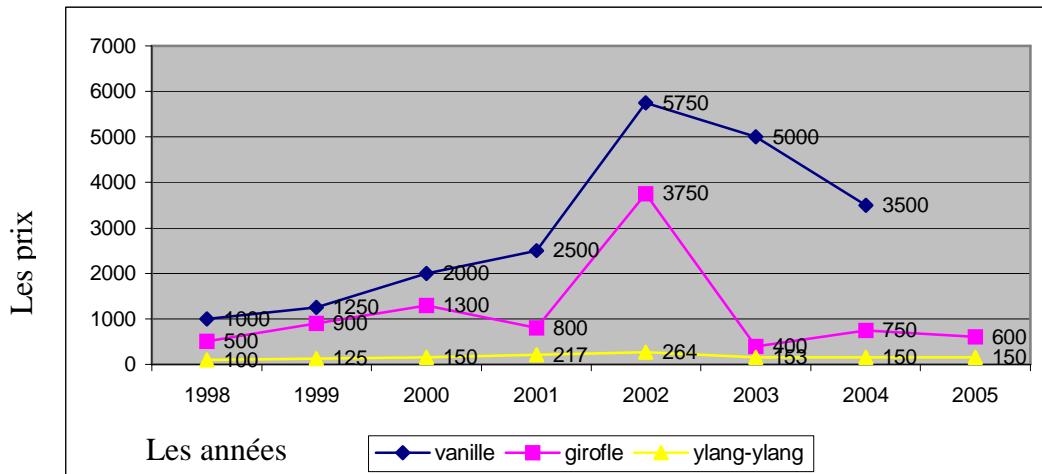
Croquis n° 6 : LES EXPORTATIONS DES PRODUITS DE RENTE
A TRAVERS LE MONDE



Source : Auteur
Enquête 2004 - 2005

Source : croquis de l'auteur, enquête : 2004-2005

Graphique n°2 : L'évolution des prix aux producteurs des cultures de rente



Source : la maison des épices, 2005 (les en francs comorien).

La variation des prix est due à plusieurs facteurs. Si on observe les différentes courbes de cette graphique, on constate que leurs évolutions sont irrégulières (1998 à 2001). Nous remarquons que dans les années 1998, 2001 et 2003, les prix des produits de rente ont chuté. En plus, c'était la période la plus violente du séparatisme à Anjouan. Il faut aussi dire que la hausse des prix des cultures de rente à Anjouan fait partie de la politique française. Car la France a encouragé les Anjouanais à se séparer des autres îles de l'Archipel des Comores. Elle a envoyé à Anjouan des commerçants pour acheter les produits de rente à un prix très élevé. L'année 2002 a été la seule propice car tous les prix des produits d'exportation ont connu une véritable évolution. Un kilogramme de clous de girofle a correspondu à 3.750 francs comoriens. Cela peut aussi s'expliquer en partie par le fait que les champs de girofliers indonésiens ont été incendiés et certains d'autres pays producteurs, leurs productions ne sont que de faible quantité de clous de girofle.

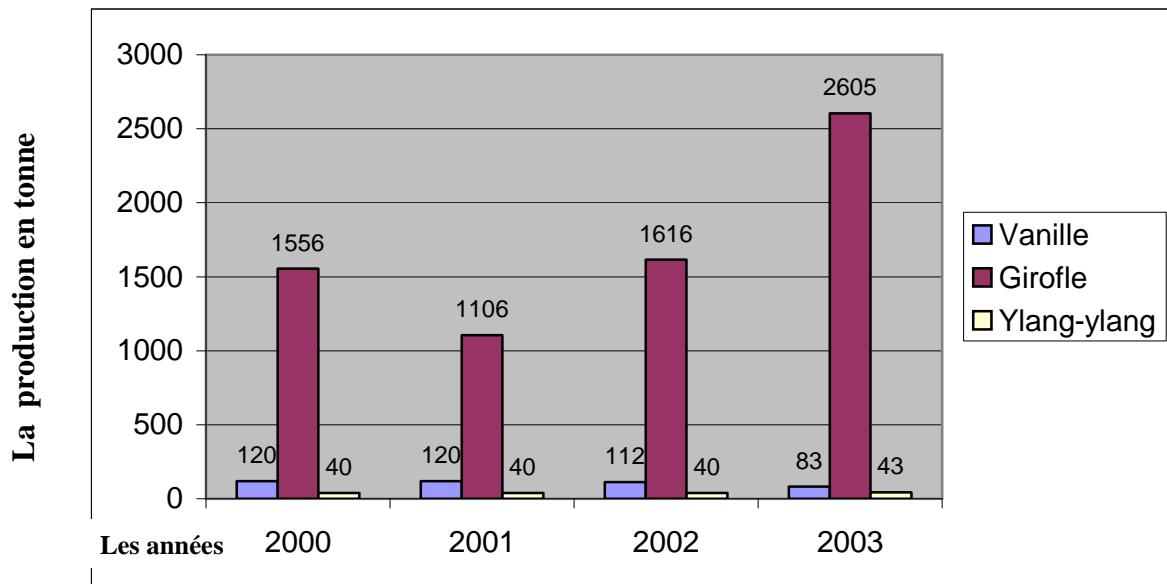
L'incendie des plantations indonésiennes a changé les données. La diminution de taux des produits de rente sur le marché, pendant l'année 2002, a engendré l'augmentation des prix. Mais à partir de l'année 2003 jusqu'à nos jours, les produits n'ont cessé de perdre de leur valeur sur le marché mondial. Cette perte est due à l'apparition de produits équivalents et à l'émergence de nouveaux pays producteurs. Ces nouveaux concurrents provoquent la surproduction sur le marché international. Ils viennent compliquer l'apparition des substituts de synthèse qui tendent à réduire la part de marché des produits naturels. Les substituts de synthèses dévalorisent les produits naturels. Le directeur de la Banque Centrale des Comores

ajoute que la hausse des prix de la vanille peut s'expliquer par la dépréciation de la monnaie comorienne par rapport au dollar. Mais cela a des effets négatifs sur la demande extérieure car les clients n'achètent pas les produits naturels très chers à cause de la dépréciation de la monnaie comorienne et qu'ils acquièrent des produits de synthèse à un prix abordable.

3.4. La quantité des produits de rente exportée

Sur le marché international, notamment occidental, ces produits subissent un relâchement comme sur le marché intérieur. Suite à la libéralisation des produits agricoles, les cultures de rente ont perdu de leur quota ancien et le tonnage de la quantité exportée connaît une fluctuation d'une année à l'autre.

Graphique n°3 : L'évolution annuelle des produits vendus à l'extérieur



Source : le Ministère des Finances et Direction des douanes (les chiffres en tonne)

Le graphique montre l'évolution des exportations comoriennes sur le marché international, entre 2000 et 2003. Entre ces produits agricoles, le tonnage de girofle est plus élevé que celui des autres produits. Il ne cesse d'augmenter à l'exception de l'année 2001. Le tonnage vanillier ne correspond même pas à la moitié du tonnage giroflier. Mais la valeur de la vanille est plus importante que celle du girofle. L'Union des Comores a exporté 83 tonnes de vanille en 2003, ce qui a rapporté 930 millions. Par contre, la même année, le tonnage de girofle vendu à l'extérieur a correspondu à 2.605 tonnes pour une valeur de 1.563 millions. Les huiles essentielles n'ont pas bénéficié de l'engouement manifesté sur les autres produits

pendant ces dernières années. Le marché évolue au rythme de la demande extérieure. Celle-ci n'est pas relativement stable, car il est apparu d'autres substituts aux produits naturels. En outre, les huiles essentielles ont enregistré une baisse de 36 % en 2004 et moins de 42 % au premier semestre 2003. Elles ont rapporté une valeur de 1 milliard de francs comoriens en 2002 et plus de 600 millions francs de comoriens en 2003.

D'une façon générale, la valeur totale des exportations a marqué une augmentation en 2003. Le prix de la vanille a été exceptionnellement élevé car un kilogramme de la vanille préparée a coûté 5.000 francs. Enfin, la quantité des exportations de girofle était en hausse (2.605 tonnes) et le kilogramme de clous de girofle a correspondu à 1.250 francs comoriens.

3.5. Les importations des produits de rente par pays client

La répartition géographique des importations indique les principaux clients des Comores. Ce sont des pays industrialisés tels que ceux de l'Union européenne et de l'Amérique qui achetant les produits. Ils s'avèrent être des clients potentiels pour acquérir les cultures de rentes aux Comores. La France a surpassé les autres clients en important 37,4 % des produits de rente provenant des Comores. Elle achète beaucoup plus qu'elle ne les utilise pas, mais elle les revend ailleurs.

La France est suivie par les Etats-Unis (15,2 %). Quant à la part de l'Allemagne, elle a régressé de 12,2 % en 1999 à 6,4 %. L'Union des Comores exporte ses produits de rente au Japon et dans d'autres pays du monde. Malgré cela, elle est très concurrencée par les nouveaux pays producteurs, car la politique commerciale n'est pas compatible. Cela s'amplifie avec les problèmes politiques internes. Les autorités consacrent leur temps à la politique proprement dite au lieu de se consacrer au développement économique du pays : le problème intérieur du pays a été d'ailleurs un facteur de la diminution de taux des exportations et de la clientèle.

4. La place de l'Union des Comores sur les marchés mondiaux

Les produits de l'Archipel des Comores exportés sur le marché international sont essentiellement la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Ces produits sont vendus dans les pays occidentaux et ceux de l'Asie. L'Union des Comores rencontre une forte concurrence à cause de l'émergence des nouveaux pays producteurs. Malgré leur excellente qualité, les produits sont confrontés aux problèmes de normes et des irrégularités d'exportation sur le marché international, faute de professionnalisme.

Le marché mondial des épices et d'herbes aromatiques est vaste et rapporte un peu plus de 2,3 milliards de dollar (Gilbert Augustin M.). Les pays en développement tels que l'Union des Comores et Madagascar gagnent une part non négligeable sur le commerce d'exportation. Il assure à la Grande île 84 % des revenus des agriculteurs et l'Union des Comores 90 % des revenus.

Au niveau international, les Comores fournissent 9 % de la production de vanille et se classent le troisième producteur mondial après l'Indonésie. La part de Madagascar est de 63 % sur le marché et elle occupe la première place mondiale, suivie de l'Indonésie avec 21 %. Par ailleurs, *le marché planétaire des huiles essentielles est environ de 100 à 120 tonnes par an* (le directeur de l'OMC). Les Comores sont le principal pays producteur mondial en offrant 50 % sur le marché. Le reste est fourni par les autres pays producteurs, tels Madagascar, Indonésie et Mayotte. Enfin, les exportations des clous de girofle représentent en moyenne moins de 20 % des recettes.

5. L'étude de cas : Madagascar

La Grande île est un pays producteur de produits de rente, tels que la vanille, le girofle et le café. D'ailleurs, elle est le premier producteur mondial de la vanille verte et dispose de cinq régions productrices, à savoir la Sava, la Diana, l'Analanjorofo, l'Atsinanana et la Vatovavy-fitavinany. *Entre ces régions, la Sava est largement dominante avec près de 1.000 tonnes* (Claude Andréas). Elle reste la capitale mondiale de la vanille.

La taille de la vanille dépasse quatorze centimètres et il faut 5,5 kilogrammes de vanille verte pour obtenir un kilogramme de vanille préparée. La culture fait vivre 80.000 planteurs, dont 70.000 dans la Sava, 6.000 préparateurs, une dizaine d'exportateurs et une multitude de collecteurs commissionnaires.

Ils sont regroupés en une seule association connue sous le nom de : Groupement national des exportateurs de vanille (GNEV). Et du fait de cette structure, l'organisation de la filière vanille à Madagascar permet d'engendrer des profits aux différents niveaux à savoir : les producteurs, les collecteurs, les exportateurs, les régions productrices et le pays même. Cela est l'objectif d'un arrêt ministériel. Un arrêté interministériel a fixé un taux de ristourne à 1000 fmg par kilogramme de vanille verte. A noter que les remises perçues, durant une campagne de vanille verte, reviennent à la commune rurale d'où proviennent les produits. La somme collectée se repartit entre la commune, le Fokontany et les techniciens du marché.

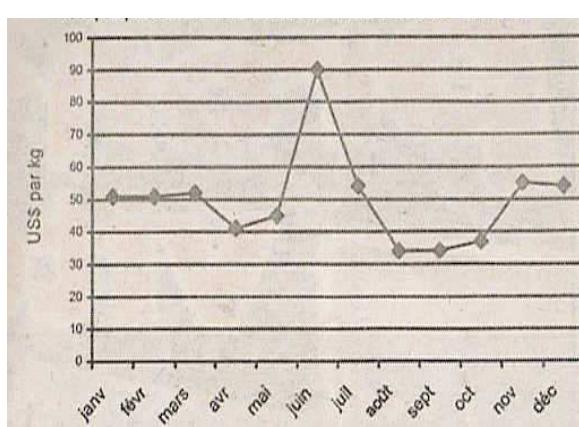
Par contre, pour la vanille préparée, la remise est arrêtée entre 2000 fmg et 5000 fmg par kilogramme de gousses exportées. La province, les régions, les communes urbaines, le service de sécurité ainsi que les chambres consulaires bénéficient des ristournes d'exportation.

L'histoire enseigne en effet que la vanille malgache a déjà connu une crise durant la période 1989 – 1996 suite à une politique rigide non compatible avec la flexibilité d'un commerce international. Ensuite, une mauvaise politique qui a fait perdre à Madagascar sa place de leader mondial à l'exportation de vanille. La période de 1996 – 1999 aura été des réformes et de la libéralisation de la filière. Cela s'ajoute aux passages successifs des deux cyclones en 2000 (Gloria et Hudah) qui ont contribué la diminution des taux de production.

En outre, *Madagascar tient toujours le leadership en matière de fixation des prix de la vanille naturelle sur le marché international* (Andréas C.). Il y a eu une fluctuation des prix de la vanille verte ces dernières années. Les prix varient entre 4.000 ariary et 5.000 ariary après avoir commencé à 3.000 ariary. Sur le marché mondial, les gousses sont achetées entre 45 et 50 dollars le kilogramme pour l'année 2005. Le prix « Free on bord » (FOB) de la vanille a tourné autour de 190 dollars en 2004, contre 50 dollars en 2005.

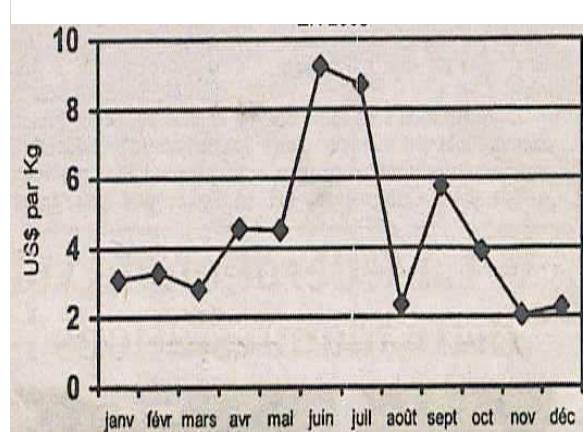
Madagascar pourrait exporter près de 1.400 tonnes de vanille préparée, répondant aux normes requises. Quant au girofle, il a exporté 6.1082 tonnes équivalent à 33,5 milliards d'ariary. A cet effet, les deux graphiques montrent l'évolution mensuelle des prix FOB du clou de girofle et de la vanille en 2005.

Graphique n°4 : les prix de la vanille malgache sur le marché mondial, 2005



Source : INSTAT de Madagascar

Graphiques n°5 : les prix du girofle malgache sur le marché international, 2005



Source : INSTAT de Madagascar

Les prix des produits de rente varient d'un mois à l'autre. Cette variation montre l'instabilité des prix à l'échelle internationale. Au début de l'année, le prix des gousses a stagné à 50

dollars le kilogramme et le clou de girofle est de 3 dollars. Le mois le plus propice est juin, qui enregistre une véritable hausse des prix de la vanille (90 dollars) et du girofle (9 dollars). Le mois suivant est marqué par une incontestable chute des prix à 35 dollars pour la vanille et à 2 dollars pour le kilogramme des clous de girofle. Au niveau mondial, la situation est loin d'offrir une meilleure perspective.

6. Le marché international des produits tropicaux

Le marché mondial des produits de rente est caractérisé par la concurrence et l'instabilité des prix. Les tarifs des produits ne sont pas fixés par les pays producteurs, mais par les pays importateurs. Les cours peuvent varier en quelques mois ou d'une année à l'autre.

Les Pays en développement sont les principaux producteurs en aromates. Ils les consomment moins qu'ils ne les vendent aux pays industrialisés. *Des aromates provenant des pays tropicaux, la vanille est certainement l'une des plus recherchées* (Frère J.). Ce qui a fait que *la production mondiale est de l'ordre de 5.400 tonnes* (FAO, 2002). Suivant les données douanières, les grands pays consommateurs sont les Etats-Unis, ceux de l'Union européenne et le Japon. Selon les différentes sources, *le marché international en 2001 serait de l'ordre de 2.300 tonnes*. L'Union européenne n'importe que 30 %. Le Japon et le reste du monde se partagent une part égale à 6 % des importations. En plus, Les réexportations des pays non producteurs sont de l'ordre de 70 tonnes par an. Les Etats-Unis réexportent 40 à 50 tonnes. La France est le principal pays producteur de l'Union européenne (258 tonnes) et l'Allemagne (144 tonnes).

En conclusion partielle, les paysans anjouanais cultivent une diversité de cultures, à commencer par les cultures vivrières destinées à nourrir la famille et les cultures de rente pour se procurer des ressources financières. La plupart, des cultivateurs sont des natifs anjouanais et possèdent leurs petits exploitants de un à deux hectares. Les cultures de rente sont suffisamment cultivées dans les plaines et sur les versants de montagnes. Toute la production est consacrée à la commercialisation. Cette activité commerciale fait apparaître les différents acteurs économiques.

La totalité de la production est vendue à l'extérieur et la France reste le principal partenaire. L'étude des produits de rente et de leur commercialisation conduisent à aborder les retombées positives, les défaillances générées par les produits de rente et la politique de revalorisation de ces produits.

DEUXIEME PARTIE

**DES RETOMBES POSITIVES ET LES DEFAILLANCES DES
ACTIVITES GENEREES PAR LES CULTURES DE RENTE**

Chapitre IV

Des retombées positives notables mais limitées

Les cultures de rente sont des ressources potentielles pour les acteurs économiques. Elles occupent 80 % de la population et contribuent à 40 % au PIB. Et toute la production est destinée au commerce extérieur. L'économie paysanne est relativement monétarisée. Au total, les cultures de rente engendrent des impacts importants non seulement sur le milieu naturel, mais aussi sur le plan social et économique

1. Les impacts sur le milieu terrestre

1.1. Le moyen d'aménagement spatial

Anjouan a une superficie totale de 424 km² dont 199 km² est cultivée. Le milieu naturel est aménagé en fonction des conditions physiques : le climat généreux et les sols fertiles. Les surfaces les plus aménagées de l'île d'Anjouan, il apparaît deux sortes de cultures : les cultures vivrières comme les racines, les tubercules et les légumes ; et les cultures spéculatives comme la vanille, le girofle, le cocotier et l'ylang-ylang.

La pratique de la culture de rente devient un moyen de mise en valeur du terrain. Cet aménagement dépend de la volonté de la société de s'organiser suivant l'espace. Les zones littorales et centrales sont occupées par les cultures de rente et les cultures vivrières. Cette expansion agricole est une des conséquences des aménagements routiers reliant les zones productrices et le port maritime. Les liaisons interroutières facilitent les acheminements des produits jusqu'au port de Mutsamudu.

En outre, des infrastructures de stockage sont construites dans les différentes régions. Ces équipements de base sont liés à l'histoire de l'introduction des cultures de rente à Anjouan. Le développement des cultures de rente contribue aussi à la construction des alambics pour distiller les fleurs d'ylang-ylang. Des magasins de préparation vanillier et des sites de séchage des clous de girofle sont bâtis dans chaque région productrice des cultures.

2 Les impacts sur le milieu social

2.1. L'évolution du niveau de vie des agriculteurs

Anjouan, les agriculteurs cultivent toutes sortes de cultures. Ils associent la vanille, le girofle et l'ylang-ylang sur les mêmes champs de culture. Deux cultures sont au moins produites sur la même surface agricole en espérant l'augmentation de la récolte et la hausse des prix.

Les producteurs des cultures de rente ont un état d'esprit particulier par rapport aux autres paysans. Ils disposent de revenus monétaires importants et ils constituent un des groupes de

paysans de l'île les mieux intégrés à l'économie. Nous soulignons que les chiffres proposés ci-dessous proviennent de nos propres enquêtes. Leurs réponses permettent d'évaluer les dépenses familiales. Nous avons questionné en totalité 180 ménages tirés au sort dans les villages et dans les villes. Sur ces 180 ménages, seuls 33 ménages ont des revenus inférieurs à 10.000 francs comoriens et pour 61 ménages, leurs revenus sont compris entre 10.000 et 50.000 francs comoriens. 65 ménages ont des revenus variant entre 50.000 et 100.000 francs comoriens et 22 ménages les ont supérieurs à 100.000 francs comoriens. Vers la fin des années 90, plus de 75 % des ménages paysans anjouanais avaient un revenu monétaire inférieur à 30.000 francs comoriens.

Les paysans obtiennent des sommes qui leur permettent d'acheter des produits de ménages et de construire une maison en dur. Par conséquent, la case traditionnelle en matière végétale tend à disparaître. Cette aisance est également visible depuis quelques années à travers l'amélioration de l'habitat d'Anjouan. Le paysan est toujours propriétaire de sa maison. Il existe une exception pour certains ménages qui logent chez des parents. Une partie de leur revenu est réservée à l'éducation de leurs enfants et à la célébration de leur mariage. Les achats importants se font à la fin de chaque récolte, mais à condition que les prix des produits de ménages ne soient pas élevés. Actuellement, le niveau de la vie paysanne se dégrade à cause de la fluctuation des cours. Les prix des produits chutent d'une année à l'autre. Ainsi la vie des agriculteurs dépend de l'augmentation des productions et de la hausse des prix.

2.2. L'utilité des produits aromatiques au niveau local

Les cultures de rente font vivre un nombre important de gens : les planteurs, les préparateurs, les collecteurs et les exportateurs. Ces cultures ont leurs valeurs au niveau national et international. Elles sont utiles dans les différents domaines. A part qu'elles sont des produits commerciaux, ces subsistances végétales occupent une grande place dans l'art culinaire et dans la médecine traditionnelle. Le girofle et la vanille sont utilisés dans différentes recettes comoriennes en guise d'épices. Ils donnent aux aliments une saveur très appréciée par les touristes arrivant aux Comores. C'est ainsi que François J. responsable de développement des arômes pour une grande marque de yaourts et de boissons lactées, explique que *la vanille naturelle est une matière première tellement importante dans le monde culinaire qu'elle sera toujours présente*. Aux Comores, les cuisiniers professionnels n'utilisent pas de produits synthétiques comme le sucre de vanille. Au contraire, ils préfèrent utiliser les produits naturels qui donnent un goût délicieux et une odeur attirante.

Dans le domaine de la médecine, le girofle est aussi utilisé contre :

- les allergies,
- les rhumatismes,
- les maux de dents.

Les huiles essentielles tiennent aussi une place importante dans la médecine traditionnelle. On les utilise contre les inflammations et les douleurs articulaires. On les emploie pour masser les malades et les handicapés. Mais l'utilisation de ces produits ne représente qu'une quantité très faible au niveau local.

3. Les impacts des cultures de rente dans le cadre économique

3. 1. Des matières premières agricoles aux industries

L'agriculture est une activité pratiquée aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Les cultivateurs essayent de respecter les processus écologiques pour produire certaines matières végétales utiles à la société. Il apparaît ainsi différents aménagements de cultures.

Parmi ces aménagements agricoles figurent les cultures de plantation telles que la vanille, le café, le girofle et l'ylang-ylang. Ce sont des matières premières employées par les entreprises artisanales et les industries agroalimentaires. La vanille entre dans la composition de nombreuses préparations alimentaires. Elle est très appréciée par les consommateurs et devient un ingrédient indispensable. Les entreprises utilisent la vanille dans les aliments à titre d'épice, tels que les glaces, les boissons, le coca-cola, le lait et les biscuits. *D'ailleurs, l'entreprise de coca-cola a décidé en mai 2002 de lancer un nouveau soda à la vanille naturelle (RFI).* Une étude scientifique britannique affirme *qu'une cannette de coca à la vanille peut aider à maigrir en diminuant l'envie d'aliments sucrés.*

Par ailleurs, le girofle et l'ylang-ylang sont devenus, depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, des produits de plus en plus demandés par les entreprises françaises (FRERE J.). Ces produits sont utilisés dans la fabrication de parfums, de savonnettes et d'autres produits. C'est pourquoi que la France est classée le premier producteur mondial de parfum en qualité et en quantité. C'est ainsi que la France a transformé les Comores en champs de plantes à parfum après la seconde guerre mondiale. Ces produits sont employés outre à la fabrication de savons et de parfums, à celle de vernis et de médicaments. D'autres exemples précises, l'Indonésie fabrique des cigarettes au girofle et Maurice l'utilise aussi à la fabrication de pâte dentifrice. Ces produits sont utilisés dans les industries pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires.

C'est ainsi que l'utilisation rationnelle des produits naturels dans les entreprises devra inciter plus d'opérateurs à prospecter le plus grand nombre de marchés potentiels.

3.2. Des sources de devises

Les cultures de rente présentent un intérêt économique et elles constituent une ressource de devises. Cette potentialité paysanne constitue une partie de l'économie de l'île. L'économie d'Anjouan se caractérise par une balance de paiement chroniquement déficitaire. Ceci est dû aux termes des échanges commerciaux qui sont défavorables car les importations sont supérieures par rapport aux exportations. Les activités dominantes dans cette île sont l'agriculture vivrière et les cultures de rente. Elle n'exporte que des produits agricoles.

Les produits de rente sont les seuls produits anjouanais vendus à l'extérieur. Cette commercialisation peut être une source de devises car la totalité de la production est vendue sur le marché planétaire. Ses exportations permettent de payer les produits importés et une part de cette richesse est envoyée à la caisse d'épargne. Les partisans du secteur agricole prétendent que les revenus issus de l'agriculture compensent le déséquilibre du commerce extérieur.

Il est universellement admis que l'agriculture destinée à la commercialisation extérieure peut apporter une importante contribution à l'expansion de l'économie. C'est ainsi que BRET B. avance qu'*une partie des importations agricoles des Européens provient des pays du tiers monde*. C'est la raison pour laquelle des millions de paysans consacrent leur temps aux cultures de rente. Ce sont des principales sources de richesses commerciales d'Anjouan et de l'ensemble de l'Union des Comores. A titre d'exemples, la vanille contribue à 64 % des recettes et le girofle à 16 % des revenus. Les huiles essentielles fournissent 10 % des recettes. *En 2004, ils ont rapporté plus de 644 millions de francs comoriens* (la Chambre de commerce de Mutsamudu).

3.3. Le moyen de créer des emplois

L'île autonome d'Anjouan est un pays pauvre en ressources minières. D'ailleurs, aucune recherche scientifique dans ce domaine n'est pas encore fait jusqu'à maintenant. Au contraire l'île ne connaît qu'une forte croissance démographique, surtout dans la région de Nyoumakélé. *Le taux de densité est de 679 habts / km² et la population totale correspond à 287.958 habitants* (la direction de statistiques). Mais il apparaît une faible demande de main-d'œuvre à cause du sous-emploi. Cette faiblesse de la demande s'explique par le fait qu'il n'y

a pas une véritable création d'emplois. Le seul secteur recrutant des employeurs reste la fonction publique, mais elle rencontre des problèmes de paiement.

Par conséquent, la majorité des paysans préfère investir dans le secteur agricole. On peut dire que 80 % de la population exercent l'activité agricole. Elles cultivent à la fois des cultures vivrières et des cultures de rente. Ces dernières ne sont pas seulement cultivées par les paysans mais par la Société de Bambao les exploite aussi sur de vastes espaces. Comme leurs exigences de soins de la plantation nécessitent le recrutement d'ouvriers, des personnes sont engagées en qualité de cueilleurs, comme préparateurs et collecteurs. La pratique des cultures de rente contribue ainsi à créer des emplois même s'ils sont saisonniers. Personne n'ignore que l'existence de telle activité engendre des revenus pour la région et pour les habitants.

3.4. Les revenus monétaires des agents économiques

Anjouan était une ancienne colonie française. Les colons avaient introduit la culture de vanille, de girofle et d'ylang-ylang. Toutes les productions s'étaient réservées à être vendues en Métropole. A cette époque, les autochtones étaient comme des ouvriers dans leurs propres plantations. Après le départ des colons, les Anjouanais ayant maîtrisé les techniques, ont exploité eux mêmes leurs propres champs de culture. Les techniques agricoles se sont transmises de génération en génération.

L'exploitation des cultures de rente a fait apparaître différents agents économiques, dont les revenus monétaires varient en fonction de leur rôle. Le tableau n°5 montre les revenus minimum et maximum de chaque acteur économique.

Tableau n°5 : Les revenus monétaires des agents économiques agricoles

Les cultures Les acteurs	La vanille budgets moyens	Le girofle budgets moyens	L'ylang-ylang budgets moyens
Les producteurs	10.000 < 100.000	2.000 < 95.000	20.000 < 80.000
Les préparateurs	5.000 < 60.000	3.000 < 40.000	15.000 < 70.000
Les cueilleurs	?	5.000 < 60.000	1.500 < 20.00
Les collecteurs		4000 < 80.000	2000 < 5000

Source : auteur, enquête personnelle 2005, (les chiffres en francs comoriens)

Ce tableau indique les recettes des agents économiques. L'absence de données dans certaines cases s'explique par le fait que les collecteurs et les cueilleurs n'acceptent pas de répondre aux questions. Contrairement aux autres agents économiques, leurs revenus dépendent de

l'activité exercée. Parmi eux, les producteurs de vanille se trouvent dans une situation la mieux placée par rapport aux autres producteurs. C'est pourquoi les cultures de rente tiennent une place fondamentale dans la vie des paysans. Elles contribuent à l'augmentation de leurs revenus, ce qui influence la majorité des paysans. Ils s'installent sur un lopin de terre, plantent autour de leur maison des girofliers et des vanilliers. Cette production entre dans le circuit commercial. En outre, les cultures de rente sont les supports de l'économie paysanne. Elles sont de ce fait, toujours au premier rang en valeur et en qualité

3.5. Le poids des produits agricoles dans l'économie nationale

Les Comores appartiennent aux pays de Tiers monde et ils disposent peu de ressources productrices. Elles sont essentiellement agricoles, telles que la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Ces trois produits sont d'ailleurs les seuls que les Comores exportent dans les pays industrialisés, qu'ils n'aient pas le monopole pour en fixer les prix sur le marché. Ceux-ci varient en fonction des cours mondiaux fixés par la loi du marché « *de l'offre et de la demande* ». Quand la hausse des prix est survenue, cela a motivé les paysans à se lancer dans les cultures de rente.

90 % des produits exportés sont des produits de rente. La vanille représente 64 % des recettes, le girofle fournit 16 % de gains et les huiles essentielles contribuent à 10 % aux bénéfices. L'économie des Comores est partagée entre un secteur agricole peu productif (40 % du PIB) et un secteur tertiaire contribuant à 50 % au PIB. Cette économie du pays n'est pas compatible à la politique de développement de l'Archipel des Comores et l'île.

La nouvelle constitution des Comores ne favorise pas la politique de développement du secteur agricole. La seule raison est l'existence de quatre chefs d'Etat dans un pays où ils président en même temps. Ils n'ont pas la même vision du développement économique et surtout de celui des cultures de rente. Cela s'ajoute à la faible demande des produits de rente et à l'effondrement des prix. *Ils ont entraîné une baisse de la recette agricole* (la Chambre de commerce). Le girofle a apporté 1563 millions de francs comoriens (2003) contre 2112 millions de francs comoriens en 2002. Il y a une baisse de moins de 26 %. Les huiles essentielles ont atteint 664 millions de francs comoriens en 2003 contre 1033 millions de francs comoriens en 2002. On constate une baisse de moins de 36 % par rapport à l'année 2002. Les revenus de la vanille en 2003 ont représenté une valeur de 9130 millions de francs comoriens alors qu'en 2002, elle a rapporté 6600 millions de francs comoriens. Seule la vanille a connu une hausse de 39 % de sa valeur.

Le taux de croissance de l'économie des Comores en 2004 (+2,5 %) a été inférieur à celui de l'année précédente 2003 (+2,9 %). Cela est dû à la diminution de la production agricole (-0,9 %) consécutive à celle des cultures de rente et à la faible demande au niveau mondial. Le montant de l'exportation de la vanille a chuté de 63 % passant de 9,1 à 3,4 millions de francs comoriens (soit de 18, 1 à 6, 7 millions d'euros). Quant à la production du girofle, elle a augmenté de 3.013 à 3.200 tonnes en 2004, et celle de l'ylang-ylang a stagné, de 35 à 40 tonnes. La cause en est la mauvaise floraison et le vieillissement de la plantation. Toutefois, on enregistre une hausse de plus de 11 % pour le girofle et de plus de 24 % pour les huiles essentielles. Cela n'a pas suffi à compenser la baisse en valeur des exportations de la vanille. Les importations ont augmenté de 12 % et le déficit de la balance commerciale des Comores s'est encore augmenté de plus de 43 % et le taux de couverture des importations par l'exportation est tombé de 42 % en 2003 contre 22 % en 2004.

4. Les impacts négatifs du développement des cultures de rente

La vanille, le girofle et l'ylang-ylang sont les cultures dominantes à Anjouan. Elles constituent les principales ressources économiques et elles contribuent à augmenter les devises. L'économie d'Anjouan dépend de ce fait de l'exportation des produits de rente. Ces conditions ont aussi entraîné des problèmes sociaux et économiques à l'île. Ces bouleversements sociaux et économiques ont eu des conséquences négatives. Parmi celles-ci, on peut citer l'apparition des conflits fonciers, l'endettement des paysans et l'émergence des paysans sans terre.

4.1. L'endettement des paysans anjouanais

Les paysans se trouvent dans une situation d'endettement presque chronique. Car ils doivent entrer dans un circuit monétaire aux dures conditions. Les Anjouanais cultivent à la fois des cultures vivrières et des cultures de rente. La première est destinée à nourrir la famille et le surplus de la production sera vendu au niveau mondial. Mais la récolte est en générale insuffisante par rapport à la demande de chaque famille, d'où une dépendance alimentaire naissante.

Pour satisfaire les besoins alimentaires de la population, le gouvernement doit alors importer des produits de premières nécessités : riz, farine, sucre et autres. Les produits importés se vendent chez les commerçants détaillants et les paysans sont obligés de pratiquer des cultures commerciales pour augmenter leurs ressources monétaires pour leur permettre d'acheter des denrées alimentaires. De l'autre côté, les produits de rente ont toujours été achetés à bas prix à

cause de la surproduction sur le marché mondial. Cela entraîne certains paysans producteurs à échanger leurs produits contre le riz et d'autres produits alimentaires. Où bien ils les vendent à des prix très bas car ils ne peuvent pas attendre la hausse des prix et de peur qu'ils ne ressemblent à ceux de la production de l'année précédente. Leurs revenus diminuent et ils n'arrivent pas à satisfaire tous les besoins familiaux. Ils sont obligés de s'endetter pour survivre. C'est le cercle infernal de l'endettement des paysans.

Dans le cas où les produits de rente peuvent accéder à des prix très élevés ; les acheteurs peuvent avancer de l'argent liquide aux paysans producteurs. Le système des avances place les paysans dans une situation très endettée. Face à tous les problèmes d'endettement, certains paysans ont préféré migrer vers d'autres régions pour chercher les compléments indispensables.

4.2. L'apparition des paysans sans terre

Actuellement, il n'y a pas de données statistiques montrant combien des paysans sans terre. Les informations avancées ci-dessous ont été recueillies au cours de nos enquêtes auprès des notables. On constate que les causes de l'apparition des paysans sans terre sont à la fois lointaines et immédiates.

Les causes lointaines s'expliquent par le fait que les colons avaient accaparé les bonnes terres d'Anjouan. Ces terres comptaient parmi les plus fertiles et les mieux entretenues. Elles occupaient les deux tiers des terrains. A cause de l'extension de la grande propriété de type colonial dans les campagnes, les paysans étaient demeurés sans terre et s'étaient engagé comme métayers. Certains paysans s'étaient contentés de se présenter à titre d'ouvriers dans les plantations et dans les ateliers.

Quant aux causes immédiates sont à l'augmentation de la population alors que la superficie de l'île est plus petite. L'accroissement de cette population et le système de la propriété privée ont des impacts dans le milieu naturel et social. Cela dégrade la situation, car les terrains agricoles appartenant aux citadins ne sont pas valorisés. De ce fait, les paysans préfèrent prendre le chemin de l'exode vers la capitale ou vers un centre administratif espérant y trouver un emploi. Ils vont vendre leur force de travail dans les villes en assurant la construction de maisons, de routes, d'alambics et en travaillant sur des chantiers.

Les paysans se présentent là où l'entretien et le fonctionnement exigent le recours à une main-d'œuvre. Certains deviennent des dockers pour l'embarquement et le débarquement des marchandises. Les importations et les exportations sont liées à l'essor des cultures de rente et

des échanges des produits manufacturés. Actuellement, la situation des paysans sans terre s'aggrave car ceux qui en possèdent, les revendent aux citadins en cas de problèmes.

5. La défaillance au compte des opérateurs

Elle concerne la perte de poids des produits. Cette perte commence dès le site de cueillette jusqu'à la vente qui constitue un problème majeur. Elle est due à la diminution de la quantité d'eau contenue dans les produits agricoles. La vanille et les fleurs d'ylang-ylang perdent leur poids normal dès le deuxième jour de leur cueillette. C'est pourquoi les producteurs préfèrent les vendre le même jour. Un cultivateur affirme que la perte de poids des produits de rente frais est très importante. Car un kilogramme de vanille peut diminuer 200 grammes. La perte dépend en outre du nombre de jours qui sépare de la vente

Les préparateurs et les exportateurs lamentent de cette réduction de poids : 5 kg de vanille verte donnent 1 kg de vanille préparée. Le calcul n'est pas souvent exact, il y a toujours une perte de 300 g à 400 g. Cette diminution est due au fait que les gousses n'ont pas la même taille mais elles peuvent supporter la perte si les prix aux producteurs achèteraient plus bas. Ensuite, les préparateurs / exportateurs s'inquiètent, de leur côté, de l'augmentation des dépenses de préparation et de transport, cette hausse ne couvre pas la perte des opérateurs car, en réalité, l'instabilité des transactions sur les produits de rente dépend de la loi de l'offre et de la demande.

Comme chaque pays producteur et exportateur cherche à liquider son stock, cela crée une situation concurrentielle entre eux. Etant donné que les produits de rente constituent un élément de l'économie extravertie, certains pays producteurs sont obligés de les vendre à un prix dérisoire. Les préparateurs / exportateurs peuvent remédier à cette situation quand une diminution du volume des exportations apparaît sur le marché international.

Chapitre V

Les défaillances des cultures de rente à Anjouan

Le secteur agricole rencontre de nombreux problèmes au niveau national et international. Ces contraintes sont étroitement liées à l'instabilité politique, à une stratégie commerciale inadaptée au marché mondial et à l'apparition de nouveaux pays producteurs.

1. Les contraintes d'origine interne

1.1. Les pluies violentes et les érosions massives

Les potentialités de l'agriculture dépendent du milieu naturel et des conditions climatiques. Mais ces facteurs commencent à disparaître pour des causes multiples. En premier lieu, les paysans coupent les grands arbres qui maintiennent le sol et qui le protégent contre les agressions des rayons solaires. Le manque des arbres protégeant le milieu naturel, les rayons solaires dessèchent facilement la terre. En cas de pluies abondantes, les eaux de ruissellement drainent une bonne partie des terres et ils les amènent vers la mer. C'est ainsi qu'Anjouan perd des milliers de tonnes de terre à chaque tombée de pluies. Par conséquent, des surfaces cultivables deviennent arides et elles n'apparaissent que des roches.

En second lieu, le système de mettre le feu, pour cultiver, fragilise le milieu naturel. Il entraîne un effet désastreux sur la conservation du sol. A cela s'ajoute les techniques agricoles des paysans qui favorisent aussi l'épuisement du sol. En plus, les cultures permanentes ou répétées sur le même terrain ont aussi des conséquences désastreuses car les paysans n'appliquent pas en général le système de la jachère. Le non respect de la jachère s'explique par l'insuffisance des surfaces agricoles à Anjouan.

Ces différents facteurs contribuent à favoriser la dégradation de ses espaces terrestres rendant certaines terres non productives. Les sols consacrés aux cultures de rente sont rapidement épuisés alors qu'elles exigent des terres très fertiles.

1.2. La forte croissance démographique engendrant les problèmes spatiaux

La pression démographique peut être une contrainte si la superficie n'est pas très vaste. L'augmentation du taux de la population a une incidence négative sur les surfaces agricoles. Cette croissance démographique entraîne une surcharge sur le milieu naturel et elle réduit la superficie des exploitations agricoles. Certains terrains de cultures sont actuellement consacrés à la construction de différents bâtiments et d'autres aménagements non agricoles. Ensuite, des espaces agricoles évalués à cinq hectares appartiennent à des familles citadines.

Ces dernières ne les mettent pas en valeur. Selon l'enquête réalisée auprès de directeurs de l'agriculture montre qu'il y a une augmentation du nombre des paysans cultivateurs et ils ne possèdent que de petites parcelles. Le tiers des paysans n'a pas de terres. Si un cultivateur a un terrain, il s'agit en général d'une petite parcelle qui n'atteint même pas un hectare. L'exemple le plus marquant est dans la région de Nyoumakélé. L'apparition des petits espaces agricoles est due à la question de l'héritage. Chaque héritier doit avoir sa part, ce qui entraîne la réduction des espaces agricoles.

La délimitation et le statut juridique de certains terrains restent flous. Ils provoquent des affrontements parfois violents soit entre les familles soit entre les villages et les villes. C'est ainsi que 10 % des parcelles cultivées à Anjouan font l'objet de conflits interrégionaux : c'est le cas de Tsémbéhou, de Chandra et de Dzindri, ces dernières années. Enfin, le taux de croissance démographique et le caractère privé des terrains constituent des facteurs contribuant à la réduction des surfaces cultivables. La croissance démographique d'Anjouan est assez exceptionnelle car elle engendre des problèmes fonciers.

1.3. Le vol des produits de rente

Les cultivateurs n'ont pas de cartes vertes précisant que telle personne est un cultivateur. Mais ils se reconnaissent entre eux d'une région à l'autre. Il faut ajouter que les collecteurs de vanille n'achètent pas les produits sur un marché très ouvert : la vente de la vanille verte se fait de porte à porte, contrairement aux autres cultures comme le girofle et l'ylang-ylang. Ce type de commerce désorganise le marché des produits de rente.

La détérioration des marchés locaux est due à la politique des avances de crédit et à l'existence de nombreux intermédiaires. Les avances de crédit peuvent être soit en argent liquide soit sous forme de marchandises. En contrepartie, les cultivateurs promettent aux commerçants de vendre leurs produits de rente chez eux. C'est ainsi que certains cultivateurs profitent de la nuit pour voler les produits des autres. Ces derniers temps, il y a eu une augmentation de ce genre de délit. Cette situation est à l'origine de l'insécurité dans les campagnes d'Anjouan.

Par ailleurs, les producteurs n'ont pas d'assurance. En cas de vol, c'est la perte totale. Les vols des vanilles et des girofles sont très courants chaque année. Le pire est que les voleurs coupent les lianes de vanille. Aussi certains cultivateurs préfèrent-ils cueillir les gousses immatures et ne respectent pas le calendrier fixé par le décret ministériel. Ce dernier annonce l'ouverture officielle de la campagne surtout de la vanille. Si un cultivateur est pris par le gouvernement, toute la production saisie sera brûlée en public. La cueillette prématurée des

gousses dévalorise les produits. Elle pourrait provoquer la cause de diminution de la demande des produits anjouanais sur le marché international.

1.4 Les problèmes d'accès à de grandes exploitations

Les champs agricoles sont subdivisés en petits espaces. Ces subdivisions en petites parcelles agricoles sont dues aux conditions physiques et aux facteurs humains. Concernant les conditions physiques, Anjouan est une île ayant une petite superficie (424 km²). Son milieu naturel est occupé par des montagnes et n'offre que de petites plaines. Les reliefs occupent des vastes espaces et ils donnent la forme générale à l'île. C'est sur ces différents espaces que les paysans cultivent. Cependant, certains versants deviennent des espaces non agricoles à cause des fortes érosions. En fait, la présence de nombreuses montagnes contribue à délimiter et à créer de petites exploitations agricoles.

Ensuite, les facteurs humains influencent aussi à la réduction des espaces agricoles. La croissance démographique que l'île connaît ces dernières années s'explique les nouvelles techniques de la médecine pour réduire le taux de mortalité. Ainsi, il y a eu une augmentation du taux de natalité. *Le taux de croissance annuelle en 2001 est de l'ordre de 2,02 % (la direction des statistiques à Mutsamudu)*. Les nouveaux-nés hériteront donc aussi des terres de leurs parents, selon le droit coutumier et la tradition. Les terrains hérités doivent être partagés suivant le nombre des fils pour que chacun ait sa propre parcelle. Le partage des terrains familiaux est un facteur de réduction des espaces agricoles.

En outre, les seuls propriétaires ayant de grandes exploitations sont : la Société Bambao et quelques familles anjouanaises. Le problème d'accès aux terrains cultivables vient du fait que les cultivateurs accaparent les espaces agricoles des autres en s'en déclarant propriétaires. Ces multiples facteurs contribuent à la délimitation des terrains agricoles et à la diminution des grandes exploitations dans l'île. Cela explique que, les propriétaires en sont, en général, des petits exploitants.

1.5. Une appropriation conflictuelle des terrains

Le monde rural est gravement menacé par des problèmes fonciers. Ces derniers sont étroitement liés au problème de la pauvreté et au manque de terrain non occupés. Cela devient de plus en plus un phénomène social à Anjouan. La plupart des régions de l'île, tant dans les zones rurales que dans les centres urbains, sont frappées par ce fléau. Les ménages défavorisés détiennent peu de terres agricoles. Même s'ils ont des terrains agricoles, ils sont généralement de moindre qualité que celles détenues par les familles mieux favorisés. Les paysans sont alors obligés de louer des parcelles à cultiver. Cela provoque leur vulnérabilité

car une partie de la production doit couvrir la location des terres agricoles, sous forme de fermage ou de métayage. Certains cultivateurs peuvent mettre en valeur leur terre mais l'exploitation génère une augmentation financière, ce qui les oblige à vendre une partie non négligeable de la production récoltée.

Par ailleurs, les litiges fonciers se soldent parfois par des affrontements sanglants. Certains paysans accaparent les espaces de leurs voisins en déclarant qu'ils en sont propriétaires. Le système est à l'abri des conflits fonciers. A titre indicatif, le domaine de Seléa est un vaste champ de girofliers appartenant à la famille Bejani d'Ouani. Une partie des terrains est accaparée par la famille Chakora de Barakani. Ce conflit reste non réglé jusqu'à maintenant et il entraîne une mauvaise exploitation du champs. Malgré la décision du tribunal, la famille Chakora a fait de la résistance. Les problèmes fonciers suscitent toujours des contentieux cruciaux et entravent la production.

1.6. L'évaluation des critiques au niveau de la préparation

La préparation de la vanille verte est effectuée par des personnes provenant de milieux ruraux. Ils sont engagés comme ouvriers chez les grands préparateurs. Le traitement de la vanille dépend de leurs moyens matériels. Mais des problèmes surgissent aux cours de la préparation des gousses:

- à l'échaudage des gousses :

Les vanilles vertes doivent être passées dans de l'eau chaude. Le maintien de la température est à l'appréciation des préparateurs. Il n'y a pas d'évaluation internationale de la température que les préparateurs appliquent au moment de l'échaudage des gousses. Et peu de préparateurs possèdent un thermomètre, ce qui rend l'opération imprécise, sauf dans le cas où le préparateur est déjà doté d'une grande expérience.

- à l'étuvage durant 24 à 72 heures :

Les préparateurs utilisent normalement des couvertures en coton pour bien envelopper les gousses. L'objectif de cet emballage est de maintenir la température après les avoir passées dans l'eau chaude. Pour que les gousses changent rapidement de leur couleur verte pour prendre la couleur marron. C'est la façon d'éviter qu'elles ne pourrissent et se sèchent rapidement. Certains préparateurs utilisent des sacs de raphia, mais ils présentent plusieurs inconvénients. Ils absorbent l'arôme de la vanille et communiquent souvent l'odeur de leur contenu. Les fibres des sacs ou des couvertures restent collées aux gousses. C'est la raison pour laquelle les importateurs ont l'impression que les poils ressemblent à ceux des rats.

- au moment du séchage au soleil :

Il se fait par des couvertures étalées sur un espace cimenté pour éviter la poussière. Mais, la période de séchage coïncide avec celle des pluies. Par conséquent, l'opération devient compliquée quand le mauvais temps persiste.

- le séchage à l'ombre :

Les magasins sont mal aérés. Ils sont soumis à une atmosphère saturée, si bien que les gousses peuvent être atteintes de moisissures et pourrissent facilement.

- le classement des gousses :

Il doit être effectué dans un endroit propre. Mais les risques sont aussi multiples, tels la contamination des gousses par les odeurs provenant d'autres produits et des aliments consommés par des visiteurs.

1.7. Les problèmes des Mutuelles

La création des associations est un facteur favorable au développement d'un milieu rural et de réunir les agriculteurs à fin d'exprimer leurs problèmes. Elle permet aux cultivateurs de défendre leurs intérêts. A l'heure actuelle, les mutuelles traversent et traverseront certainement des périodes difficiles. Les divers malaises proviennent des responsables qui vulgarisent de fausses informations aux adhérents.

Les associations des produits de rente changent de sens selon les contextes dans lesquels elles s'insèrent. Elles apparaissent comme des forces pour résoudre les problèmes communs des cultivateurs. Mais elles avantagent certains profits pour quelques personnels. Elles sont issues de faux groupes sociaux. La forme de l'association est moderne mais le fond demeure traditionnel. Les responsables des associations sont souvent des personnes qui n'ont pas dépassés l'école primaire. Le second problème se traduit par le manque d'encadrement des agriculteurs et des responsables. Les techniciens n'ont pas le niveau nécessaire pour organiser une formation. Par conséquent, les mutuelles anjouanaises rencontrent de nombreuses difficultés, entre autres : - le manque de cadres compétents ;

- l'absence de mobilisation idéologique des intéressés.

Pourtant, des changements décisifs pourraient se manifester grâce à un système coopératif bien conduit : - le passage d'une économie de subsistance à une économie d'échange ;

- la mise en réserve d'une épargne volontaire ;
- la rationalisation de la production ;
- et la vulgarisation des techniques modernes.

1.8. Les problèmes de modernisation de l'agriculture anjouanaise

Les paysans anjouanais se donnent beaucoup à la pratique des activités agricoles. Ils travaillent dans leurs propres champs et ils sont souvent des métayers selon des règles quasi immuables, que ce soit le champ permanent ou saisonnier. La mise en valeur d'un champ est un élément primordial dont le système cultural, essentiellement vivrière et de rente, a pour but de fournir rapidement une récolte qui satisfait les besoins de la famille. Mais ces deux cultures sont en générales cultivées en association. La raison de ce mélange culturale vise à tirer au sol le maximum des ressources potentielles.

En plus, l'agriculture constitue la principale activité productrice de cette île et elle est le pivot central de l'économie des paysans. Cependant, les espaces agricoles ne suffisent plus à satisfaire les besoins de la famille. Les causes de non satisfaction en espaces et en production sont multiples : de prime abord, Anjouan est une île de faible superficie. La hostilité de son milieu naturel est due par le fait que toute la grande partie l'île, surtout le centre, est occupée des restes de la dissection du volcan N'tringui (croquis N°7). Et des crêtes aigues séparent de nombreux cirques plus ou moins développés. Le plus typique est cet celui de Bambao-M'trouni, bordé de toutes parts des falaises abruptes où les éboulements sont fréquents. C'est ainsi qu'il n'apparaît dans cette île que des rares plaines. D'ailleurs, c'est dans ces cirques et dans les plaines que les habitants s'installent et pratiquent leurs activités agricoles.

Ces facteurs physiques s'amplifient avec les facteurs humains. Part le fait que la population ait augmenté dans les dernières années et elle n'a fait qu'aggraver la situation. Par conséquent, la superficie ne pouvait supporter cette forte croissance démographique. Cette augmentation de la population s'ajoute au problème de la répartition des espaces terrestre. La distribution des terres se fait de manière inégale et ce qui la possède, il ne s'agit que des petites exploitations n'excédant pas deux hectares. Elles se situent généralement en zones tourmentées et s'éloignent souvent 20 km du village ou de la ville pour certaines parcelles. L'apparition des plusieurs petites parcelles s'explique par le fait des héritages et des successions. Et les individualisations de la propriété foncière nuisent à leur bonne utilisation. La technologie ne peut s'apprécier en elle-même, en dehors du contexte où elle se déploie. Les techniques utilisées dans les plantations sont moins complexes. Les paysans emploient des petits équipements tels que la coupe -coupes, la houe, la pioche, l'angady, et le mortier. L'ensemble de ces outils utilisés dans l'agriculture montre que la technique agricole des paysans anjouanais se qualifie archaïque.

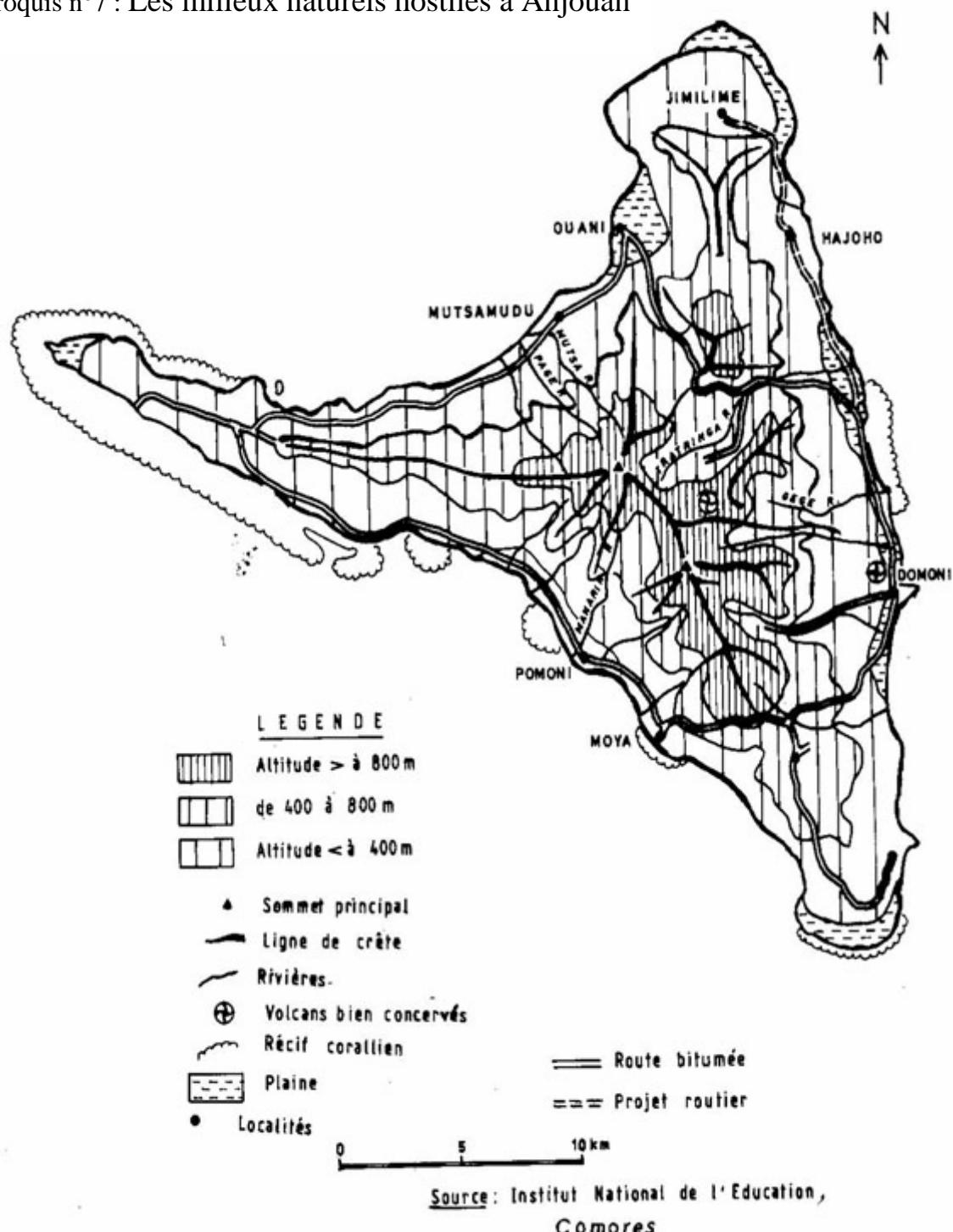
La faiblesse de la technique peut s'appuyer sur ce que Madame Beaujeu-Garnier j. appelait des « sociétés archaïques où l'homme, avec deux mains, est le pivot de toute activité, Où sa

maîtrise de la nature est faible, où sa puissance technique infime et où il s'efforce de survivre, ne disposent que de faibles possibilités excédentaires. »

Les choix techniques que font les anjouanais montrent déjà les limites de développement de l'agriculture vivrière et des cultures de rente. On devine aisément que l'on ne peut déboucher sur le progrès avec des travaux effectués manuellement, des outils rudimentaires, une quasi-absence de traction attelée et une fable motorisation.

Les problèmes de développement de la technologie agricoles à Anjouan s'additionnent avec la faiblesse de niveau d'instruction des paysans. Or ces paysans représentent une grande partie de la population nationale. Par conséquent, le monde rural anjouanais est handicapé par une population à faible niveau d'instruction. Il est difficile d'envisager le développement de ce monde rural avec une population faiblement instruite et n'utilise que des petits matériels. Il est évident que ces obstacles bloquent le développement agricole de l'île.

Croquis n°7 : Les milieux naturels hostiles à Anjouan



2. Les contraintes d'origine externe

2.1. Le problème de commercialisation des produits naturels

Les produits de rente rencontrent de multiples contraintes qui ne cessent de se multiplier. Les deux cyclones passaient à Madagascar, premier producteur mondial de la vanille, a détruit la production sur le marché. Ce fait a provoqué une hausse des prix 100 USD le kilogramme en 2000 et même 500 USD en 2003. Leurs prix ont incité d'autres pays comme l'Inde, l'Ouganda, la Papouasie et la Nouvelle Guinée à développer leurs cultures. Anjouan, les paysans ont profité de cette potentialité. De nombreux paysans s'étaient lancés dans la plantation des cultures de rente. Par conséquent, l'offre mondiale de la vanille a subitement augmenté en atteignant 2400 tonnes en 2004. Les résultats sont catastrophiques puisque les cours sont subitement chutés en passant par de 500 USD par kilogramme en 2003 à 25 USD en début 2005.

Le marché mondial est inondé par des cultures de rente. Cette surproduction est la cause de la chute des prix alors qu'à certaines périodes, ces produits naturels se sont vendus très chers par rapport aux produits de synthèse, sans que les normes ne soient toujours respectées. Par conséquent, les pays importateurs, tels que la France et les Etats-Unis, n'achètent plus de produits naturels très chers. Les grandes industries agro-alimentaires préfèrent utiliser les produits de synthèse aux prix abordables. *Il s'agit de produits issus de processus biotechnologiques qui extraient de la molécule de vanilline* (Manceau M. 2002). Ces produits synthétiques sont autorisés à entrer sur le marché par les réglementations européennes et américaines. Ils ont pris une part importante sur le marché mondial.

Cela est la cause de l'effondrement des cours des produits naturels comme la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Ainsi, l'abandon de certaines cultures par les paysans s'explique par le déclin des cours de ces produits d'exportation sur le marché mondial, depuis quelques années. Autre facteur : la concurrence sur le marché s'intensifie lorsque les prix de la vanille et de girofle flambent. C'est ainsi que le journal « The public ledger » a signalé que les importations mondiales des produits de synthèse ont fortement augmenté depuis 2000. Pourtant certains observateurs estiment que les marchés de deux produits, naturels et synthétiques, sont étalés. Les industries agro-alimentaires ne feraient pas dépendre leur choix sur le seul critère du prix.

Les pays producteurs n'arrivent pas à écouter leurs stocks sur le marché mondial. Ils se plaignent chaque année de la baisse du prix des produits naturels. Ces derniers sont concurrencés par d'autres produits. Mais une petite brèche apparaît en Europe car l'avenir de la biotechnologie demeure incertain en Europe. Des mesures législatives sont prises visant à

limiter l'utilisation de ces produits de bioconversion comme ingrédients alimentaires. L'interdiction de la vente des aliments et des boissons contenant des parfums artificiels vient du fait qu'ils provoquent des allergies, surtout chez les enfants. Ce qui permet de revaloriser les produits naturels, est utilisé dans les produits alimentaires comme ingrédients. *Le prix élevé et la politique commerciale par l'Alliance de la vanille ont encouragé la recherche de substituts naturels* (FRERE J.).

2.2. La remise en cause de la qualité des produits de rente marchandée.

La vanille, le girofle et les huiles essentielles proviennent en général des pays du Sud. Ils ne peuvent pourtant exercer aucune influence sur la fixation des prix de leurs produits sur le marché international. Ce sont les pays acheteurs qui en déterminent les prix. Les produits de rente exportés représentent des contraintes déterminantes. Certains cultivateurs cueillent leurs vanilles et leurs girofles prématûrement, cette manière de cueillette dévalorise les produits. Ce fait s'ajoute aux erreurs techniques de préparation de la vanille. Il s'agit de la méconnaissance des règles d'adaptation de la température et le non respect du temps normal à l'exposition des produits au soleil (photos n°7 et n°8). Ce comportement nuit à la qualité des produits exportés. Ces derniers moisissent durant de leur acheminement vers l'extérieur. C'est les raisons pour lesquelles les produits provenant des pays du Sud sont renvoyés à peine arrivés dans les pays consommateurs. Leur rejet le fait qu'ils ne répondent pas aux normes internationales alors que les acheteurs exigent des produits de bonne qualité.



Photo n°7 : Une mauvaise manière de faire sécher les gousses

Cliché : auteur



Photo n°8 : De beaux clous de girofle mal séchés à Jimilimé

Cliché : auteur

Le non respect des normes pourrait être aussi un facteur engendrant la fluctuation des prix à l'échelle internationale, alors que le souhait des paysans planteurs d'Anjouan serait, évidemment, de retrouver une fourchette de prix capable de les faire vivre. Et puisque les pays importateurs exigent le respect des normes internationales de la préparation de la vanille, l'assèchement de girofle et de la distillation des fleurs d'ylang-ylang. Ils n'achètent que ceux de haut de gamme.

L'étude des évaluations des contraintes amène à identifier les différentes maladies et les insectes nuisibles aux cultures de rente.

3. Les maladies et les accidents touchant les cultures de rente

Bien que les cultures de rente soient des plantes résistantes sur certains terrains, elles sont susceptibles d'attraper des maladies. Il n'est pas possible de fournir des chiffres montrant combien de kilogrammes endommagés. Mais, nous ne parlons que les différentes maladies des cultures de rente.

3.1. Les maladies de tâches

Elles sont notamment observées sur les tiges, sur les feuilles et sur les fruits. Les parties atteintes jaunissent puis brunissent rapidement. Les affections et les différentes causes ne sont connues que par les praticiens et par les agronomes. Les maladies affectent aussi bien les lianes que les girofliers et les ylanguiers. Ces maladies sont :

- *l'anthracnose* : est due à un champignon qui provoque de petits pustules. Elle fait jaunir les feuilles lorsqu'elle débute sur les lianes de la vanille, sur les branches de giroflier ou d'ylanguier. Elle peut aussi atteindre les feuilles. Par conséquent, les arbres atteints par cette maladie perdent leurs feuilles et vont mourir.
- *la lèpre* : cette affection est produite par deux espèces d'algues du genre « cephaleuros » qui provoque des taches brunes sur les feuilles et sur les branches. Ce sont les algues sibaériennes dont la teinte verte de la chlorophylle est masquée par une substance appelée hémachrome.
- *la gale* : c'est le corps des produits formant une espèce de croûtes. Elle est due à des frottements causés par le vent et aux différents insectes. Cette maladie se vit surtout sur les gousses au stade de la cicatrisation normale qui peut dévaloriser les produits.
- *le maldiou* : cette maladie se rencontre principalement sur les fruits avant leur maturité. Elle débute à leur extrémité, en particulier là où l'eau de rosée ou de pluie est susceptible de séjourner. Puis elle envahit le fruit en entier. Les parties atteintes prennent une teinte brune et marron. D'autres maladies telles que *les asternaux*, *le dépérissement*, *la cannelure*, *la seurata*, et *la chlorose* peuvent également toucher les plantes.

3.2. Les maladies des racines

Il s'agit du dépérissement de la partie inférieure de l'arbre qui se trouve au sous sol. Ce type de maladie a été connu sous le nom de fusariose. La recherche attribue cette maladie à un « phytophthora parasita ». Cette affection se traduit aussi par de la pourriture des racines. La maladie débute dans les parties souterraines et gagne les parties aériennes des racines. Celles-ci prennent une teinte marron foncé et se décomposent. Les tissus altérés deviennent secs, en fonction des conditions de l'humidité. La plante perd peu à peu sa teinte verte et prend un aspect plus ou moins chlorotique.

L'humidité et la sécheresse sont également propices au développement de la maladie. En plus, la fusariose peut être aussi causé par un champignon. Elle fait pourrir les racines et les tiges de la plante. Elle est provoquée par des attaques de « *nectria-vanillae* », qui engendre des tâches brunes sur les tiges. Elle peut se produire sous l'influence de piqûres d'insectes appelés

hémiptères. Il est possible d'envisager une désinfection assez énergique de la maladie en surface et sans nuire à la plante.

3.3. Les insectes nuisibles aux cultures de rente

Des insectes détruisent les vanilliers et les girofliers. Mais les espèces incriminées ont été identifiées après observation. C'est ainsi que Risbec J, le docteur en science, signale que les espèces les plus nuisibles appartiennent à la famille des « curculionida ». Ces espèces se servent des girofliers comme lieux de refuge. Elles profitent de leur ombrage et piquent les fruits en laissant exsuder une goutte de sève. La partie attaquée noircit et le fruit peut tomber ou devient tout simplement déformé. C'est surtout sur les gousses de la vanille et sur les clous de girofle que les insectes font les plus gros dégâts. Les insectes nuisibles aux plantes sont multiples.

Ceux qui détruisent la vanille :

- les escargots dévorent les parties tendres des vanilliers ;
- les pucerons piquent les boutons floraux et les fleurs ;
- le charançon creuse des galeries dans les tiges ;
- les chenilles rongent les feuilles ;
- les diptères gênent les cultures au stade de la germination et du développement de la plante à cause de leurs laves de « scaria ».

D'autres insectes ne sont pas aussi présents : les fourmis, les nymphes et les lépidoptères.

Les insectes qui dévorent les girofliers

- Les « chrysotypus mabiliamum » : sont des chenilles qui creusent le tronc et les branches. Les dégâts peuvent être très importants car ils peuvent causer la mort de l'arbre.

Les chenilles creusent dans les branches et les rameaux.

- Les cochenilles piquent les feuilles et les jeunes pousses.
- Les termites creusent et entrent à l'intérieur du tronc et des branches des girofliers.

L'évaluation des différentes contraintes que touchent les produits aromatiques permettra de prendre des mesures favorables au développement des cultures de rente. L'étude des maladies touchant les cultures de rente et leurs produits nous permet d'aborder les mesures de développement.

CHAPITRE VI

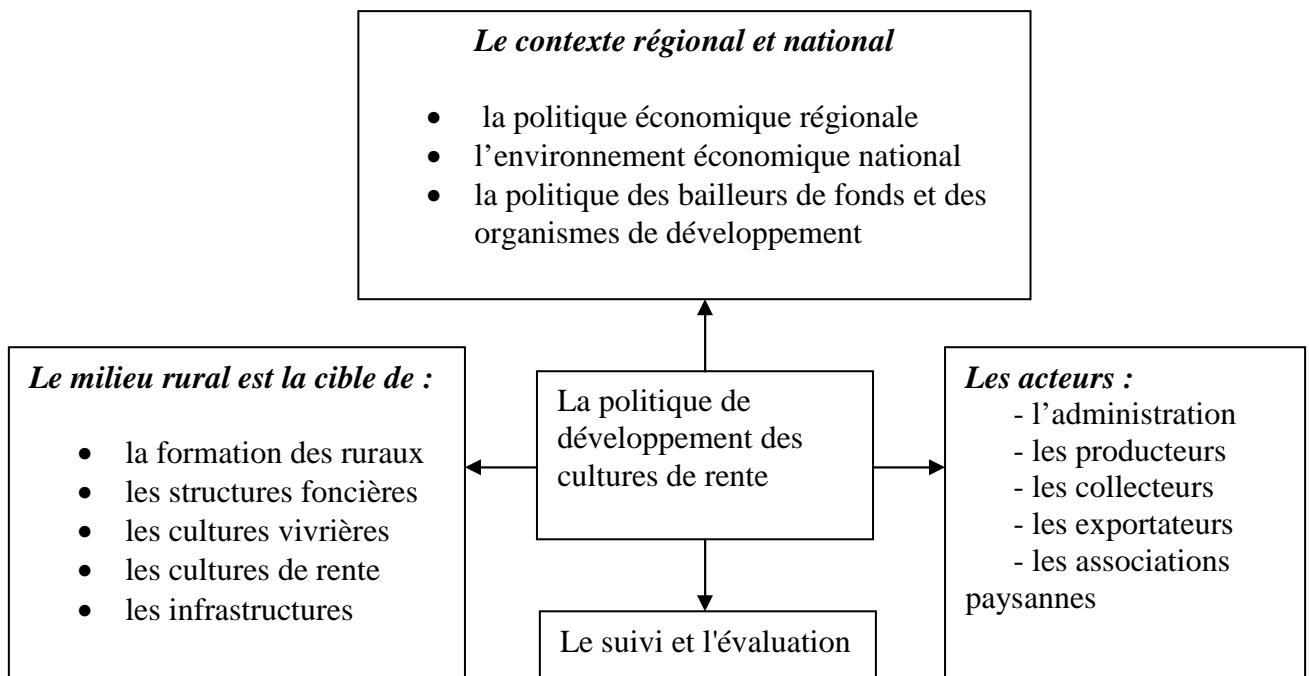
Des mesures de redynamisation efficace pour le développement des cultures de rente

Les cultures de rente rencontrent de nombreux problèmes. Ces contraintes consistent des difficultés commerciales et des faibles investissements. Les paysans accèdent à des services financiers formels alors que plus d'un tiers des ménages ruraux sont déjà endettés auprès des usiniers. D'où la nécessité de redynamiser le secteur agricole pour amorcer une croissance équitable. Les réformes assureront la gestion de la qualité et les besoins de la demande mondiale. Elles permettront d'améliorer la stratégie commerciale sur le marché mondial et national.

I. La politique de développement aux filières d'exportation

1.1. La stratégie d'extension des cultures d'exportation

Figure n° 2 : La mise en œuvre de la politique de développement



Sources : la direction de l'agriculture (2004)

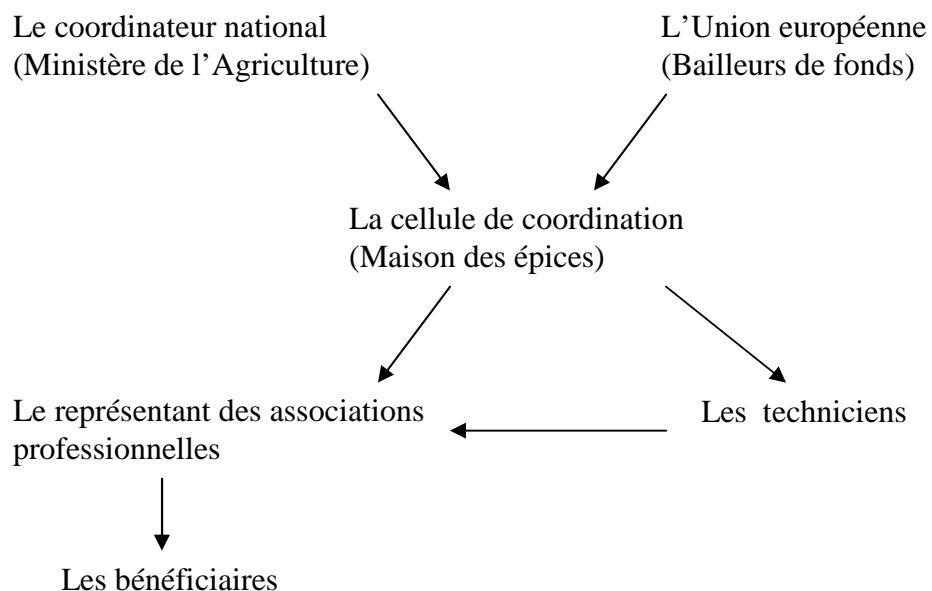
La figure n°2 montre la stratégie de la mise en œuvre d'une politique de développement des cultures d'exportation. Cette élaboration stratégique tient en compte des intérêts de tous les

acteurs : les producteurs, les préparateurs, les collecteurs et les exportateurs. En plus, elle prend en considération les diverses politiques nationales et internationales (les prix des matières premières). La politique peut s'intégrer suivant les considérations sectorielles, le suivi et l'évaluation permettent le réajustement des orientations. Enfin le développement des cultures de rente dépend de l'extension des surfaces cultivées et de l'amélioration des techniques agricoles.

1.2. L'organisation des filières d'exportation

Les structures d'appui au développement du secteur agricole sont mises en œuvre par le ministère de l'Agriculture et par la Maison des épices. Les deux sont en relation avec les différents intervenants dans le cadre du développement de l'agriculture. Pour que les paysans puissent recevoir de nouvelles techniques de l'agriculture, ils s'organisent en association. C'est ainsi qu'ils bénéficient de l'appui des bailleurs de fonds, tels que l'Union européenne qui aide les planteurs de vanille, de girofle et d'ylang-ylang.

Figure n°3 : L'organigramme des intervenants au développement des cultures de rente



Source : auteur, enquête personnelle, 2005.

Cette figure n°3 montre la corrélation entre le ministère de l'Agriculture, les bailleurs de fonds et les associations des planteurs. L'Union européenne finance la Maison des épices et fournit le matériel agricole. La Maison des épices les vend aux agriculteurs à un prix

abordable. Elle envoie aussi des techniciens dans chaque région de l'île dans le but d'encadrer les agriculteurs.

1.3. La sécurisation des produits de rente

La sécurisation des produits de rente constitue une des grandes préoccupations des producteurs et des exportateurs. C'est ainsi que l'Etat a mis en place un système de sécurisation des produits de rente : la lutte contre les vols. Cela permettra aux cultivateurs de laisser leurs produits d'être bien mûre. Ainsi, les importateurs feront confiance aux Anjouanais et n'achèteront que les produits provenant d'Anjouan et de l'Union des Comores.

2. Les perspectives de développement des cultures de rente

Le troisième millénaire se caractérise par la mondialisation commerciale. Cette libéralisation du commerce se traduit par la concurrence des prix sur le marché. Ce conflit idéologique touche non seulement les produits manufacturés mais aussi les produits agricoles. C'est ainsi que certains pays développés protègent leurs agriculteurs en les subventionnant.

Par contre, les pays pauvres ne sont pas en mesure de subventionner leurs agriculteurs. La détérioration des matières premières sur le marché mondial est due à la concurrence et à la surproduction. De ce fait, l'Etat anjouanais propose des stratégies pour sauver les produits de rente de l'île.

2.1. La politique stratégique de commercialisation des produits de rente

2.1.1. Le contrôle de la qualité des produits

Les producteurs en collaboration avec la Maison des épices ont pris l'initiative de vendre des produits de rente de haute qualité sur le marché international. On sait que la qualité supérieure de vanille et de girofle dépend de la façon que les planteurs traitent les produits. Les techniques de vulgarisation contribuent à améliorer la situation en amont. Ensuite, il faudra professionnaliser les planteurs et les préparateurs des produits d'exportation. Cette professionnalisation passe nécessairement par des formations.

Le calendrier d'accueillir des produits doit être fixée par un arrêté ministériel en collaboration avec les associations. Et en raison des microclimats caractérisant les diverses zones productrices, la cueillette sera fixée suivant les régions. L'ouverture de la campagne dans chaque région évitera la confusion des dates. Les producteurs le doivent en tenir compte. Ils n'ont pas le droit de récolter leur vanille et leur girofle avant l'ouverture de la campagne même s'ils sont à l'état de maturité. Des inspecteurs contrôleront les produits avant d'être

vendus sur le marché international pour distinguer la mauvaise qualité des gousses immatures, des clous de girofle endommagés et des huiles essentielles mélangées avec l'eau. Enfin, en vue d'améliorer la qualité des produits aromatiques, l'Etat envisage d'organiser des concours de meilleurs producteurs à l'échelon local, régional et national. Les gagnants auront des prix motivants, tels que la participation aux foires internationales.

2.1.2. La politique de stockage et dégel

Si le marché international est inondé de produits de rente. Pour remédier cette situation, l'Union des Comores devra appliquer le système de geler les exportations. Elle les stockera en attendant le bon moment pour écouler les produits. Ces stockages constitueront une ressource pour reconquérir le marché mondial et une assurance pour le secteur contre les aléas climatiques tels que les cyclones.

Si la production annuelle est perdue, la liquidation des stocks procurera des revenus et maintiendra les exportations. Le maintien des exportations est indispensable pour éviter que les importateurs achètent des substituts synthétiques.

En outre, le gel des exportations permet de pallier la baisse des prix. C'est le dernier recours des opérateurs pour limiter la surproduction et la baisse des prix sur le marché mondial. Mais les produits de rente stockés nécessitent aussi des inspections et des entretiens pour éliminer les gousses atteintes de moisissure et les clous de girofle défectueux. Cela demande des capitaux et le recrutement d'ouvriers permanents.

2.2. Le rôle de l'Etat dans les cultures de rente

L'Etat assure la sécurité des producteurs et des préparateurs. Il applique la loi pour réprimer les vols des produits de rente. Les délits seront sanctionnés devant le tribunal. Les conditions préalables obligeront les producteurs à ne pas cueillir leurs produits immatures. Tous ces efforts contribueront à l'amélioration de la qualité des produits de rente anjouanais.

L'Etat décrète des règlements à l'intention des agriculteurs, portant notamment sur le respect de la qualité par le triage strict des produits. Il pourra en même temps contrôler la circulation et la vente des produits. Il appliquera le système de calendrier fixant l'ouverture de la campagne et la fermeture du marché.

En outre, les cultures d'exportation s'inscrivent dans le cadre politique de développement économique des Comores. C'est ainsi que l'Etat les vise à maintenir les exportations des produits de rente qui constituent une des sources de devises. Le programme d'extension agricole touche quarante-huit mille hectares, ce qui permet de maintenir voire d'augmenter la production de girofle et de vanille. Ce programme fait déjà l'objet d'une convention avec l'Union européenne dont l'appui ne suffit pas pourtant à développer ces cultures. C'est pourquoi l'Etat participe au désenclavement des zones productrices et libéralise le marché pour faciliter les évacuations des produits à l'extérieur.

Cependant, l'Etat devra améliorer les infrastructures reliant les régions productrices et les lieux de vente. Il réhabilitera les pistes rurales pour faciliter le transport des produits de rente. Le désenclavement des zones productrices permettra les évacuations des produits vers la capitale et facilitera l'écoulement des produits sur le marché.

Le gouvernement comorien doit vulgariser les normes internationales de qualité en vigueur. Pour mieux valoriser et organiser la filière, le gouvernement installera un marché officiel de girofle, de l'ylang-ylang et de la vanille dans l'île. Les réglementations pour revaloriser les produits, dont le respect de la qualité par le triage, seront ainsi plus strictes. Cela permet à Etat de contrôler la circulation et la vente des produits. Et l'application de système calendrier d'ouverture et de fermeture du marché est plus importante. Cela contribuera à une amélioration du prix des produits de rente sur le marché international. Enfin, il se chargera de retrouver de nouveaux débouchés à travers le monde. Et la promotion faite en faveur des cultures de rente aboutira à une série de mesures qui viseront à faire connaître aux consommateurs la nature du parfum.

2.3. La diversification des produits exportateurs

L'heure est venue d'affronter la concurrence internationale sur le plan des cultures de rente. Pour faire face aux fluctuations des cours des matières premières, l'Etat adoptera la stratégie de diversification et d'intensification des cultures agricoles. Les cultures ciblées dans cette politique de diversification seront entre autres, les fruits, les piments, les légumes et les épices. Ces derniers permettront aux agriculteurs d'avoir un revenu supplémentaire. Les agriculteurs pourront en même temps choisir une filière porteuse pour faire face aux variations cycliques des produits d'exportation sur le marché international.

Le Fonds monétaire international reconnaît que les cultures de rente aux Comores soulèvent des problèmes plus structurels que conjoncturels. Si la réorientation de la filière de rente s'avère inévitable, il est temps de procéder à une diversification de la production agricole. Les

producteurs doivent se tourner vers des activités nouvelles, notamment dans le secteur agro-alimentaire. Cette diversification de la production agricole consiste à introduire des nouvelles espèces commercialisables afin de multiplier les ressources des paysans. En plus, elles contribueront à la croissance économique.

Mais elle exige des études agronomiques et commerciales sur plusieurs axes. Une restructuration du monde rural par le regroupement des producteurs est primordiale. Cette organisation paysanne est formée et encadrée pour diversifier leurs cultures afin d'obtenir un revenu secondaire. Cette stratégie de diversification et d'identification agricoles permettra de faire face aux fluctuations des cours de matières premières sur le marché mondial. Cela demande d'approfondir les investigations pour déboucher à cette opération. On peut pratiquer la culture du poivre et du gingembre. Le lancement de cette nouvelle filière sera facilité par les producteurs et les opérateurs désireux d'investir. La mise en oeuvre de l'initiative sera un des éléments de succès de la diversification. Les espèces doivent s'adapter aux conditions écologiques et d'autres critères devraient être pris en considération

2.4. La politique de performance agricole

L'Etat devra créer les moyens favorables au développement du secteur agricole. Cette politique sera appliquée avec les mesures destinées à exercer une action sur l'agriculture. Parmi les conditions de performance citons l'amélioration des techniques de production, l'augmentation de la superficie exploitée et la lutte contre les maladies des cultures de rente. De plus, les agriculteurs doivent déployer leurs efforts pour appliquer les nouvelles techniques agricoles. Tous les facteurs tendront à améliorer la qualité des produits de rente et les produits seront sélectionnés conformément aux exigences internationales. La sélection des produits de haute qualité envoyés sur les marchés favorisera la hausse et le maintien des prix.

La politique de maintenir les prix intéressants encouragera les producteurs à augmenter leurs superficies agricoles et elle attirera les consommateurs à acheter les produits de rente à Anjouan. Enfin, la création de sites de pépinières (photo N°7) permettra aux agriculteurs d'avoir de jeunes plants à repiquer. L'objectif de la création de ces jardins de pépinière est lié à la politique de l'extension des cultures de rente.



Photo n° 9 : la pépinière des ylanguiers à Jimilimé
Cliché : auteur

2.5. La stratégie de l'industrialisation

Elle apparaît la plus avantageuse d'Anjouan et en particulier l'Union des Comores car elle pourra revaloriser les produits de rente : la vanille, le girofle et les huiles essentielles. Les industries implantées sur l'ensemble des îles Comores pourront transformer les produits locaux. Nous pourrions fabriquer du thé à la vanille et du gingembre en sachet. Les produits seront typiquement comoriens et ils seront destinés à l'exportation. Une nouvelle marque de produits originaires des Comores serait alors l'objet d'une stratégie de commercialisation.

2.6. L'avenir des cultures de rente aux Comores

Les Comores font partie des pays exportateurs des produits de rente tels que la vanille, le girofle, et les huiles essentielles. Ces cultures produisent bien grâce aux conditions physiques et aux facteurs techniques. A titre d'illustration, l'Archipel a exporté 60 tonnes de vanille, 32.000 tonnes de girofle et 40 tonnes d'huiles essentielles.

Entre ses clients, la France est le premier importateur des produits agricoles des Comores. Elle a absorbé 62 % des exportations comoriennes en 2002. Les échanges commerciaux entre la France et les Comores ont enregistré, en 2003, une hausse de 10 % équivalant à 44 millions d'euros. Les exportations sont stabilisées alors que les importations ont progressé de 36,4 %.

Le solde commercial demeure positif avec un excédent de 14 millions d'euros. Cela se traduit par un taux de couverture des importations par les exportations de 193 %. Par conséquent, les Comores étaient, en 2003, le 43^e client et le 163^e fournisseur de la France en matière de cultures de rente.

L'avenir des produits de rente aux Comores demeure pourtant incertain. L'émergence des nouveaux pays producteurs (de girofle, de vanille et des huiles essentielles) entraîne une surproduction sur le marché mondial. Ce fait s'ajoute à l'apparition des produits synthétiques que les industries emploient dans la fabrication des produits alimentaires. C'est ainsi que les planteurs, les collecteurs et les exportateurs nationaux craignent que les Comores aient du mal à faire face à la concurrence mondiale.

En outre, l'Union des Comores est sur le point de perdre de leur potentialité sur le marché international alors qu'elle a les meilleurs produits à offrir sur le marché. Les agriculteurs comoriens commencent à négliger la pratique des cultures de rente. La preuve en est que les planteurs ne cueillent plus les clous de girofle et ils les laissent se gonfler sur les girofliers à cause de la chute des prix.

Les Comores ne disposent que de peu de ressources commerciales. Elles sont essentiellement agricoles et que le pays n'a pas le leader de fixer le prix sur le marché mondial.

Le secteur agricole emploie 80 % de la population active. Depuis quelques années, la production des cultures de rente tend à baisser. Cette baisse est due à plusieurs raisons : les calamités naturelles (pluies violentes) ; la chute de prix sur le marché ; la diminution des surfaces agricoles à cause de l'érosion, le vieillissement des plantations et la recrudescence des maladies.

En conclusion partielle, l'exploitation agricole est une unité économique pratiquée par les cultivateurs en vue de s'assurer leur propre vie. Ces cultures de rente contribuent au développement social et économique du pays. Malgré cela, elles rencontrent de plus en plus d'obstacles au niveau national et international. Néanmoins, des perspectives pour résoudre les contraintes ont été évoquées. Elles permettront de réaliser les objectifs à condition qu'il y ait une meilleure organisation logistique commerciale et une compétitivité des produits locaux. Il faudra améliorer le volume d'activités à l'exportation et réduire les problèmes de main-d'œuvre. Les produits de rente sont les filières cibles. Par ailleurs, la politique élaborée constituera un document de référence à la recherche de financement destiné à renforcer le secteur des cultures de rente, allant de la plantation jusqu'à la commercialisation.

Conclusion

Anjouan ne dispose pas de ressources minières. La population n'exploite que son milieu naturel surtout par le biais des cultures de rente dont les productions destinés au marché international, servent de matières premières pour les entreprises agro-alimentaires et pour les industries pharmaceutiques. Celles-ci s'approvisionnent dans les pays du Sud dont l'Union des Comores fait partie. C'est la raison pour laquelle elle s'efforce de satisfaire les pays acheteurs. Ce qui est possible à condition que les paysans anjouanais améliorent leurs techniques agricoles. Une telle amélioration contribuera à revaloriser les produits de rente qui sont la vanille, l'ylang-ylang et le girofle. La revalorisation ne consiste pas uniquement à utiliser de nouvelles techniques pour produire en quantité et en qualité, mais aussi à trouver des moyens adéquats pour assurer une commercialisation efficace. Elle exige le contrôle des produits d'amont en aval un contrôle dont la commercialisation est le pilier central. L'acquisition d'un marché potentiel ne va pas de soi, elle nécessite deux politiques : marketing et stratégie, qui permettront aux produits de rente d'Anjouan de franchir les étapes nécessaires pour affronter le marché international. Cette stratégie commerciale dynamique constitue l'appui pour la relance de la croissance économique de l'île. Et l'agriculture commerciale pourra devenir un facteur de développement et permettra la réduction de la pauvreté à Anjouan.

Les produits de rente jouant un rôle de premier d'ordre sur le plan commercial, leur exploitation demande une véritable politique de gestion de l'espace pour éviter l'épuisement et la dégradation des sols. Ce secteur agricole occupe une place importante dans l'économie régionale et nationale. Et à Anjouan, il est un outil capital de développement en apportant les devises nécessaires à l'amélioration de la balance commerciale et en créant des emplois saisonniers. Toutefois, Cette filière met le pays dans une situation de dépendance accrue vis-à-vis du marché mondial.

Par ailleurs, l'analyse des filières de rente montre en évidence certains problèmes dont deux constituent des facteurs de blocage : le conflit foncier et le vol. Ils entraînent une diminution de la production qui s'ajoute à l'accroissement démographique. Il faut analyser que la pression démographique et l'insuffisance des terres cultivables ont entraîné le raccourcissement de la jachère qui a pour conséquence la destruction du milieu naturel et la baisse des rendements. Des solutions sont avancées pour remédier aux différents problèmes : le système de la délivrance des cartes vertes aux agriculteurs visant à diminuer les vols des

produits, la préservation de l'environnement visant à éliminer la dégradation du milieu naturel.

Par ailleurs, les techniques agricoles s'améliorent ce qui engendre une transformation rapide grâce à l'utilisation des données scientifiques. Les possibilités d'amélioration sont en cours mais les vieux paysans refusent de pratiquer les nouvelles techniques ce qui accentue les difficultés économiques.

Actuellement, le niveau de vie des paysans est faible. L'amélioration de leur sort et l'accroissement de leur niveau de vie dépendent de l'adoption des méthodes agricoles. L'accès des paysans aux crédits accepté par la banque de développement ne suffit pas car l'augmentation de la production et son amélioration qualitative exige aussi que l'Etat assure la sécurité dans les campagnes. Si tel est le cas, la commercialisation des produits aromatiques d'Anjouan sera faciliter sur le marché international.

Une autre idéale, la mondialisation qui prévoit est un moyen pour exporter les produits sur le marché international. Cependant, l'application de la globalisation défavorise les pays pauvres car la concurrence entraîne la fluctuation des prix. Ce qui est préjudiciable pour Anjouan et les Comores dont les exportations reposent essentiellement sur les produits aromatiques. En plus, l'existence de nombreux producteurs entraîne une surproduction permanente sur le marché mondial. Pour réussir, Anjouan et l'Union des Comores devraient n'exporter que des produits aromatiques haut de gamme. Seule l'amélioration de la qualité de leurs produits aromatiques permettra aux Comores de conquérir un marché conséquent au niveau international.

Ce travail sur les cultures de rente avance des propositions sur leur revalorisation et sur l'amélioration de leur commercialisation qui constituèrent l'objectif principal de l'Etat. Celui-ci doit expliquer aux paysans les chances et les risques de leurs produits à l'extérieur en insistant sur la nécessité de diversifier les destructions par la qualité. En somme, la revalorisation et la redynamisation de la culture devront être prises en main par les associations nationales agricoles telles que l'AEPNA et l'APDYA. Ces associations devront mettre en place des observatoires de la floraison qui détermineront les régions de meilleures récoltes. Elles identifieront les différents problèmes posés par l'exploitation des produits aromatiques et par leur commercialisation sera le premier pas pour à relever le défi. Il faut surmonter toutes les faiblesses qui nuisent à la notion de qualité et de quantité.

Ce mémoire dégage des points de vue qui pourront être utiles à la revalorisation du secteur agricole à Anjouan et dans les autres îles Comores.

TABLEAUX DES ILLUSTRATIONS

Les croquis

Croquis n°1 : localisation de l'archipel des Comores.....	4
Croquis n°2 : les terrains occupés par les colons.....	8
Croquis n°3 : la distribution spatiale des pluies.....	14
Croquis n°4 : la répartition des cultures de rente dans la région de Ouani.....	32
Croquis n°5 : la répartition des produits de rente par région productrice.....	34
Croquis n°6 : les exportations des produits de rente à travers le monde.....	42
Croquis n°7 : Les milieux naturels hostiles à Anjouan.....	66

Les tableaux

Tableau n°1 : le calendrier agricole.....	18
Tableau n°2 : les différentes phases de préparation des cultures de rente.....	39
Tableau n°3 : la production des cultures de rente d'Anjouan et des Comores.....	40
Tableau n°4 : le tonnage annuel des produits de rente vendus à l'extérieur.....	41
Tableau n°5 : les revenus monétaires des agents économiques agricoles à Anjouan.....	54

Les graphiques

Graphique n°1 : les températures de trois stations à Anjouan.....	11
Graphique n°2 : l'évolution des prix aux producteurs des cultures de rente.....	43
Graphique n°3 : l'évolution des produits exportateurs de l'Union des Comores.....	44
Graphique n°4 : les prix de la vanille sur le marché mondial.....	47
Graphique n°5 : les prix de girofle sur le marché international.....	47

Les figures

Figure n°1 : le circuit de collecte des produits de rente au niveau de l'île d'Anjouan.....	38
Figure n°2 : la mise en œuvre de la politique de développement.....	72
Figure n°3 : l'organigramme des intervenants au développement des cultures de rente.....	73

Les photos

Photo n°1 : la culture de vanille à Bazimini.....	21
Photo n°2 : des belles gousses de vanille de la région de Ouani.....	21
Photo n°3 : l'assèchement de la vanille à Ouani.....	21
Photo n°4 : la culture d'ylang-ylang à Bambao.....	23
Photo n°5 : la culture de girofle à Koki.....	24
Photo n°6 : l'épanouissement des clous sur le giroflier.....	25
Photo n°7 : la mauvaise manière de sécher les gousses.....	69
Photo n°8 : des beaux clous de girofle mal séchés à Jimilimé.....	69

Photo n°9 : le jardin de pépinière à Jimilimé.....	78
--	----

ABREVIATIONS

AEPNA : Association des exportateurs des produits naturels d'Anjouan

APDYA : Association des produits distillateurs d'ylang-ylang à Anjouan

FMI : Fonds monétaire international

FAO : Food alimentaire organization

FOB : Free on bord

GNV : Groupement national de vanille

OCOVA : Organisation comorienne de vanille

PIB : Produit intérieur bruit

RFI : Radio France inter national

ZCIT : Zone de convergence intertropicale

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

1. Aucher. G, 1968, *Traité de pédologie : le sol et ses caractéristiques agronomiques*, Paris, Masson, 135p.
2. Battistini. R et al, 1984, *Géographie des Comores*, Paris, Nathan, 142p.
3. Beaujeu-Garnier J, *Géographie de Commerce*, Paris, Masson, 282p.
4. Borget. M, 1991, *Les plantes tropicales à épices*, Paris, Maisonneuve, 182p.
5. Borquet. G, 1953, *La vanillier et la vanille dans le monde*, Paris, Paul le chevalier, 700p.
6. Bonnamour. J, 1993, *Géographie rurale : méthode et position*, Paris, Masson, 189p.
7. Dufimier. M, 1986, *Les politiques agraires*, Paris, P U F, 226p.
8. Dumont .R, 1962, *L'Afrique est mal partie*, Paris, Seuil, 254p.
9. Dubois. J. J, 1999, *Les milieux forestiers : aspects géographiques*, Paris, Nathan, 430p.
10. Frere. J, 1953, *Les conditionnements de la vanille*, Paris, Paul le chevalier, 670
11. Giri. J, 1986, *L'Afrique en panne, vingt cinq ans de développement*, Karthala, Paris, 197p.
12. Choerner. J. M, *Les reformes agraires dans le monde*,
13. Kayser. R, 1969, *L'agriculture et la société rurale des régions tropicales*, Paris, SEDES, 207p.
14. Klotchkoff. J .C ; 1984, *Les Comores aujourd'hui*, 3^{ème} édition, Paris, Arthaud, 93p
15. Lebeau. R, 1969, *les grands types des structures agraires dans le monde*, Paris, Masson, 182p.
16. Manicacci. J, 1936, *Etude démographique, l'Archipel des Comores*, Tana, 86p
17. Martin. J ; 1984, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'harmattan, 477p
18. Palvovcky. R, 1953, *Etude géologique de l'archipel des Comores*, Tananarive, Service géologique, 55p.
19. Prudhomme. M, 1901, *L'agriculture sur la côte Est de Madagascar*, Paris, Comité de Madagascar, 118p.
20. Repiquet. J, 1901, *Le Sultanat d'Anjouan*, Paris, Augustin Challemel, Paris, 136p.
21. Saint-OURS, 1953, *Géologie de l'archipel des Comores*, Tananarive, Service géologie de Madagascar, 136p.
22. Wolfgang. D et al, 1994, *Madagascar- Comores*, Paris, Arthaud, 308p
23. Whitaker. J. S, 1981, *les Etats-Unis et l'Afrique*, Paris, Karthala, 196p.

24. Jdakou. R et al ; 2001, Afrique intertropicale, Paris, Bordas, 161p.

Ouvrages spécialisés

25. Abdallah. S. A, 2004, La filière ylang-ylang à Jimilimé, mini mémoire ESP, Patsy ,30p.
26. Assoumani. A et al, 1990, Etude de quelques épices utilisées aux Comores, ENES, Mvouni, 52p.
27. Haloume. A. H, 2004, Etude du milieu agraire de Barakani, mini mémoire, ESP, Patsy, 31p.
28. Halidi. M, 1986, Zone d'influence de Ouani Anjouan, mémoire de fin d'étude, ENES, Moroni, 69p.
29. Mohomed. A. B, 1984, Les îles Comores: raisons et causes socio-économiques d'une misère, mémoire de Maîtrise, Paris, 182p.
30. Mcolo. M. B, 1990, Contribution à l'étude du climat de l'archipel des Comores : les risques cycloniques et leurs conséquences socio-économique, mémoire de Maîtrise, Rabat, 60p.
31. Robineau .C, 1963, Essai sur le phénomène des comportements économiques à Anjouan : Archipel des Comores, mémoire D.E.S, Tananarive, 153p.
32. Sidi A, 1993, dépossession et conscience foncière aux Comores : le cas de Ndzouani, Tome 1, thèse de doctorat, 434p.
33. Sidi. A, 2005, Présentation de l'espace agraire de Tsémbéhou, mini mémoire de ESP ; Patsy, 25p.
34. Sidi. S, 2000, Evaluation des impacts environnementaux de la déforestation à Anjouan : Comores, CEFSIGE, Tana, 125p.

Rapports

35. Browers. M, 1973, Anjouan : les inventaires des terres cultivables et leurs aptitudes culturales, Moroni, 103p.
36. Browers. M et al, 1974, Anjouan : l'étude des terres cultivées à l'île d'Anjouan : Comores, n°2-3, Moroni, 97p
37. Latrille E, 1970, Etude pédo-agronomique au territoire par le consort Manzel à Anjouan, Moroni, 82p.
38. PNUD, 2001, Gouvernance : capital social et réduction de la pauvreté aux Comores, Moroni, 141p.
39. PNUD, 2002, Analyse commune de la situation de développement de l'Union des Comores, Moroni, 90p.
40. PNUD, 1902, Les cultures de l'archipel des Comores, Moroni, 126p.

41. Banque Centrale des Comores, 1998, Projet d'appui aux filières de rente : vanille et ylang-ylang, Moroni, 42p.
42. Banque Centrale de Comores, 2000, Rapport annuel, no XXVI, Moroni, 65p.
43. Banque Centrale des Comores, 1999, rapport annuel, no XXV, Moroni, 60p.

Adresses électroniques:

- 44-<http://WWW.Comores- online COM/CVP/Ylang ylang htm>
- 45-<http://- beaute afirk Com/article php3? Id-article= 55>
- 46-<http://WWW cher com/WebComores :globali htm>
- 47-<http://WWW forum du commerce org/ new/fullstrory php/aid htm>
- 48-<http://Lamako free/articles php?= 4741>
- 49-<http://agendades comores com>
- 50-<http://WWW cher com/comoresjeunes/agriculture html?>
- 51-<http://WWW Africaintelligence fr>

Articles

52. Adrien. R, 2006, *les vanilles vertes, in la Tribune Madagascar*, n°5307,20p
53. Rakotomalala. M, *des tonnes de vanilles en stock menacées de pourrissement*, in l'Express de Madagascar, n°2980,20p
54. Rakotomalala. M, 2006, *jusqu'à 1.400 tonnes de vanille exportable sur le marché*, in l'Express de Madagascar, n°3481,24p
55. Rambelo. D, 2004, *les assises débouchent sur un prix indicatif de 60 USD le kilo*, in le Midi de Madagascar, n°6443 ,20p
56. Rambelo. D, 2005, *désastre totale pour la vanille*, in le Midi de Madagascar n°6689, 20p
57. Ranjalahy. E, 2005, *le gel des exportations de vanille reste un voeux pieux*, in l' Express de Madagascar, n°3006,24p
58. Ranjalahy. E, 2004, *Une remise en question des pratiques locales sur la vanille est nécessaire*, in l' Express de Madagascar n°6689,24p
59. Rohama, 2005, *redressement difficile de la filière vanille*, in le Quotidien, n°553, 25p
60. Lala honoré. R, 2006, Difficile d'envisager, de développer le monde rural avec une population à faible niveau d'instruction et n'utilisant que des petits matériels, in les Nouvelles, n°0759 25p
61. Nohatrarivo. M, 2004, *une remise en question des pratiques locales sur la vanille est nécessaire*, in l'Express de Madagascar n°2918, 20P

ANNEXES

DEMARCHE DE RECHERCHE ET L'ELABORATION DU MEMOIRE

I- le choix du thème de la zone d'étude

Cet exposé linéaire a pour but d'expliquer notre démarche et l'élaboration de notre travail. Nous avons choisi le thème parce que les cultures de vanille, d'ylang-ylang, de girofle sont les trois principales cultures de rente dans l'île d'Anjouan. Personne n'a pas encore abordé le sujet en géographie d'où l'intérêt particulier de le traiter.

*** Les raisons d'ordre géographique**

Le but de la géographie est l'étude de l'espace et de son aménagement par l'homme, une des raisons aussi qui nous a incité à explorer les cultures de rente à Anjouan. Une île qui rassemble toutes les conditions nécessaires et favorables pour qu'une telle étude fût choisie. Elle est une petite île, de 424 km² où les montagnes occupent une place non négligeable. Par conséquent, elle offre peu d'espaces cultivables et les principales surfaces agricoles sont occupées par les notables ou par la société Bambao. Par ailleurs, le climat d'Anjouan est de type tropical. On peut distinguer deux saisons distinctes : l'une pluvieuse et l'autre sèche. Ensuite, sur le plan humain, Anjouan a plus de population que les autres îles de l'Archipel. La population représente 80 % des cultivateurs exploitant des petits espaces. Ces terrains fertiles sont mis en valeur par des diverses cultures telles que les cultures de rente dont les produits sont exportés et les cultures vivrières pour satisfaire les besoins alimentaires de la population nationale.

*** Les raisons d'ordre économique**

Les cultures de rente constituent un facteur de développement de l'Archipel des Comores. Cette activité agricole est un secteur de base qui permet et permettra un pays comme Anjouan de se développer sur le plan économique. Ce secteur agricole a de relation directe avec le commerce qui permet aux paysans de s'enrichir sur le plan économique. Mais ce commerce des produits de rente rencontre actuellement différents problèmes au niveau national et à l'échelle internationale. C'est la raison pour laquelle, l'Etat essaye d'encadrer leurs agriculteurs sur le plan technique et matériel, afin d'améliorer la qualité des produits commercialisés au niveau mondial.

Le développement des cultures de rente (vanille, girofle, essence d'ylang-ylang) pourrait réduire la pauvreté à Anjouan. La revalorisation des cultures de rente est dans ce cas nécessaire. Ces cultures assurent la totalité du revenu monétaire des paysans.

II- L'intérêt et l'objectif du sujet

Pour cette étude, nous nous adoptons une approche de géographie rurale qui devra aborder : le milieu naturel, support incontournable des activités agricoles, les structures agraires, c'est-à-dire : les caractéristiques du paysage agricole, terroir, finage, parcelle des cultures, les techniques, le calendrier cultural et le foncier.

L'intérêt de l'étude réside dans le fait que nous pouvons faire une étude spatiale de ces cultures de rente. Nous pouvons montrer comment les paysans les pratiquent dans l'espace de production. Comme il s'agit des produits riches, ils génèrent des devises du pays et procurent des revenus intéressants aux planteurs.

Nos objectifs principaux sont de :

- définir les conditions physiques nécessaires permettant la pratique des cultures de rente (vanille, girofle et ylang-ylang) ;
- recueillir des données sur les opportunités commerciales permettant d'évaluer au niveau régional, national et international, l'importance des cultures aromatiques les plus recherchées ;
- préciser les atouts et les contraintes des cultures de rente à Anjouan et proposer en conséquence des perspectives pour leur revalorisation.

Ces objectifs définis seront expliqués à partir des appuis des certaines données des auteurs, de nos enquêtes effectués sur le terrain d'étude (Anjouan) et de notre observation personnelle.

III- La problématique

La problématique principale du sujet est résumée à la page 2. Les cultures de rente sont des sources de richesse à Anjouan, elles rencontrent cependant des problèmes. Comment les revaloriser, les redynamiser pour qu'elles deviennent un véritable secteur porteur ?

Nous essayons de répondre à cette problématique par deux questions secondaires :

- quels sont les atouts et les contraintes des activités agricoles à Anjouan, en particulier les cultures de rente ?
- quelles sont les retombées de ces cultures de rentes ?

IV- La démarche de travail

-Le contexte actuel de libéralisation commerciale permet l'exportation sur le marché international des produits de rente dans l'Archipel ;

-Les plantes aromatiques satisfont la demande internationale mais nécessite une forte augmentation de la production en quantité et en qualité ;

- Aujourd’hui des nouvelles techniques de production et de commercialisation sont adoptées par les paysans à Anjouan pour répondre aux exigences du marché international.
- Apres avoir posé notre problématique qui correspond à notre hypothèse de travail.

Nous abordons la démarche de travail qui comprend : le pré enquête ou recherche bibliographique

VI- Les recherches bibliographiques

Elles ont été effectuées dans les différents centres de documentations existants aux Comores, à Antananarivo et également aux sites d’Internet (Google.fr). Le travail consiste à consulter des ouvrages généraux, des revues, des articles, des rapports et d’autres sources écrites sur les cultures de rente. Nous soulignons que les documents du CNDRS (Centre National des Documentations et de Recherche Scientifiques) de la chambre de commerce (Mutsamudu) et également ceux de la maison des épices, sans aussi oublier celle de l’Ecole Nationale Supérieure de Patsy (ENS.P) qui a fourni des informations importantes pour la réalisation de ce travail. Divers documents administratifs tels que les rapports et les journaux ont été également mis à notre disposition.

La plupart des données bibliographiques publiées sont en générales très anciennes. Nous nous sommes inspiré des écrits de certains auteurs et parmi les plus intéressants nous citons :

ROBINEAU (C). 1968, « *Essai sur le phénomène des comportements économiques à Anjouan : Archipel des Comores* ». Nous avons utilisé ce document comme source de base sur les cultures de rente. L’auteur aborde l’économie rurale et la société à Anjouan.

SIDI (A). 1993, « *la dépossession et la conscience foncière aux Comores : Le cas de Ndzhouani* ». Cet ouvrage évoque les problèmes fonciers et l’histoire de l’introduction des cultures à Anjouan. D’ailleurs, la partie qui nous a intéressé dans cette thèse concerne surtout les inventaires des problèmes fonciers à Anjouan.

Browsers (M).1973, « *l’étude des terres cultivées à l’île d’Anjouan : Comores* ». Ce rapport montre les influences de conditions physiques sur les cultures et les sols favorables à ces cultures.

Sant-OURS, 1953, « *Géologie de l'Archipel des Comores* ». Ce document montre que les Comores proviennent des éruptions volcaniques. Et chaque île a sa propre caractéristique physique.

Sidi A, 2000, « *Evaluation des impacts environnementaux de la déforestation à Anjouan* ». Ce mémoire décrit la dégradation du milieu forestier d'Anjouan.

Battistini R et al, 1984, « *Géographie des Comores* ». Ce document détaille le milieu naturel, la population et l'économie des Comores

Manicacci J, 1936, « *Etude démographique, l'Archipel des Comores* ». Ce livre montre les origines de la population et son évolution.

Assoumani S. A, 1990, « *Etude de quelques épices utilisées aux Comores* ». Ce mémoire décrit les différentes épices existants aux Comores et leurs importances.

Ce que nous pouvons dire de ces documents, c'est que nous avons puisé une bonne partie de l'argumentation pour appuyer notre étude. Nous avons consulté aussi des documents cartographiques. Ces cartes sont des documents privilégiés de la géographie et elles permettent de faire : la localisation des lieux et de voir les aménagements spatiaux. Nous présentons certaines cartes sur lesquelles nous avons travaillées :

_ La carte d'Anjouan : Les terrains occupés par les colons à Anjouan à une échelle de 1/50 000 effectuée par SIDI (A).

_ La carte de la distribution spatiale des pluies à l'échelle de 1/10 000 dessinée par AMOM. A partir de cette cartographique, nous avons élaboré nos propres croquis montrant la répartition des cultures de rente dans la région de Ouani et certaines qui distinguent les régions les plus productrices des produits de rente.

A cette recherche bibliographique dans les différents centres de documentations s'ajoutent les consultations des sites d'Internet et plus particulièrement sur le Google.fr. Parmi les sites que nous avons consulté : - WWW.Comores-online.Com/CVP/ylang.htm

- beaute.afrik.Com/article.php?3?Id-article=55

- WWW.cher.Com/Web-Comores/globali.htm

- WWW.forum du commerce.org/new/fullstorg.php/aid.html

VII- Les enquêtes sur le terrain

Dans le souci de diminuer les contraintes de réalisation de ce travail, nous avons donné une grande importance aux enquêtes. Ces enquêtes constituent la phase la plus longue, la plus dure, mais aussi la plus passionnante.

Nous avons mené des enquêtes directes auprès des différents agents de cette filière des cultures de rente et effectué des observations personnelles sur les types d'aménagements et aussi la commercialisation des produits de rente à différentes échelles. Nous avons également questionné des agents économiques sur les produits de rente. Cette enquête nous a permis d'accueillir des informations pertinentes. Ces données obtenues par les enquêtes servent d'appuis à la réalisation de ce mémoire.

Les agents économiques sont des bons informateurs capables de livrer des renseignements intéressants. Nous allons montrer ce que nous avons eu par quatre types d'opérateurs.

*** Les enquêtes auprès des producteurs**

Nous avons interrogé 180 cultivateurs dans l'ensemble d'Anjouan. Sur ces 180 agriculteurs, 90 personnes proviennent des villes telles que Ouani, Mutsamudu, Sima, Domoni et Nyουmakélé. Les restes des cultivateurs viennent des villages comme Jimilimé, Gnantrangua, Koki, Bazimini, Gégé, Mromagi, Hantsahi, Handra, Bandrani, Vouani et Moya.

Il s'agit des questionnaires adressés aux cultivateurs de la vanille, de girofle et d'ylang-ylang. Les enquêtes ont été effectuées dans les différentes villes et dans les villages où se trouvent les exploitants des cultures de rente. Pour accéder à des informations précises auprès des cultivateurs, nous étions obligé de passer des séjours dans les lieux résidants des producteurs. L'objet de nos séjours après des cultivateurs, est la mise en confiance, afin qu'ils donnent des informations fiables. Ceci nous permet de savoir l'importance des cultures de rente dans la vie des producteurs. Les principales données collectées au cours des enquêtes portent surtout sur : l'organisation des travaux à la campagne ;

- le calendrier agricole;
- la quantité de produit d'un cultivateur par année ;
- les techniques agricoles ;
- les principaux problèmes rencontrés ;
- l'organisation socio-économique ;
- leur suggestion pour résoudre les contraintes.

Le travail ci- dessus montre la quantité de produit de rente récoltée Pour obtenir toutes les données chiffrées, nous avons élaboré des tableaux en proposant a un titre indicatif.

La quantité de produits de rente et leurs valeurs annuelles

Années cultures	2000		2001		2002		2003		2004	
	Q	V								
Vanille										
Girofle										
Ylang-ylang										

Source : en enquête personnelle

Q= quantité

V= Valeur

*** Les enquêtes auprès des collecteurs**

Nous avons questionné 10 collecteurs sur l'ensemble de l'île. Les enquêtes auprès des collecteurs sont menées dans les régions rurales et dans les villes. On distingue les collecteurs et les collecteurs intermédiaires. Les questions posées aux collecteurs, portent sur les thèmes suivants :

- l'organisation de la campagne de vente ;
- la quantité des productions annuelles ;
- les principaux clients ;
- les produits les plus recherchés ;
- le marketing d'attirer plus des clients ;
- les principaux problèmes rencontrés ;
- la résolution des problèmes ; et les régions les plus productrices.

Les questionnaires destinés aux acteurs des cultures de rente nous offrent des informations quantitatives et qualitatives relatives à la commercialisation au niveau national et international.

***Les enquêtes auprès des préparateurs**

Nous avons questionné cinq préparateurs à titre des chefs et quinze préparateurs comme étant des ouvriers. Nos enquêtes ont été réalisées dans les lieux de préparation de la vanille et de distillation des fleurs d'ylang-ylang. Dans chaque lieu, nous avons interrogé 4 préparateurs afin de pouvoir déterminer par exemple la quantité moyenne préparée en une année. Pour ne pas reprendre toutes les questions que nous les avons posées aux préparateurs, nous les résumons par les thèmes suivants :

- les méthodes de préparation des produits de rente ;
- la classification des produits préparés ;
- le salaire annuel d'un préparateur ;
- le paiement se fait par semaine ou par mois ;
- les difficultés rencontrés au moment de l'exécution des travaux ;
- leurs impressions à ce travail ;
- les autres travaux en dehors des préparateurs.

Nous nous sommes rendus dans les différentes localités de préparation de la vanille, de girofle et des fleurs d'ylang-ylang, ce qui nous a permis d'accueillir des informations importantes.

* **Les enquêtes auprès des exportateurs**

Il s'agit des enquêtes faites aux commerçants exportateurs des cultures de rente. Nous avons questionné 6 exportateurs. Nos questions portent surtout les thèmes suivants :

- les principaux clients vendeurs au niveau national ;
- les principaux clients acheteurs des produits à l'extérieur
- la quantité des produits annuels commercialisés
- la situation de la commercialisation des produits de rente au niveau international ;
- la situation commerciale des cultures de rente au niveau intérieur ;
- les perspectives d'avenir des produits de rente au niveau national et international.

Voilà les différents thèmes de questionnaires demandés aux agents exportateurs des produits de rente à l'île autonome d'Anjouan.

VIII- Les contraintes de l'enquête

Anjouan constitue le lieu que nous avons choisi de effectuer cette étudier. Vu le nombre limité des documents disponibles sur les cultures de rente, notre travail repose essentiellement sur les travaux de terrain. Les difficultés n'ont pas manqué au cours des enquêtes, mais elles ne se présentent pas de la même manière. Pour illustrer cela, surtout en milieu rural, les villageois sont des bons informateurs et pourtant ils quittent le village de bonne heure pour aller à la campagne. Ces cultivateurs et ces collecteurs sont trop attachés à leurs travaux. En conséquence, seuls les vieux et les enfants sont présents aux villages. Face à cette situation, deux solutions sont envisagées : - attendre le retour des travailleurs,

- joindre sur leur lieux de travail ;

Ensuite, nous avons consacré plus de temps pour interroger les paysans et d'autres acteurs économiques tels que les collecteurs et les préparateurs. Et les questionnaires de nos enquêtes étaient écrits en version française. Alors que la plupart de nos enquêteurs ne comprennent pas très bien la langue française. Puisque nous ne sommes que des Comoriens, on est obligé de

transformer nos questions en langue comorienne car nous devons tenir compte de leurs explications pour la réalisation de ce travail.

Toute ceci montre à quel point nous avons rencontré des différents problèmes pendant nos enquêtes.

IX Le dépouillement des questionnaires

Le dépouillement des résultats de l'enquête termine nos travaux. Les questions posées, sont consciencieusement dépouillées et marquées par des codages suivant la région enquêtée. La marque du codage sur chaque fiche facilite la tâche. Les données sont regroupées suivant leurs intérêts. Chaque type de réponse est classé en fonction de sa similitude ou de son analogie. Les données recueillies à partir de nos questions sont soigneusement analysées. Le résultat du dépouillement est donné à l'échelle d'une région et par l'ensemble de l'île. Les réponses données aux questions sont représentées dans un tableau.

X- Les résultats de nos recherches

Quoique les données acquises pendant nos enquêtes sont plus ou moins satisfaisantes, les entretiens ont été très instructifs. Les renseignements recueillis ont été importants et composent des éléments de vérification de premier ordre. L'étude de la bibliographie entraîne des entretiens et des discussions qui ont été fructueux. Ils nous ont éclairé en ce qui concerne la situation des exportations et des commerces anjouanais, les caractéristiques des exploitations des cultures de rente. C'est que nous avons eu comme résultats, nous les résumons par les thèmes suivants :

- * la dégradation du milieu naturel à cause des cultures répétées sur les mêmes parcelles ;
- *Les problèmes fonciers entre les individus et entre les villes ou villages ;
- * Les problèmes des associations des agriculteurs ;
- *L'endettement des cultivateurs ;
- *L'exploitation des petites parcelles par les agriculteurs ;
- *Des paysans sans terrains agricoles ;
- *Une diminution des agriculteurs qui pratiquent les cultures de rente ;
- *Un déséquilibre entre les revenus et les dépenses cultivateurs ;
- *La chute de revenu aux agriculteurs entraînant la diminution de certaines manifestations traditionnelles.

Ces thèmes vont être détaillés dans les différents chapitres de ce mémoire.

Table des matières

	Pages
Sommaire.....	I
Résumé et mots clés.....	II
Introduction.....	1
Première partie : Les exploitations agricoles et les produits de rente à Anjouan : des atouts et des problèmes	5
Chapitre 1 : Des conditions géographiques favorables à l'exploitation agricole	6
1. Les facteurs historiques.....	6
1.1. L'introduction des cultures de rente aux Comores : une histoire récente.....	6
1.2. La place majeure des cultures de rente d'Anjouan	7
2. Les conditions de développement des cultures de rente.....	9
2.1. Les potentialités pédologiques.....	9
2.2. Les agroclimatiques.....	10
2.2.1. La valeur de la température et de l'altitude sur l'agriculture.....	11
2.2.2. Les précipitations et les besoins en eau de l'agriculture.....	12
3. Les facteurs humains.....	15
3.1. Des importantes ressources humaines en pleine croissance.....	15
3.2. Les organisations professionnelles naissantes.....	16
3.3. Les techniques culturales.....	16
3.3.1. L'entretien des cultures.....	16
3.3.2. Les fumures utilisées dans les plantations.....	17
3.3.3. Le calendrier agricole exploité.....	17
Chapitre 2- : Des exploitations agricoles aux techniques traditionnelles.....	20
1. Les principales cultures de rente exportatrices.....	20
1.1. La culture de la vanille.....	20
1.2. La culture d'ylang-ylang.....	22
1.3. La culture de girofle.....	23
2. Les autres activités agricoles dans l'île.....	25
2.1. Les cultures de rente secondaires.....	25
2.2. Les cultures vivrières.....	26
3. Les catégories d'acteurs économiques des cultures de rente.....	27

3.1. Les producteurs.....	27
3.2. Les collecteurs.....	27
3.3. Les préparateurs.....	28
3.4. Les exportateurs.....	28
4. Les structures sociales agraires.....	29
4.1. Le mode de faire- valoir direct.....	29
4.2. Le mode de faire-valoir indirect.....	30
5. l'aménagement des cultures dans la région de Ouani.....	30
6. La répartition des productions agricoles commercialisées par région.....	33
7. La subdivisons des cultures de rente sur l'ensemble de l'île.....	33
Chapitre 3: Une commercialisation difficile en cours d'amélioration.....	36
1. Un cadre favorable à la commercialisation.....	36
1.1. Une longue coutume de trafic.....	36
1.2. La situation propice aux infrastructures.....	37
2. Une commercialisation active à un circuit complexe.....	37
2.1. Le circuit à plusieurs intermédiaires locaux.....	37
2.2. La qualité des produits de rente marchandées.....	39
3. Les marchés des cultures de rente.....	40
3.1-le marché national.....	40
3.2. La qualité des produits de rente commercialisées à l'extérieur.....	41
3.3. L'évolution des prix de produits commercialisés	41
3.4. La qualité des produits de rente exportée.....	44
3.5. Les importations des produits de rente par le pays client.....	45
4. La place de l'Union des Comores sur les marchés mondiaux.....	45
5. L'étude de cas : Madagascar.....	46
6. Le marché international des produits tropicaux.....	48
Deuxième partie : Des retombées et les défaillances des activités générés par les cultures de rente.....	49
Chapitre 4 : Des retombées positives notables mais limitées.....	50
1. Les impacts sur le milieu terrestre.....	50
1.1 Le moyen d'aménagement spatial.....	50
2. Les impacts sur le milieu social.....	50
2.1. L'évolution de niveau de vie des agriculteurs.....	50
2.2. Les utilités des produits aromatiques au niveau local.....	51

3. Les impacts des cultures de rente dans le cadre économique.....	52
3.1 Des matières premières agricoles aux industries.....	52
3.2. Des sources de devises.....	53
3.3. Le moyen de créer d'emplois.....	53
3.4. Les revenus monétaires des agents économiques.....	54
3.5. Les poids des produits agricoles dans l'économie nationale.....	55
4. Les impacts négatifs du développement des cultures de rente.....	56
4.1. L'endettement des paysans anjouanais.....	56
4.2. L'apparition des paysans sans terres.....	57
5. La défaillance au compte des opérateurs.....	58
Chapitre 5: Les défaillances des cultures de rente à Anjouan.....	59
1. Les contraintes d'origine interne.....	59
1.1. Les pluies violentes et les érosions massives.....	59
1.2. La forte croissance démographique engendrant les problème spatiaux.....	59
1.3. Le vol des produits de rente.....	60
1.4. Les problèmes d'accès à des grandes exploitations.....	61
1.5. Une appropriation conflictuelle des terrains.....	62
1.6. Des critiques au niveau de la préparation	61
1.7. Les problèmes des mutuelles.....	63
1.8.Les problèmes de modernisation de l'agriculture à Anjouan.....	64
2. Les contraintes d'origines externe.....	67
2.1. Le problème de commercialisation des produits naturels.....	67
2.2. La remise en cause la qualité des cultures de rentes marchandée.....	68
3. Les maladies et les accidents touchant aux cultures de rente.....	69
3.1. Les maladies de taches.....	70
3.2. Les maladies des racines.....	70
3.3. Les insectes nuisibles aux cultures de rente.....	71
Chapitre 6 : Des mesures de redynamisation efficaces pour le développement des cultures de rente.....	72
1. La politique de développement aux filières d'exportation.....	72
1.1. La stratégies de développement des cultures d'exportation.....	72
1.2. L'organisation des filières d'exportation.....	73
1.3. La sécurisation des produits de rente.....	74
2. Les perspectives d'avenir.....	74

2.1. La politique stratégique de commercialisation des produits de rente.....	74
2.1.1. Le contrôle de la qualité des produits.....	74
2.1.2. La politique de stockage et de gel.....	75
2.2. Le rôle de l'Etat dans les cultures de rente.....	75
2.3. La diversification des produits exportateurs.....	76
2.4. La politique de performance agricole.....	77
2.5. La stratégie de l'industrie.....	78
2.6. L'avenir des cultures de rente aux Comores.....	78
Conclusion générale.....	80
Tableaux des illustrations.....	82
Bibliographie.....	84
Annexes.....	87
Tableau des matières.....	95